

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention  
du patrimoine  
mondial

Avec le soutien de  
l'Autorité flamande



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

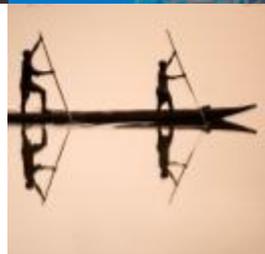


Convention France-UNESCO  
pour le patrimoine

# ETAT DE **CONSERVATION** DES **biens** du PATRIMOINE MONDIAL



## Une analyse statistique (1979-2013)



---

**Clause de non-responsabilité**

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits que contient cette publication, ainsi que des opinions qu'ils y expriment, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées et la présentation des données dans cette publication n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'UNESCO concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Auteur:**

Richard Veillon, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

**Images reproduites avec l'aimable autorisation de l'UNESCO :**

©UNESCO/Barbara Blanchard ©UNESCO/Francesco Bandarin ©Raulf Fisher ©M&G Therin Weise ©Tourismus Salzburg GmbH ©OUR PLACE ©UNESCO/Ron Van Oers

Couverture réalisée à partir d'un concept créé par Isadora Terra, volontaire des Nations Unies

**Publié en février 2014**

**par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO**

7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP France

Courriel : [wh-info@unesco.org](mailto:wh-info@unesco.org)

<http://whc.unesco.org>

Reproduction autorisée sous réserve qu'une mention claire indique la source.

**Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Autorité flamande.**

**La traduction de cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de la Convention France-UNESCO**

© UNESCO, 2014

## Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	3
I. INTRODUCTION .....	6
II. SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION.....	7
III. BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE .....	8
IV. FACTEURS AFFECTANT LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE .....	10
V. IDENTIFICATION DE TENDANCES DANS LA CONSERVATION DES BIENS .....	12
A. ANALYSE GLOBALE .....	12
B. ANALYSE EN FONCTION DES GROUPES PRIMAIRES DE MENACES .....	16
a) <i>Gestion et facteurs institutionnels</i> .....	19
b) <i>Habitat et développement</i> .....	23
c) <i>Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine</i> .....	28
d) <i>Infrastructures de transport</i> .....	33
e) <i>Autres activités humaines</i> .....	37
f) <i>Utilisation/modification des ressources biologiques</i> .....	41
g) <i>Utilisation de ressources matérielles</i> .....	46
h) <i>Infrastructures de services</i> .....	51
i) <i>Evènements écologiques ou géologiques soudains</i> .....	55
j) <i>Pollution</i> .....	59
k) <i>Changement climatique et problèmes météorologiques</i> .....	62
l) <i>Conditions locales affectant le tissu physique</i> .....	65
m) <i>Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes</i> .....	68
C. ANALYSE PAR TYPE DE BIENS (NATURELS, MIXTES OU CULTURELS).....	71
a) <i>Biens naturels</i> .....	72
b) <i>Biens mixtes</i> .....	74
c) <i>Biens culturels</i> .....	76
D. ANALYSE PAR REGION .....	78
a) <i>Afrique</i> .....	80
b) <i>Etats arabes</i> .....	82
c) <i>Asie-Pacifique</i> .....	84
d) <i>Europe et Amérique du Nord</i> .....	86
e) <i>Amérique latine et Caraïbes</i> .....	88
VI. REFERENCES UTILES.....	90
VII. ANNEXES .....	91



## RESUME EXECUTIF

La *Convention du patrimoine mondial* prévoit le rapport au Comité du patrimoine mondial par le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives (ICCRROM, ICOMOS et UICN) sur l'état de conservation de biens spécifiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et qui sont sous la menace. Entre 1979 et 2013, plus de 2.600 rapports d'état de conservation (« rapports SOC ») ont été préparés, ce qui représente une documentation exceptionnelle sur les questions de conservation, l'un des systèmes de suivi les plus complets de toutes les conventions internationales. En 2012, avec le soutien de l'Autorité flamande, le Centre du patrimoine mondial a lancé un système d'information en ligne sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et les facteurs affectant leur valeur universelle exceptionnelle, afin de valoriser cette documentation inestimable et de la rendre accessible au public, à toutes les parties prenantes de la *Convention du patrimoine mondial* et à toutes les parties intéressées. Cet outil en ligne permet la visualisation de l'évolution de l'état de conservation d'un bien au fil du temps et permet également la conduite d'analyses approfondies des menaces afin d'identifier des tendances potentielles.

La présente étude propose une analyse des facteurs ayant un impact négatif sur les biens du patrimoine mondial, tels que présentés au Comité du patrimoine mondial entre 1979 et 2013, selon différents groupes de menaces, mais aussi selon les catégories de patrimoine (naturel, mixte, culturel) et sur une base régionale (Afrique, États arabes, Asie-Pacifique, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes).

Globalement, un total de 2642 rapports SOC a été préparé, donnant un aperçu sur l'état de conservation de 469 biens situés dans 130 États parties (82% des États parties à la *Convention* ayant au moins un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). Avec 14 % de l'ensemble des biens examinés pour 9 % des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, la région Afrique occupe une place importante dans le cadre du processus du suivi réactif (SOC), tandis que les autres régions ont des statistiques plus basses. Représentant la moitié des biens sur la Liste du patrimoine mondial, l'Europe et l'Amérique du Nord est la seule région avec un taux de rapport plus faible. De même, avec 30 % de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du SOC, mais représentant 20 % des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les biens naturels semblent plus fréquemment faire l'objet de rapports. Sur les trois catégories (naturel, mixte, culturel), les biens culturels semblent faire l'objet de moins de rapports. En effet, seulement 41 % de tous les biens culturels ont été examinés au moins une fois, tandis que plus de 70% des biens mixtes et naturels ont été examinés au moins une fois.

Sur la base d'une analyse plus détaillée, plus de trois biens sur quatre sont affectés par un facteur de gestion ou institutionnel. Ce groupe de facteurs est le plus fréquent dans les rapports SOC ; il est largement répandu et ne se limite pas à une région spécifique. Les menaces spécifiques posées par l'absence de plan ou de système de gestion, l'absence de mise en œuvre de ceux-ci, ainsi que l'absence de limites ou la nécessité de les clarifier/réviser sont en nette augmentation et ont été signalées dans plus de 70% des rapports en 2013. Le manque de gouvernance et de cadre juridique (ou un cadre juridique inadéquat), ainsi que des activités de gestion inappropriées sont également en hausse, mais à un niveau moindre.

La deuxième menace majeure signalée au Comité du patrimoine mondial est liée à l'habitat et au développement et concerne près de la moitié de tous les biens considérés dans cette étude. Au fil des années, il y a eu une nette augmentation du pourcentage de biens affectés par ce groupe de menaces, qui comprend notamment des projets d'habitat, de vastes installations hôtelières et infrastructures associées, des installations d'interprétation et de visite, des aménagements commerciaux ou industriels. Les biens culturels sont beaucoup plus durement affectés par ces menaces que les biens naturels, qui sont en revanche les plus touchés par l'empiétement et les vastes installations hôtelières

et infrastructures associées. Toutes les régions sont affectées par ces menaces, bien que les régions Afrique et Asie-Pacifique soient globalement un peu moins touchées. Il semble que les seuls facteurs spécifiques ayant considérablement augmenté au cours des trente dernières années relèvent de l'habitat et des vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs. Toutefois, ces deux facteurs ont apparemment diminué au cours des trois à cinq dernières années, mais le nombre de biens touchés reste proportionnellement élevé.

Cette étude indique que le troisième groupe de menaces le plus signalé concerne les utilisations sociétales/culturelles du patrimoine. En effet, ce groupe de menaces a affecté en moyenne 30% des biens examinés depuis 1989. Toutefois, ce taux a légèrement baissé au cours des six à sept dernières années. Avec un impact négatif sur plus de 120 biens, les activités touristiques/de loisirs des visiteurs sont de loin la menace la plus courante de ce groupe (interprétation inappropriée (ou inexistante), taux de visites élevés, augmentation du nombre de vendeurs à l'intérieur/à l'extérieur du site, etc.), mais il semble que celle-ci soit globalement en baisse depuis 2002. L'analyse démontre que, dans les rapports, les biens naturels tendent à être beaucoup plus touchés par les « utilisations sociétales/culturelles du patrimoine » que les biens culturels et mixtes. En général, la région Amérique latine et Caraïbes semble également être plus touchée que les autres régions, en proportion du nombre total de leurs biens examinés dans le cadre du suivi réactif.

Les infrastructures de transport sont également identifiées comme une menace majeure pour les biens du patrimoine mondial. Elles comprennent le développement des infrastructures de transport de surface ou les effets liés à leur utilisation, les questions liées au développement de ports, d'aéroports ou, dans une moindre mesure, les infrastructures de transport souterrain. Elles ont un impact sur toutes les régions et catégories de patrimoine et ont affecté en moyenne 24% des biens examinés depuis 1985. Alors que le développement des infrastructures de transport de surface semble avoir un impact plus négatif sur les biens mixtes et naturels, les effets liés à leur utilisation semblent en revanche affecter les biens culturels dans une plus large mesure. La région Amérique latine et Caraïbes semble être plus vulnérable à cette menace que les autres régions.

Les activités humaines illégales (telles que le braconnage, l'exploitation forestière illégale, le commerce illicite, les constructions illégales, les pillages), les troubles civils, la guerre et la destruction délibérée du patrimoine ont un fort impact sur les biens du patrimoine mondial. En effet, ces activités affectent plus d'un tiers des biens examinés en 2013. Ces menaces, dans leur ensemble, semblent affecter proportionnellement davantage les biens naturels que les biens culturels et mixtes, en particulier dans les régions de l'Afrique et des États arabes. La seule région moins touchée est l'Europe et l'Amérique du Nord. Un facteur spécifique qui semble croître de plus en plus rapidement concerne les guerres et les troubles civils. Les rapports sur ce facteur ont en effet augmenté de 1% des biens examinés en 2003 à 9% en 2013.

Avec un impact sur plus de 20% de tous les biens de cette étude, les menaces liées à l'utilisation/la modification des ressources biologiques affectent 101 biens et sont globalement en augmentation depuis 1991. Ce groupe comprend des menaces telles que la modification du régime des sols, l'élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques, la pêche/collecte des ressources aquatiques, l'exploitation forestière/production de bois, la production de semences, la chasse de subsistance ou commerciale et affecte beaucoup plus les biens naturels que les biens culturels ou mixtes. Par ailleurs, les régions Afrique, États arabes et Amérique latine et Caraïbes semblent être les plus touchées. Les deux facteurs les plus signalés de ce groupe (modification du régime des sols et élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques) ont augmenté de manière significative et constante depuis 2005.

Enfin, les industries extractives (mines, prospection/exploitation pétrolière et gazière et exploitation de carrières) représentent une menace importante pour les biens du patrimoine mondial, concernant

près d'un tiers de tous les biens examinés par le Comité du patrimoine mondial. Depuis 1993, ce groupe de menaces est en augmentation à l'échelle mondiale. Les biens naturels sont beaucoup plus touchés par les industries extractives que les biens culturels ou mixtes. Au niveau régional, les régions Afrique et Asie-Pacifique semblent être les plus affectées par les questions minières et de prospection/exploitation pétrolière et gazière.

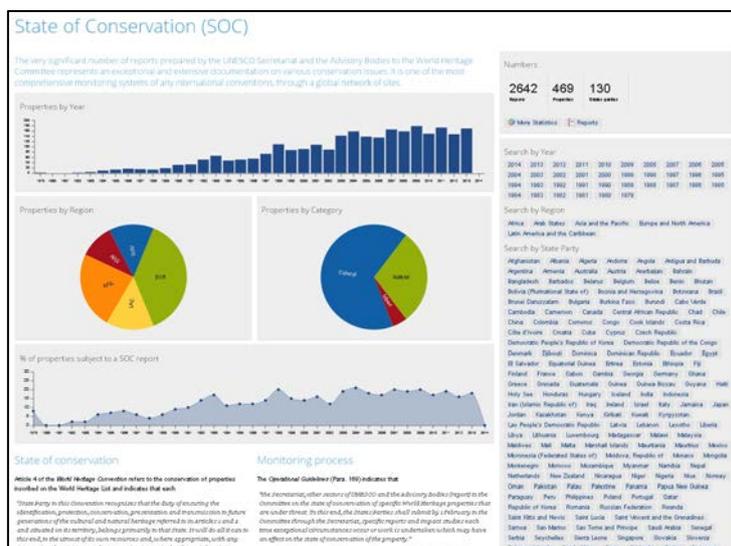
Les menaces susmentionnées ont été identifiées comme les principaux groupes de facteurs affectant les biens du patrimoine mondial examinés. Il existe malheureusement un bien plus grand nombre de facteurs ayant des effets négatifs sur la conservation de ces biens, mais dans une moindre mesure comme le montre cette étude, tels que les infrastructures de services, les événements écologiques et géologiques soudains, la pollution, les effets du changement climatique, les conditions locales, ainsi que les espèces envahissantes.

## I. INTRODUCTION

1. L'article 4 de la Convention du patrimoine mondial porte sur la conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et indique que « **Chacun des Etats parties à la présente Convention reconnaît l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel (...) situé sur son territoire, (...) et s'efforce d'agir à cet effet (...)** ». De plus, le paragraphe 169 des Orientations donne une définition détaillée du processus de suivi réactif (« processus SOC ») comme étant « la soumission par le Secrétariat (...) et les Organisations consultatives au Comité de rapports sur l'état de conservation de certains biens du patrimoine mondial qui sont menacés (...) ». Ces rapports sur l'état de conservation d'une sélection de biens sont examinés chaque année par le Comité du patrimoine mondial.
2. A sa 32e session (Québec, 2008), le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial de préparer un résumé analytique sur l'état de conservation des biens discutés à la 32e session, définissant les tendances (Décision **32 COM 7B.129**).
3. Après avoir pris note de ce document à sa 33e session (Séville, 2009), le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial de préparer un résumé des tendances, des changements et des menaces, basé sur un résumé analytique de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial sur cinq ans (2005-2009) (Décision **33 COM 7C**).
4. Ce document (WHC-10/34.COM/7C) a été examiné par le Comité à sa 34e session (Brasilia, 2010). Le Comité s'est ensuite félicité de la proposition des gouvernements de l'Australie et du Sénégal d'organiser une réunion d'experts sur les stratégies visant à relever les défis mondiaux en matière de conservation (Décision **34 COM 10D**) (Dakar, Sénégal, 13-15 avril 2011, cf. page <http://whc.unesco.org/fr/evenements/740/>).
5. Enfin, à sa 35e session (UNESCO, 2011), après avoir approuvé les recommandations de la réunion d'experts de Dakar (Décision **35 COM 7C**), le Comité du patrimoine mondial a poursuivi sa réflexion sur les tendances de l'état de conservation des biens et, considérant « *le besoin d'un suivi plus systématique des menaces* », a appelé les Etats parties à la *Convention* à soutenir la proposition de créer un « **Système d'information sur l'état de conservation** » exhaustif qui puisse servir de base à des études analytiques et aider les partenaires concernés par la conservation des biens, avec pour objectif de rendre ce système opérationnel sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial pour la 37e session du Comité en 2013.
6. Comme indiqué dans le document WHC-12/36.COM/7C présenté à la 36e session du Comité du patrimoine mondial (Saint-Pétersbourg, 2012) en réponse à la décision **35 COM 7C**, le Centre du patrimoine mondial a conçu un projet visant à développer un tel système d'information pour toutes les parties prenantes à la *Convention* et l'a présenté à divers bailleurs potentiels. L'Autorité flamande a apporté une réponse positive en vue de soutenir cet ambitieux projet.

## II. SYSTEME D'INFORMATION SUR L'ETAT DE CONSERVATION

7. Le principal objectif de ce projet consistait à développer une base de données informatisée, comportant des informations exhaustives et intégrées sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial examinés par le Comité du patrimoine mondial depuis 1979, et sur les facteurs ayant un impact négatif sur leur valeur universelle exceptionnelle. De plus, ce système permet aux utilisateurs d'assembler le puzzle que constituent les nombreux documents relatifs à l'état de conservation d'un bien particulier (rapports SOC, rapports de l'Etat partie, rapports de mission, décisions précédentes, etc.), archivés auparavant sous différents formats et répartis sur différentes pages Internet, qui sont à présent accessibles sur la même page Internet.
8. Après une phase de développement de deux ans, le système d'information sur l'état de conservation a été achevé fin septembre 2013, hébergé sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial à l'adresse <http://whc.unesco.org/fr/soc>, intégré avec les autres bases de données existantes (sur les candidatures, l'assistance internationale, les listes indicatives, les informations des Etats parties, la documentation statutaire, les décisions du Comité du patrimoine mondial, etc.) et est à présent ouvert à la consultation de toutes les parties prenantes à la *Convention*.
9. Le système d'information dispose d'une fonction multi-recherche avancée (par année, par bien, par Etat partie, par région, par type de menace, etc.) permettant d'extraire l'ensemble exact des données requises par les utilisateurs et fournir des statistiques et des graphiques pertinents.
10. En plus de son objectif évident en termes de suivi de l'état de conservation des biens, ce système d'information contribue largement à la mémoire institutionnelle de la *Convention du patrimoine mondial* et facilite une prise de décision bien informée et cohérente.
11. Cet outil permet également à tous les utilisateurs d'effectuer une analyse complète des menaces qui pèsent sur les biens et de leur évolution dans le temps. Ces analyses permettront d'identifier les menaces génériques, les problèmes de fond sous-jacents et les tendances potentielles au fil du temps. Elles aideront les États parties à améliorer les mesures d'atténuation visant à mieux protéger leurs biens.
12. La présente étude fait partie du projet soutenu par l'Autorité flamande et a été réalisée à partir du système d'information sur la conservation des biens du patrimoine mondial, créé récemment.



### III. BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE

13. Depuis les premiers temps de la *Convention du patrimoine mondial*, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial (ICCROM, ICOMOS et UICN) font rapport au Comité sur l'état de conservation de certains biens du patrimoine mondial qui sont menacés.
14. A partir de rapports *ad hoc* sur les menaces affectant les biens, souvent au moment de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, le processus d'établissement de rapports a évolué au fil des années vers un processus plus structuré appelé « suivi réactif », qui a été formalisé au paragraphe 169 des Orientations pour la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* (pour plus de détails, voir l'article de Rössler Mechtild et Veillon Richard, 2013, « Monitoring and reporting: trends in World Heritage conservation », dans Koenraad Van Balen, Aziliz Vandesan, Reflections on Preventive Conservation, Maintenance and Monitoring of Monuments, by the PRECM<sup>3</sup>OS UNESCO Chair, Acco, Leuven/Den Haag, 2013, pages 129 à 136).
15. Le Comité du patrimoine mondial examine tous les ans un certain nombre de ces rapports (appelés « rapports SOC ») sur l'état de conservation de certains biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril.
16. Tout au long de l'année, le Centre du patrimoine mondial (souvent en collaboration avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO et d'autres secteurs) et les Organisations consultatives examinent une quantité considérable d'informations sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, soit demandées par le Comité du patrimoine mondial, soit fournies par les Etats parties eux-mêmes ou par des tiers (individus, ONG, etc.). La principale source d'information provient des rapports sur l'état de conservation soumis par les Etats parties concernés suite à une demande du Comité du patrimoine mondial (paragraphe 169 des *Orientations* ou à une demande d'information ciblée de la part du Centre du patrimoine mondial (si le bien n'a pas encore fait l'objet d'un rapport au Comité du patrimoine mondial). Ces rapports donnent aux Etats parties l'occasion de porter toutes les informations pertinentes à l'attention du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives. Les Etats parties sont également encouragés à soumettre des informations détaillées sur tous les projets de développement susceptibles d'avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle du bien, en vue d'informer le Centre du patrimoine mondial conformément au paragraphe 172 des *Orientations*.
17. Lors de leurs réunions régulières, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives examinent les cas les plus critiques et décident conjointement si un rapport devrait être soumis au Comité du patrimoine mondial. Dans de nombreux cas, un rapport n'est pas nécessaire, car le problème peut être examiné avec l'Etat partie concerné ou grâce à l'avis d'un expert sur un projet précis (par exemple, suite à l'envoi de documents conformément au paragraphe 172 des *Orientations*). Dans certains cas, les Etats parties invitent des experts à visiter les biens afin d'examiner une question spécifique dans le cadre d'une mission consultative.
18. Il apparaît ainsi que les rapports examinés dans cette étude ne représentent que la « *pointe de l'iceberg de la conservation* », car un nombre beaucoup plus élevé de biens est confronté à des menaces, mais celles-ci sont traitées directement par le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les Etats parties concernés et ne nécessitent pas l'intervention du Comité du patrimoine mondial.
19. Entre 1979 et 2013, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives ont préparé un total de 2642 rapports sur l'état de conservation de 469 biens du patrimoine mondial situés dans 130 Etats parties.

20. La présente analyse se fonde sur une compilation des informations recueillies dans ces 2642 rapports et ne prend pas en compte les cas qui ont été résolus sans passer par un rapport au Comité du patrimoine mondial.
21. Comme le montre le diagramme 1, le nombre de rapports SOC a augmenté rapidement entre 1979 (1 rapport) et 2004 (153 rapports), mais est resté assez stable depuis, avec une moyenne de 154 rapports SOC chaque année.
22. Le nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ayant augmenté en proportion au fil des années (cf. diagramme 2), il est important de comparer le pourcentage de biens qui font effectivement l'objet d'un rapport chaque année, avec le nombre total des biens inscrits au même moment. Ces données vont fournir une indication sur le pourcentage des biens du patrimoine mondial menacés chaque année (cf. diagramme 3). Malgré une augmentation rapide jusqu'en 1993, le pourcentage des biens du patrimoine mondial faisant l'objet d'un rapport SOC est resté plutôt stable jusqu'en 2003 avec une moyenne d'environ 18,5%. Les pics notables en 1993 et 1998 sont liés respectivement à un suivi régional (premiers pas vers le système actuel de rapports périodiques) des biens du patrimoine mondial de la région Amérique latine et Caraïbes et à une mission conjointe Centre du patrimoine mondial/UICN en Chine, ce qui a introduit un plus grand nombre de rapports dans le processus.

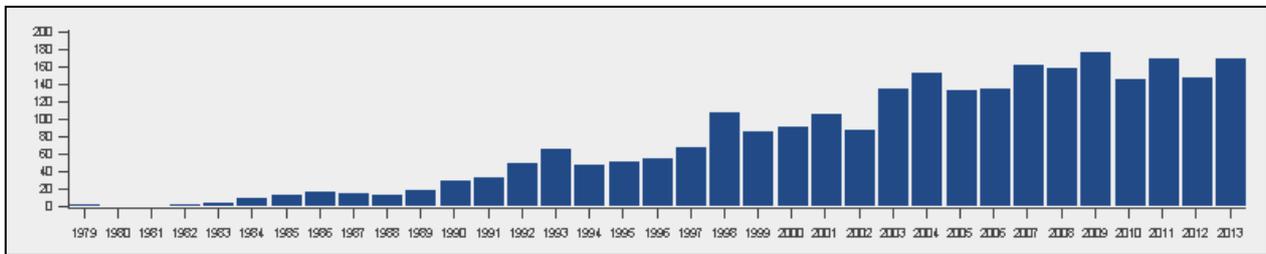


Diagramme 1 : nombre de rapports SOC examinés par le Comité du patrimoine mondial entre 1979 et 2013

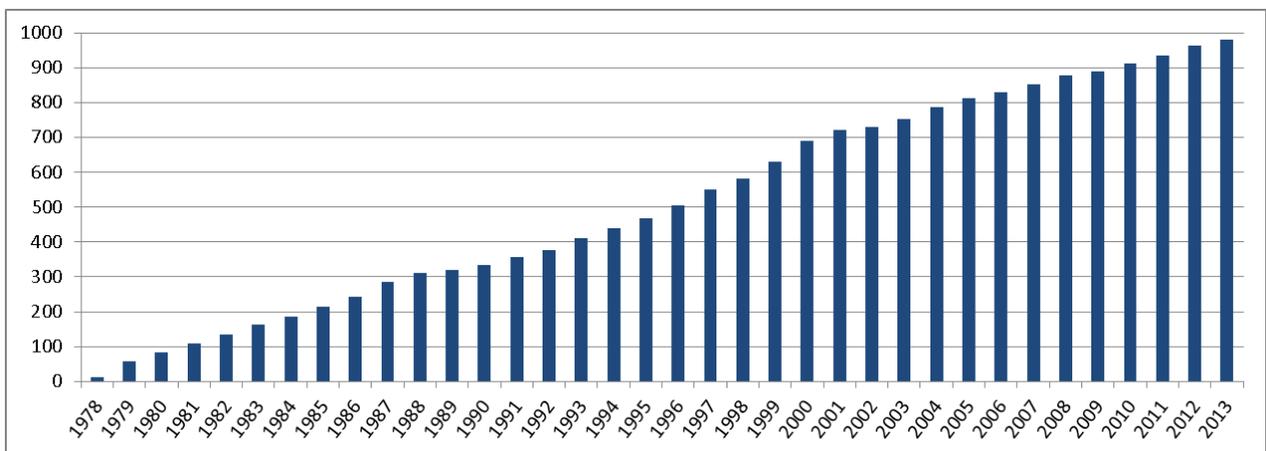


Diagramme 2 : nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1978

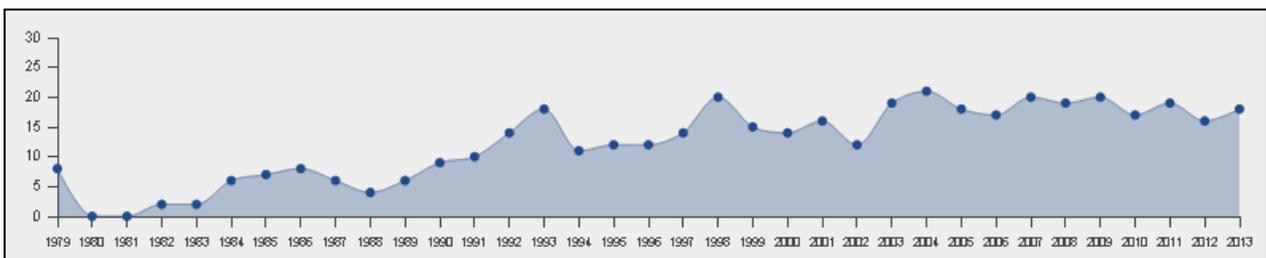


Diagramme 3 : pourcentage des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui ont fait l'objet d'un rapport SOC entre 1979 et 2013

## IV. FACTEURS AFFECTANT LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE

23. Dans les rapports SOC examinés par le Comité du patrimoine mondial, les menaces qui pèsent sur la valeur universelle exceptionnelle des biens sont indiquées sous forme narrative (par exemple « pour évaluer l'importance de la menace que constitue la prolifération de *Typha australis* et d'autres espèces aquatiques envahissantes » dans le rapport de 2005 sur le Parc national des oiseaux du Djoudj – Sénégal ; ou le « rapport sur l'évaluation des dommages subis par le Centre historique d'Arequipa, suite au séisme du 23 juin 2001 » dans le rapport de 2001 sur le Centre historique de la ville d'Arequipa – Pérou).
24. Afin d'avoir une approche cohérente pour tous les biens examinés dans les différentes régions du monde et les différentes catégories de patrimoine (naturel, mixte et culturel), il était nécessaire que le Système d'information sur l'état de conservation traite les facteurs/menaces de manière homogène.
25. C'est pour cette raison que la liste type des facteurs/menaces qui figure dans la section II du rapport périodique (facteurs primaires et secondaires) a été utilisée, et chaque menace décrite dans un rapport SOC a été convertie en un facteur-type correspondant. Par exemple, la menace évoquée ci-dessus à propos du Parc national des oiseaux du Djoudj au Sénégal a été convertie en « *Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce* », tandis que le facteur affectant le centre de la ville d'Arequipa au Pérou a été converti en « *tremblement de terre* ».
26. Cette typologie assure une cohérence accrue à l'analyse des menaces au fil des années. Les 14 facteurs primaires et 83 menaces secondaires se répartissent comme suit :

### 1. Habitat et développement

- Habitat
- Développement commercial
- Zones industrielles
- Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs

### 2. Infrastructures de transport

- Infrastructures de transport de surface
- Infrastructures de transport aérien
- Infrastructures de transport maritime
- Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transports
- Infrastructures de transport souterrain

### 3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

- Infrastructures hydrauliques
- Infrastructures liées aux énergies renouvelables
- Infrastructures liées aux énergies non-renouvelables
- Installations localisées
- Grandes installations linéaires

### 4. Pollution

- Pollution des océans
- Pollution des eaux souterraines
- Pollution des eaux de surface
- Pollution de l'air
- Déchets solides

- Apport excessif d'énergie

### 5. Utilisation/modification des ressources biologiques

- Pêche/collecte de ressources aquatiques
- Aquaculture
- Modification du régime des sols
- Elevage de bétail/pacage d'animaux domestiques
- Production de semences
- Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales
- Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance
- Chasse commerciale
- Chasse de subsistance
- Exploitation forestière/ production de bois

### 6. Utilisation de ressources matérielles

- Exploitation minière
- Exploitation de carrières
- Pétrole et gaz
- Exploitation hydraulique

### 7. Conditions locales affectant le tissu physique

- Vent
- Humidité relative
- Température
- Radiation/lumière
- Poussière
- Eau, pluie

- Nuisibles
- Microorganismes

#### 8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

- Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses
- Modification des valeurs associées au patrimoine
- Chasse, récolte et ramassage traditionnels
- Modifications du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels
- Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés
- Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

#### 9. Autres activités humaines

- Activités illégales
- Destruction délibérée du patrimoine
- Entraînement militaire
- Guerre
- Terrorisme
- Troubles civils

#### 10. Changement climatique et problèmes météorologiques

- Tempêtes
- Inondations
- Sécheresses
- Désertification
- Modification des eaux océaniques
- Changements de température
- Autres impacts liés au changement climatique

#### 11. Evènements écologiques ou géologiques soudains

- Eruption volcanique
- Tremblement de terre
- Tsunami/raz-de-marée
- Avalanche/glissement de terrain
- Erosion et envasement/dépôt
- Incendies d'origine naturelle

#### 12. Espèces envahissantes/exotiques ou hyper-abondantes

- Espèces transportées
- Espèces envahissantes/exotiques terrestres
- Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce
- Espèces envahissantes/exotiques marines
- Espèces hyper-abondantes
- Matériel génétiquement modifié

#### 13. Gestion et facteurs institutionnels

- Cadre juridique
- Activités de recherche/de suivi à faible impact
- Gouvernance
- Activités de recherche/de suivi à fort impact
- Activités de gestion
- Ressources financières
- Ressources humaines

#### 14. Autre(s) facteur(s)

- Autre(s) facteur(s)

27. Chaque facteur secondaire mentionné ci-dessus inclut un certain nombre de facteurs tertiaires, plus précis, qui sont présentés à l'Annexe 1, mais ne seront pas utilisés dans l'analyse. Cette étude restera au niveau des facteurs primaires et secondaires.
28. Il est important de noter que 77% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont des biens culturels, 20% des biens naturels et 3% des biens mixtes. Par conséquent, les facteurs qui touchent principalement les biens culturels seront *de facto* les plus courants dans cette analyse globale ; à l'inverse, les facteurs qui touchent principalement les biens naturels seront moins représentés à l'échelle globale, même s'ils touchent une vaste proportion des biens naturels examinés. Afin de prendre en compte ces particularités, ce document présentera des analyses statistiques à différents niveaux (à l'échelle globale, ainsi que par catégorie de patrimoine et par région).

## V. IDENTIFICATION DE TENDANCES DANS LA CONSERVATION DES BIENS

### A. Analyse globale

29. Comme indiqué plus haut, entre 1979 et 2013, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives ont préparé un total de 2642 rapports SOC pour examen par le Comité du patrimoine mondial. Ces rapports ont fourni des informations sur l'état de conservation de 469 biens.
30. Ces 469 biens sont situés dans 130 Etats parties. Par conséquent, 82% des 160 États parties à la *Convention* avec au moins un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ont eu au moins un de leurs biens affectés par des facteurs appelant l'attention du Comité (note : à compter du 1er janvier 2014, 190 États parties ont ratifié la *Convention*, dont 160 ont au moins un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial).
31. Certains États parties plus que d'autres ont été sollicités pour fournir des informations sur l'état de conservation de leurs biens par le biais d'un rapport SOC. Par exemple, 104 rapports SOC ont concerné 10 des 11 biens situés au Pérou et 108 rapports SOC ont concerné 13 des 25 biens inscrits en Fédération de Russie.
32. Globalement, la répartition géographique des biens ayant fait l'objet d'un rapport est celle présentée dans le diagramme 4 ci-dessous. Les abréviations suivantes seront utilisées pour les régions tout au long de l'étude :
- AFR : Afrique
  - ARB : Etats arabes
  - APA : Asie-Pacifique
  - EUR-NA : Europe et Amérique du Nord
  - LAC : Amérique latine et Caraïbes

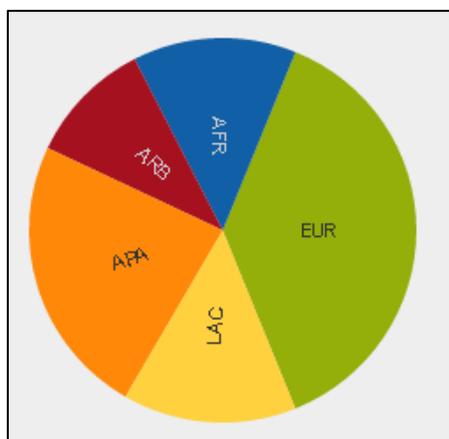


Diagramme 4 : répartition géographique des 469 biens ayant fait l'objet d'un rapport SOC entre 1979 et 2013  
(AFR: 14%; ARB: 10%; APA: 24%; EUR: 38%; LAC: 14%)

33. Le diagramme 5 ci-dessous compare les pourcentages relatifs des biens du patrimoine mondial qui ont fait l'objet d'au moins un rapport SOC et ceux des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, pour chaque région. Avec 14% des biens examinés dans le cadre du processus SOC et 9% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, la région Afrique occupe une place prépondérante dans le processus SOC, alors que le pourcentage de rapports est inférieur pour les autres régions. Avec la moitié des biens inscrits sur la Liste, l'Europe et l'Amérique du Nord est la seule région ayant un pourcentage de rapports encore inférieur.

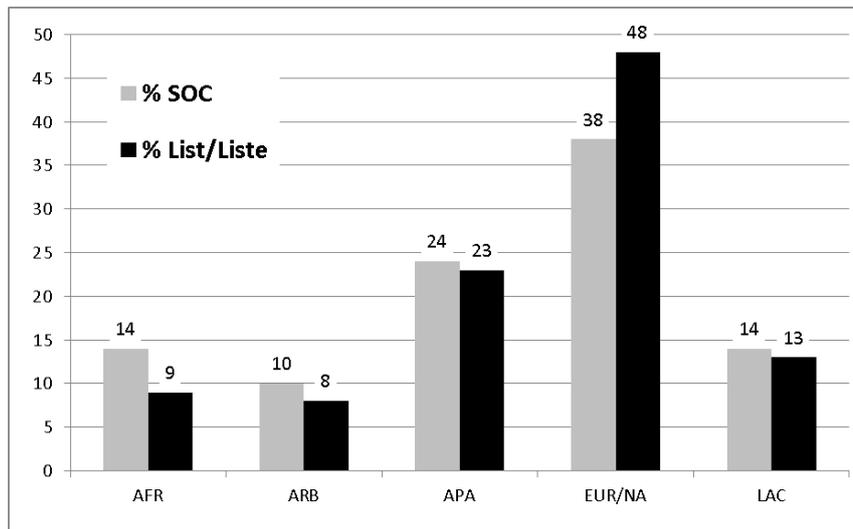


Diagramme 5 : répartition géographique des 469 biens ayant fait l'objet d'un rapport entre 1979 et 2013 (SOC - gris) et répartition géographique de l'ensemble des 981 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (noir)

34. De même, le diagramme 6 ci-dessous compare les pourcentages relatifs des biens du patrimoine mondial qui ont fait l'objet d'au moins un rapport SOC et ceux des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dans chaque catégorie (biens naturels, mixtes et culturels). Avec 30% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC et 20% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les biens naturels semblent faire plus souvent l'objet d'un rapport. Au contraire, avec 77% des biens de la Liste, la catégorie des biens culturels fait l'objet d'un moindre pourcentage de rapports dans le processus SOC (66%).

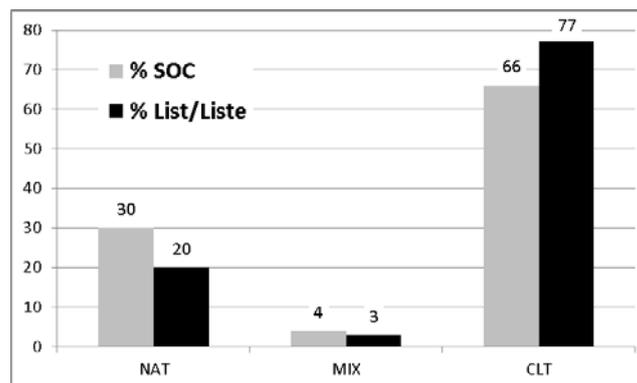


Diagramme 6 : pourcentage des biens naturels, mixtes et culturels ayant fait l'objet d'un rapport SOC entre 1979 et 2013 (SOC - gris) et pourcentage des biens naturels, mixtes et culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (noir)

35. Des trois catégories de biens (naturels, mixtes et culturels), les biens culturels semblent avoir le moins de rapports dans le processus SOC. En effet, seulement 40,8% de l'ensemble des biens culturels ont fait l'objet d'au moins un rapport dans le cadre du processus SOC, alors que 72,4% des biens mixtes et 71,5% des biens naturels ont fait l'objet d'au moins un rapport (cf. diagramme 7).

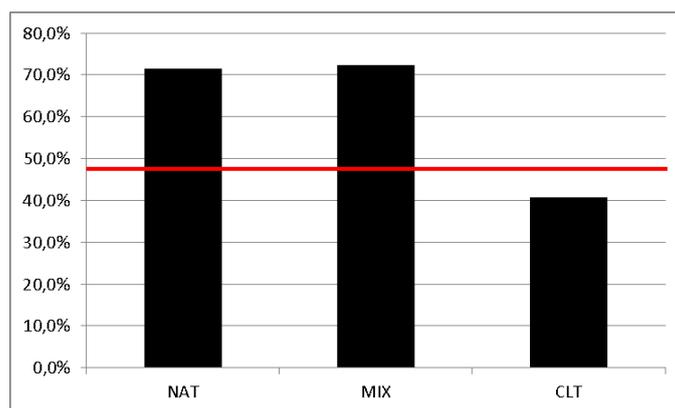


Diagramme 7 : pourcentage des biens naturels, mixtes et culturels ayant fait l'objet d'au moins un rapport SOC entre 1979 et 2013

36. Il y a eu en moyenne cinq ou six rapports par bien entre 1979 et 2013 ; certains biens ont eu seulement un rapport SOC (comme le Parc national du lac Malawi, au Malawi ou le Parc national de Rapa Nui, au Chili), alors que d'autres ont eu pendant la même période jusqu'à 28 rapports SOC (Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, Côte d'Ivoire/Guinée).
37. Il existe des différences importantes selon la catégorie de patrimoine et la région examinée (cf. le diagramme 8).
38. En effet, les biens naturels font en moyenne l'objet de 7,2 rapports contre 4,9 pour les biens culturels. De même, les biens situés dans la région Afrique font l'objet de 8 rapports en moyenne, contre 4,7 pour les biens de la région Europe et Amérique du Nord, qui sortent ensuite progressivement du processus de suivi réactif.
39. Comme il apparaît dans les diagrammes 9a, 9b et 9c, il existe des variations sensibles entre les régions selon la catégorie de patrimoine considéré. En effet, le nombre moyen de rapports sur les biens naturels varie de 5 en Asie-Pacifique à quasiment 11 en Afrique. Le nombre de rapports sur les biens mixtes est également beaucoup plus élevé pour les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes (respectivement, 8,7 et 7,7) que pour l'Asie-Pacifique et pour l'Europe et l'Amérique du Nord (respectivement 4,5 et 4,1). Enfin, ce nombre moyen de rapports est plus équilibré pour les biens culturels et varie seulement entre 4,3 et 6 rapports.

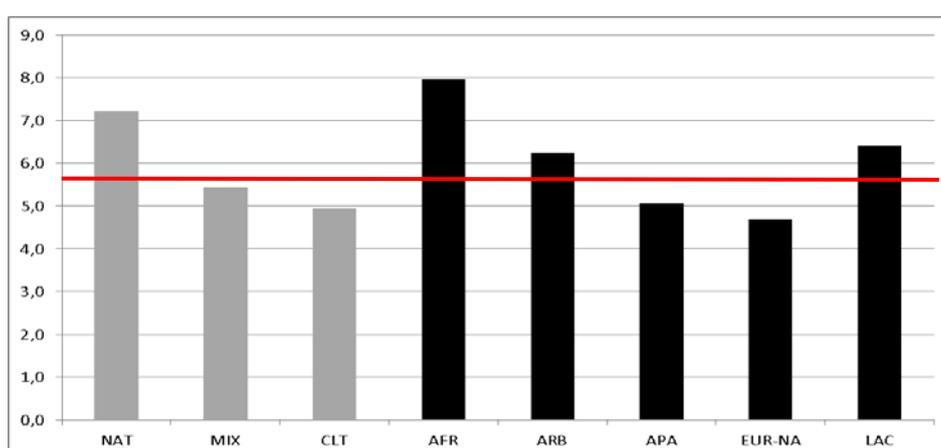


Diagramme 8 : nombre moyen de rapports SOC préparés entre 1979 et 2013 pour chaque bien naturel, mixte et culturel (gris) ainsi que pour chaque région (noir)

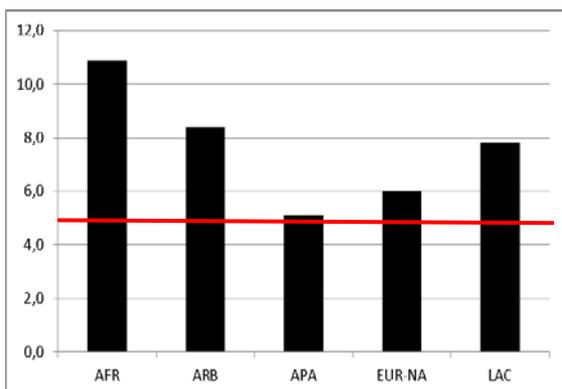


Diagramme 9a : nombre moyen de rapports SOC préparés entre 1979 et 2013 pour chaque bien naturel

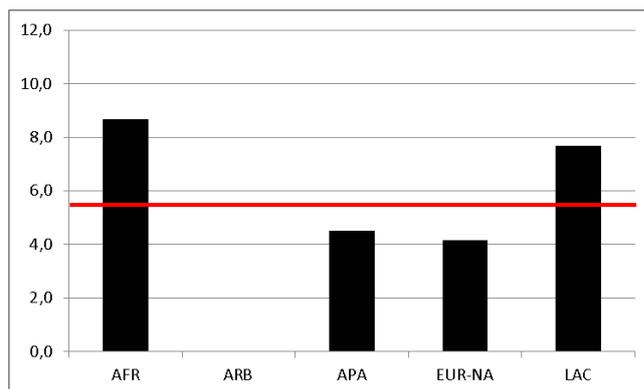


Diagramme 9b : nombre moyen de rapports SOC préparés entre 1979 et 2013 pour chaque bien mixte

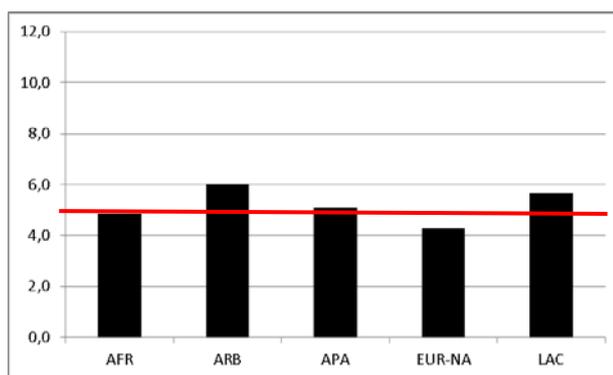


Diagramme 9c : nombre moyen de rapports SOC préparés entre 1979 et 2013 pour chaque bien culturel

40. En analysant ces chiffres, on doit également tenir compte du fait que l'exercice de rapports sur l'état de conservation a commencé plus tard pour les biens culturels que pour les biens naturels et mixtes. Entre 1979 et 1989, 30% des rapports concernaient des biens culturels, alors qu'en moyenne, entre 1979 et 2013, 66% des biens étaient des biens culturels.

## B. Analyse en fonction des groupes primaires de menaces

41. Comme indiqué ci-dessus, la section II du questionnaire des rapports périodiques (point 3), soumis tous les 6 ans à tous les États parties à la *Convention*, par région, comprend une liste de facteurs qui affectent la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial. 83 facteurs-type (« facteurs secondaires ») ont été identifiés et regroupés dans une liste de 13 « facteurs primaires » + « autres menaces » pour les facteurs qui ne correspondaient à aucun facteur primaire. Cette liste harmonisée de facteurs est utilisée pour toutes les régions, devenant ainsi l'outil le plus pertinent disponible aux fins de comparaison.
42. Pour cette raison, chaque description narrative des menaces présentées dans un rapport SOC a été convertie en facteurs-type primaires et secondaires correspondants. Les 13 principaux facteurs sont les suivants, par ordre alphabétique :
- Changement climatique/problèmes météorologiques
  - Conditions locales affectant le tissu physique
  - Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes
  - Évènements écologiques ou géologiques soudains
  - Gestion et facteurs institutionnels
  - Habitat et développement
  - Infrastructures de transport
  - Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services
  - Pollution
  - Utilisation/modification des ressources biologiques
  - Utilisation de ressources matérielles
  - Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine
  - Autres activités humaines
43. Le diagramme 10 montre le pourcentage des biens qui ont fait l'objet d'un rapport SOC et qui sont touchés par chacun des 13 facteurs primaires (« autres menaces » n'a pas été inclus dans ce tableau en raison du nombre relativement faible de biens concernés par ce seul facteur). Il montre que les facteurs liés à « *Gestion et facteurs institutionnels* », « *Habitat et développement* », « *Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine* », « *Infrastructures de transport* » et « *Autres activités humaines* » sont les cinq groupes de menaces les plus répandus, qui entraînent la préparation d'un rapport SOC pour examen par le Comité du patrimoine mondial ; chacun d'entre eux touche plus de 30% des biens déclarés entre 1979 et 2013.
44. Pour les 469 biens examinés par le Comité du patrimoine mondial, on enregistre un total de 2426 facteurs secondaires individuels, ce qui donne une moyenne de 5,1 facteurs mentionnés pour chaque bien. Cela indique qu'en plus de chaque menace en tant que telle, il faut prendre en compte l'impact cumulé des menaces sur la valeur universelle exceptionnelle au moment de l'adoption de mesures globales d'atténuation.

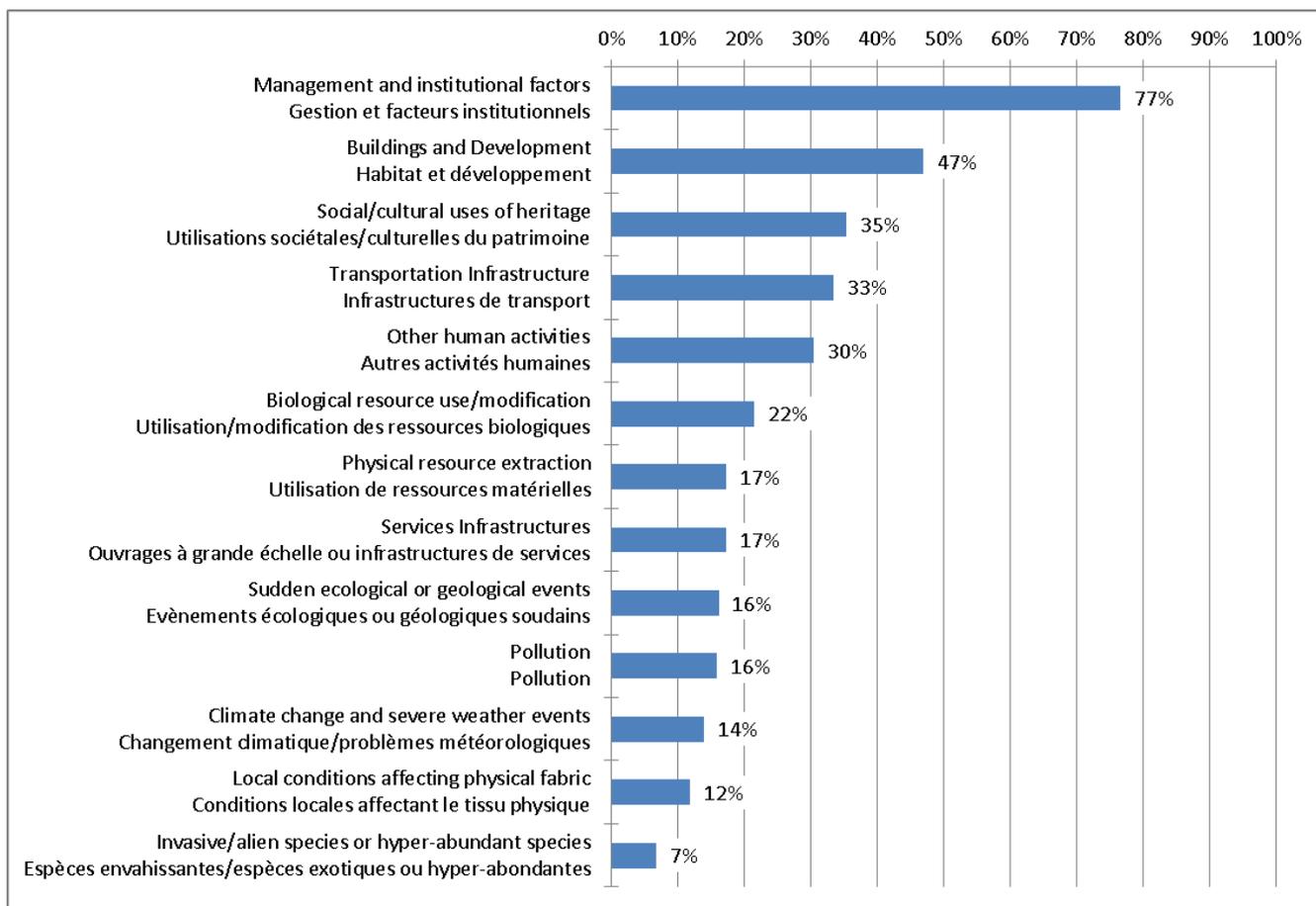


Diagramme 10 : pourcentage des biens affectés par chacun des 13 facteurs primaires entre 1979 et 2013

45. Il est possible d'affiner cette analyse afin d'identifier les facteurs secondaires qui reviennent le plus souvent dans les rapports SOC entre 1979 et 2013. Le tableau 1 présente le pourcentage des biens touchés par les facteurs secondaires les plus fréquents dans les rapports SOC (cf. également l'annexe 2 pour plus de détails).

Facteur primaire	Facteur secondaire	% des biens affectés
Gestion et facteurs institutionnels	Systèmes/Plan de gestion	71%
Habitat et développement	Habitat	37%
Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine	Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	26%
Gestion et facteurs institutionnels	Cadre juridique	24%
Infrastructures de transport	Infrastructures de transport de surface	23%
Autres activités humaines	Activités illégales	22%
Gestion et facteurs institutionnels	Ressources financières	19%
Gestion et facteurs institutionnels	Activités de gestion	19%
Gestion et facteurs institutionnels	Ressources humaines	17%
Habitat et développement	Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	14%
Utilisation/modification des ressources biologiques	Modification du régime des sols	12%
Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine	Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés	12%
Utilisation de ressources matérielles	Exploitation minière	10%
Conditions locales affectant le tissu physique	Eau (pluie/nappe phréatique)	10%
Autres activités humaines	Destruction délibérée du patrimoine	10%
Habitat et développement	Installations d'interprétation pour les visiteurs	10%

Tableau 1 : pourcentage des biens affectés par les facteurs secondaires les plus fréquents (c.-à-d. au moins 10%)

Facteur primaire	Facteur secondaire	Nombre moyen de rapports produits pour chaque bien
Autres activités humaines	Troubles civils	7,7
Autres activités humaines	Activités illégales	5,8
Pollution	Pollution des eaux de surface	5,6
Utilisation de ressources naturelles	Exploitation minière	5,2
Changement climatique et phénomènes météorologiques extrêmes	Désertification	5,0
Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine	Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés	4,9
Utilisation/modification des ressources biologiques	Modification du régime des sols	4,8
Utilisation/modification des ressources biologiques	Elevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	4,8
Gestion et facteurs institutionnels	Systèmes de gestion/plan de gestion	4,6
Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes	Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce	4,6
Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes	Espèces transportées	4,5
Infrastructures de services	Infrastructures hydrauliques	4,5
Utilisation/modification des ressources biologiques	Production de semences	4,4
Habitat et développement	Habitat	4,1
Infrastructures de transport	Infrastructures de transport de surface	4,1

Tableau 2 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté selon un certain nombre de facteurs secondaires, par ordre décroissant

46. Cette section présentera chaque facteur primaire et son évolution au fil du temps, en partant du facteur primaire ayant le plus d'impact sur les biens jusqu'à celui ayant le moins d'impact, comme indiqué dans le diagramme 10.

### a) *Gestion et facteurs institutionnels*

47. Avec plus de trois biens sur quatre affectés par un facteur institutionnel ou de gestion, ce facteur primaire est de loin le plus courant dans les rapports SOC. Il touche 359 biens dans 122 Etats parties (cf. diagramme 11), ce qui indique que cette menace est très largement répandue et ne se limite pas à une région particulière.

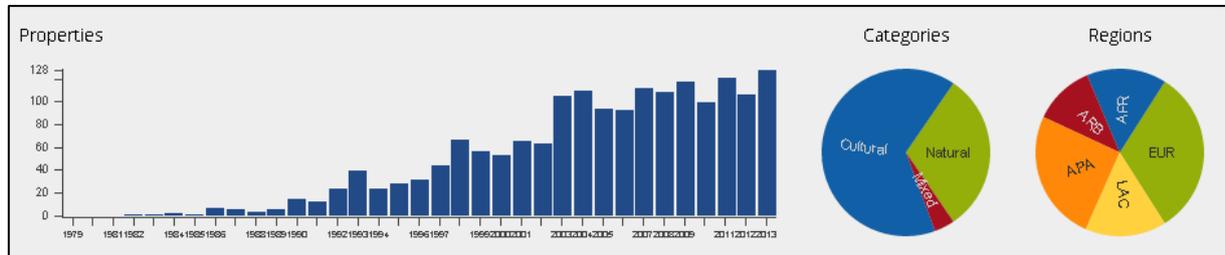


Diagramme 11 : répartition des biens affectés par « Gestion et facteurs institutionnels » (par an, par catégorie et par région)

48. Au fil des ans, un nombre croissant de biens examinés dans le cadre du processus SOC ont été affectés par des facteurs institutionnels et de gestion (de 8% en 1985 à 78% en 2013) (cf. diagramme 12).

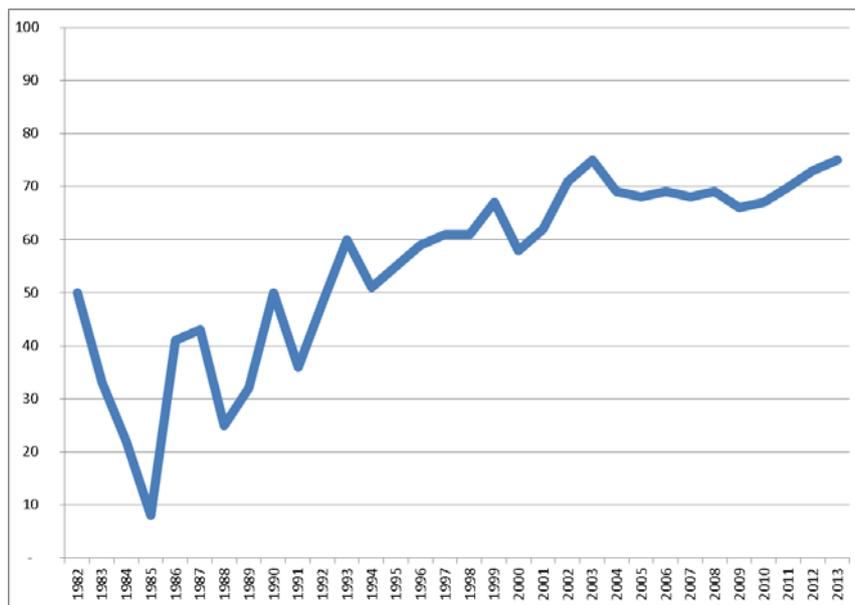


Diagramme 12 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés par « Gestion et facteurs institutionnels » au fil du temps

49. Sur les 2642 rapports SOC considérés, 1722 mentionnent un problème de plan ou de système de gestion (y compris des questions de limites) (1517), d'activités de gestion (299), de ressources financières (281), de cadre juridique (280), de ressources humaines, de gouvernance (60) ou d'impact négatif lié à des activités de recherche/suivi (32) (cf. tableau 3).

Facteur secondaire	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports/bien
Systèmes de gestion/plan de gestion	1517	331	4,6
Cadre juridique	280	112	2,5
Ressources financières	281	91	3,1
Activités de gestion	299	88	3,4
Ressources humaines	215	80	2,7
Gouvernance*	60	17*	3,5
Activités de recherche/suivi à fort impact*	32	16*	2
Activités de recherche/suivi à faible impact	0	0	0

Tableau 3 : nombre moyen de rapports produits pour les biens affectés par chacun des 8 facteurs secondaires de « Gestion et facteurs institutionnels » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

50. Le tableau 3 indique que certains facteurs affectant les biens exigent plus de temps que d'autres pour être gérés et atténués. Par exemple, les questions de cadre juridique ou de manque de ressources (financières et humaines) prennent moins de temps pour être résolues (entre 2,5 et 3,1 rapports) que le développement d'un plan ou d'un système de gestion et sa mise en œuvre adéquate (en moyenne 4,6 rapports).
51. Dans certains cas, un rapport SOC a été préparé du fait de l'absence d'un tel plan ou système. Par la suite, des rapports ont continué à être soumis au Comité en raison de leur absence de mise en œuvre. Avec la publication récente de manuels de référence sur « *Gérer les villes historiques* » (cf. <http://whc.unesco.org/fr/series/27/>) et « *Gérer le patrimoine mondial naturel* » (cf. <http://whc.unesco.org/fr/gerer-le-patrimoine-mondial-naturel/>) et la publication à venir de manuels semblables pour les biens culturels, il faut espérer que cette menace commencera à diminuer dans un futur proche.
52. Comme il apparaît dans le diagramme 13, la menace posée par la gestion et les facteurs institutionnels affecte toutes les catégories de biens (culturels, mixtes et naturels) et toutes les régions (les barres d'erreurs se recourent) à un niveau identique. On remarquera seulement qu'en proportion, les biens situés dans la région Europe et Amérique du Nord tendent à être un peu moins touchés par la gestion et les facteurs institutionnels (les barres d'erreurs ne se recourent pas) que d'autres régions, ou bien que ces facteurs apparaissent moins dans leurs rapports au Comité du patrimoine mondial que d'autres menaces pour leur valeur universelle exceptionnelle.

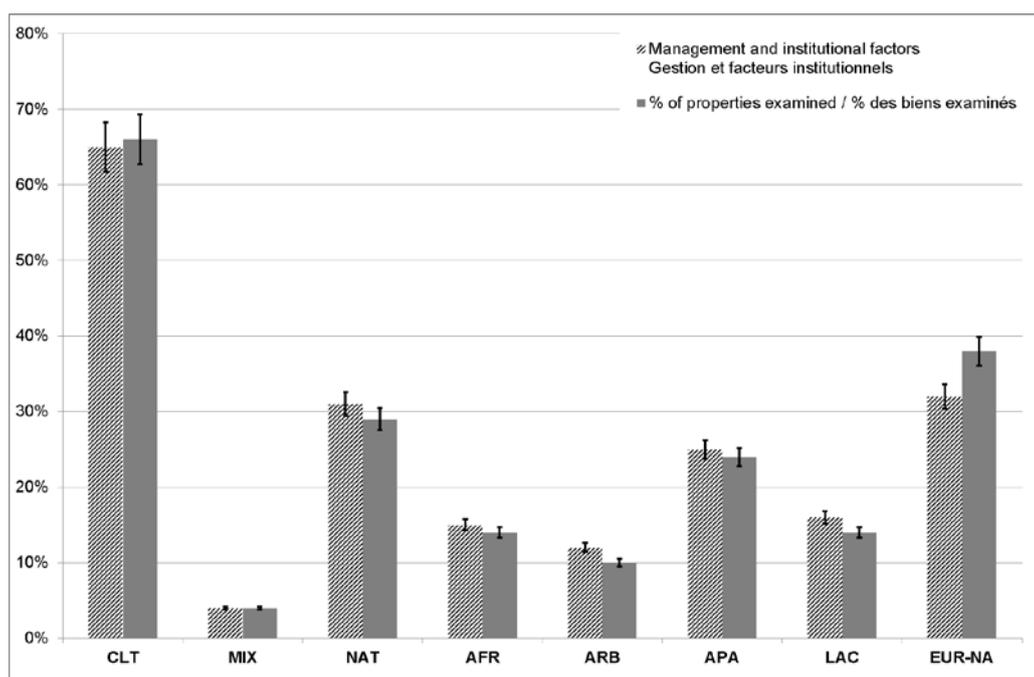


Diagramme 13 : pourcentage de biens affectés par des facteurs relevant de « Gestion et facteurs institutionnels » par catégorie et par région (rayé - à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le processus SOC par catégorie et par région (gris foncé - à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition globale dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Ressources financières	48%	3%	<b>48%</b>	<b>33%</b>	8%	24%	15%	<b>20%</b>
Ressources humaines	60%	1%	<b>39%</b>	<b>31%</b>	<b>15%</b>	21%	15%	<b>18%</b>
Cadre juridique	<b>77%</b>	2%	21%	13%	<b>13%</b>	21%	29%	<b>25%</b>
Activités de gestion	<b>92%</b>	1%	7%	10%	<b>16%</b>	<b>28%</b>	30%	16%
Systèmes de gestion/plan de gestion	65%	4%	31%	16%	12%	26%	31%	15%
Gouvernance*	59%*	6%*	35%*	6%*	24%*	12%*	12%*	47%*
Activités de recherche/suivi à fort impact*	94%*	6%*	0%*	0%*	13%*	25%*	31%*	31%*
Activités de recherche/suivi à faible impact	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 4 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire relevant de « Gestion et facteurs institutionnels ». Les chiffres en gras indiquent un pourcentage largement supérieur à celui attendu en fonction de la répartition mondiale des biens examinés dans le processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'obtenir une analyse statistiquement pertinente).

53. Comme le montre le tableau 4, les activités de gestion et les questions de cadre juridique affectent la plupart des biens culturels, tandis que les biens naturels sont plus touchés par le manque de ressources financières et humaines.
54. En proportion, le manque de ressources se fait sentir davantage dans les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes, alors que les activités de gestion inappropriées semblent affecter davantage les Etats arabes et la région Asie-Pacifique.

55. L'absence de plan ou de système de gestion est un facteur très répandu à travers le monde et dans toutes les catégories de patrimoine. En effet, le pourcentage des biens affectés par ce facteur dans chaque catégorie et chaque région correspond à leur répartition globale dans le processus SOC.
56. Enfin, la menace liée à l'absence de cadre juridique ou à son caractère inadéquat affecte proportionnellement davantage les biens de la région Amérique latine et Caraïbes que ceux des autres régions (cette région comprend 25% des biens affectés par ce facteur, alors qu'elle représente 14% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC).

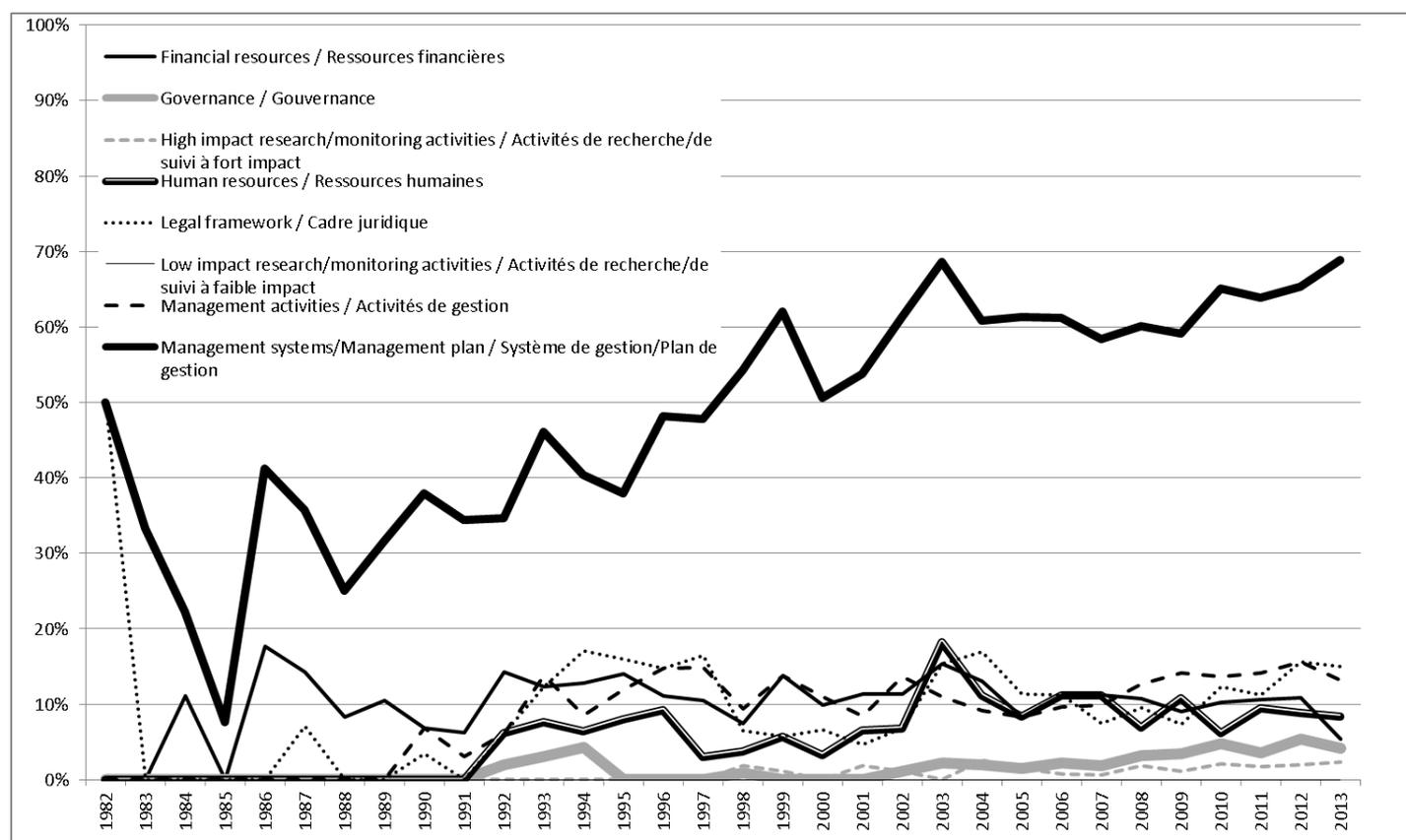


Diagramme 14 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 8 facteurs relevant de « Gestion et facteurs institutionnels » depuis 1982

57. Si on regarde le nombre d'occurrences de chacun des 8 facteurs relevant de « Gestion et facteurs institutionnels » dans les rapports depuis 1982 (année où cette menace est apparue dans les rapports) (diagramme 14), il apparaît que le seul facteur en nette augmentation concerne les plans ou systèmes de gestion. Il figure dans 70% de tous les rapports SOC de 2013. À noter qu'il comprend à la fois l'absence de plan ou de système de gestion, son absence de mise en œuvre et également l'absence de limites du bien ou la nécessité de les clarifier/réviser.
58. On note également une légère augmentation de l'absence de bonne gouvernance, de l'absence de cadre juridique (ou son insuffisance) ainsi que, dans une bien moindre mesure, une augmentation d'activités de gestion ayant un impact négatif sur la VUE des biens, soit en raison d'un manque d'expertise et de savoir-faire, soit à cause d'une altération intentionnelle de l'authenticité du bien.

## b) Habitat et développement

59. Ce groupe de menaces concerne près de la moitié des biens considérés dans cette étude (47%), se plaçant au second rang dans les rapports sur l'état de conservation. Il concerne 220 biens situés dans 97 Etats parties (cf. diagramme 15).

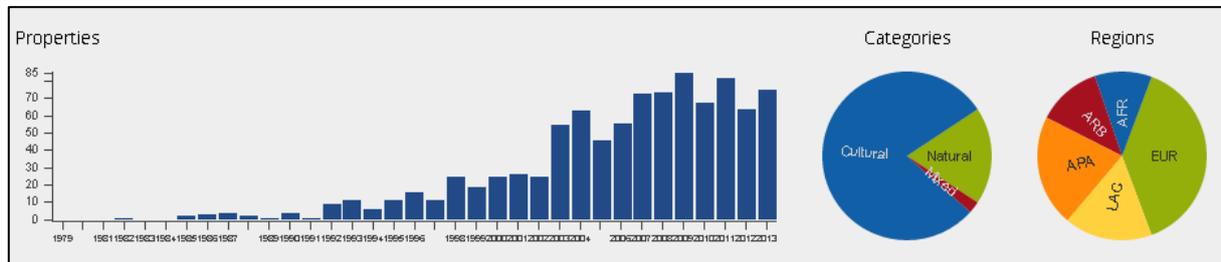


Diagramme 15 : répartition des biens affectés par des facteurs « Habitat et développement » (par année, par catégorie et par région)

60. Avec le temps, on remarque une augmentation nette du pourcentage de biens affectés par les menaces « Habitat et développement » (cf. diagramme 16).

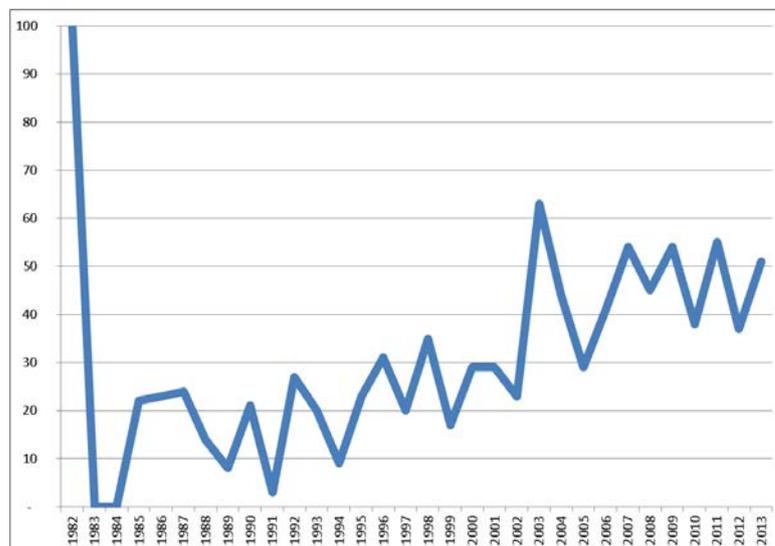


Diagramme 16 : pourcentage des biens examinés dans les rapports SOC qui sont affectés avec le temps par des facteurs « Habitat et développement »

61. Parmi les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 924 mentionnent une menace due soit à l'habitat (726), aux vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs (185), aux installations d'interprétation pour les visiteurs (92) et au développement commercial (75) ou industriel (30).
62. Il convient de noter que le groupe de menaces « Habitat et développement » comprend seulement l'habitat et les vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs. Les autres types d'infrastructures sont répertoriés dans d'autres groupes de menaces, comme « Infrastructures de transport » pour les aéroports, les métros, les tunnels et les routes ou sous « Infrastructures de services » pour les barrages, les fermes éoliennes et autres installations localisées (plus de détails à l'annexe 1).
63. Le tableau 5 indique que l'atténuation des menaces posées par les projets d'habitat (comme les gratte-ciels et les zones résidentielles) a tendance à exiger davantage de rapports au Comité (4,1 rapports en moyenne pour chaque bien concerné) que les menaces que constitue le développement d'installations d'interprétation pour les visiteurs (2 rapports en moyenne). S'agissant des projets d'habitat, le Comité du patrimoine mondial demande souvent aux Etats

parties de fournir des évaluations d'impact sur l'environnement ou des évaluations d'impact sur le patrimoine avant de prendre une décision. Ces évaluations sont longues et coûteuses à réaliser, et ajoutent encore aux délais entre la première notification de la menace au Centre du patrimoine mondial et le rapport final au Comité, dès lors que la menace a été atténuée.

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyens de rapports/bien
Habitat	726	175	4,1
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	185	65	2,8
Installations d'interprétation pour les visiteurs	92	47	2
Développement commercial	75	31	2,4
Zones industrielles*	30	9*	3,3

Tableau 5 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par un des 5 facteurs secondaires « Habitat et développement » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

64. Le rapport au Comité sur les projets d'habitat est souvent motivé par une notification au Centre du patrimoine mondial par l'Etat partie conformément au paragraphe 172 des *Orientations* ou par un tiers, en accord avec le paragraphe 174 :

*172. Le Comité du patrimoine mondial invite les Etats parties à la Convention à l'informer, par l'intermédiaire du Secrétariat, de leurs intentions d'entreprendre ou d'autoriser, dans une zone protégée par la Convention, des restaurations importantes ou de nouvelles constructions, qui pourraient modifier la valeur universelle exceptionnelle du bien. La notification devrait se faire le plus tôt possible (par exemple, avant la rédaction des documents de base pour des projets précis) et avant que des décisions difficilement réversibles ne soient prises, afin que le Comité puisse participer à la recherche de solutions appropriées pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.*

*174. Lorsque le Secrétariat est informé qu'un bien inscrit a subi de sérieux dommages ou que les mesures correctives nécessaires n'ont pas été prises dans le temps imparti, il lui appartiendra de vérifier, dans la mesure du possible, la source et le contenu des informations, en consultation avec l'Etat partie concerné auquel il demandera des commentaires.*

65. Une autre cause de délai tient également au fait que, souvent, les évaluations d'impact sur l'environnement et sur le patrimoine ne tiennent pas compte de la spécificité d'un bien du patrimoine mondial, et en particulier de sa VUE. L'ICOMOS a préparé un « Guide pour les évaluations d'impact sur le patrimoine » et l'UICN une « Note de conseil pour les Evaluations d'impact environnemental appliquées au patrimoine mondial ». L'ICCROM organise des cours de formation sur les évaluations d'impact sur le patrimoine, afin de répondre aux besoins de renforcement des capacités sur ce concept nouveau (pour plus de détails, voir le document WHC-14/38.COM/7 à <http://whc.unesco.org/fr/sessions/38COM/documents/>).
66. En regardant le diagramme 17, on remarque que les biens culturels sont nettement plus affectés que les biens naturels par les projets « Habitat et développement », un tiers d'entre eux étant des « Villes » (70 biens sur 220). Les biens naturels concernés sont essentiellement affectés par des problèmes d'empiètement avec les villes/villages voisins et les vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs.
67. En 2011, l'UNESCO a adopté une Recommandation concernant les Paysages urbains historiques, destinée à être utilisée comme un outil pour intégrer les politiques et pratiques de conservation

de l'environnement bâti aux objectifs plus larges du développement urbain dans le respect des valeurs et traditions héritées de différents contextes culturels (voir <http://whc.unesco.org/fr/activites/638/>). Avec le temps, les autorités concernées vont l'adapter à leurs contextes et territoires, réduisant ainsi les menaces que représentent « Habitat et développement » pour le patrimoine.

68. Toutes les régions sont affectées par des menaces liées à « Habitat et développement ». Toutefois, les régions Afrique et Asie-Pacifique sont globalement un peu moins touchées que les autres, même si elles le restent dans une certaine mesure. Les régions Amérique latine et Caraïbes et des Etats arabes sont les deux seules à être dans l'ensemble nettement plus touchées que prévu (les barres d'erreur d'une valeur de 5% ne se chevauchent pas), avec respectivement 27 et 37 biens concernés au fil du temps (cf. diagramme 17).

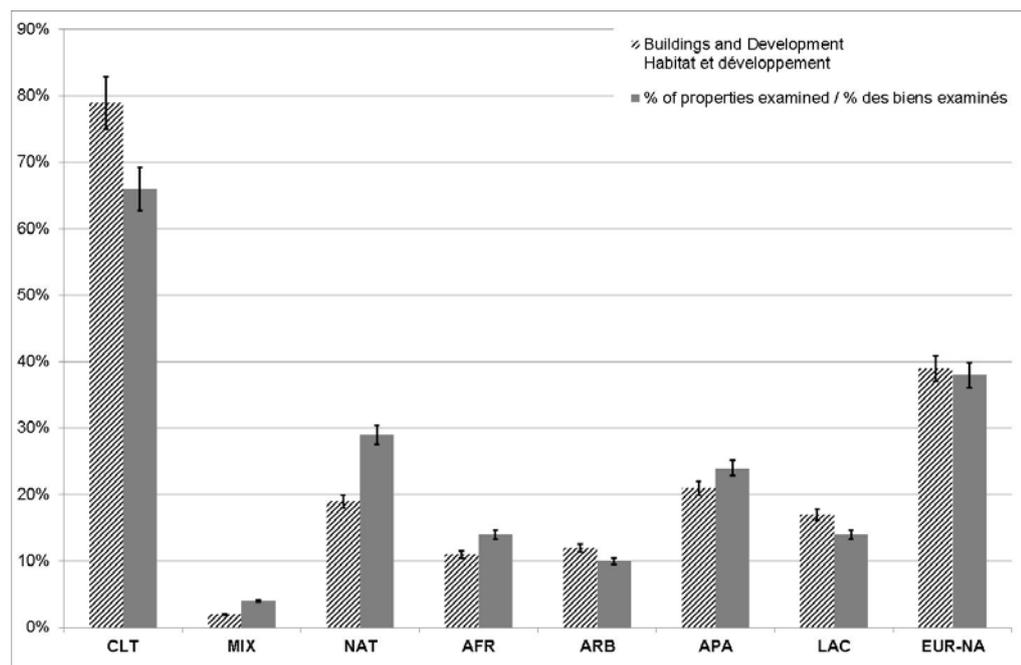


Diagramme 17 : pourcentage de biens affectés par des facteurs « Habitat et développement » par catégorie et par région (rayé - à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé - à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

69. Le tableau 6 confirme que les menaces liées à des projets « Habitat et développement » affectent surtout les biens culturels (et beaucoup moins les biens naturels), notamment les « développements commerciaux », « habitat » et « installations d'interprétation pour les visiteurs ».
70. En revanche, les biens naturels sont beaucoup plus affectés par les « zones industrielles » et les « vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs » avec 33% et 38% des biens concernés, alors qu'on prévoyait 30%.
71. Les menaces « Habitat et développement » affectent certaines régions beaucoup plus que d'autres. En effet, la région Afrique est principalement touchée par le développement de « zones industrielles », alors que la région des Etats arabes est principalement soumise à des « développements commerciaux » et à de « vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs ». La région Asie-Pacifique est essentiellement touchée par des « développements commerciaux » et des « installations d'interprétation pour les visiteurs » et la région Amérique latine et Caraïbes principalement par des « développements commerciaux ». Enfin, toutes ces menaces existent dans la région Europe et Amérique du Nord, mais aucune ne dépasse de manière significative les taux attendus.

Menace (Facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Développement commercial	<b>94%</b>	0%	6%	0%	<b>13%</b>	<b>35%</b>	26%	<b>26%</b>
Habitat	<b>87%</b>	1%	11%	10%	<b>14%</b>	21%	38%	17%
Zones industrielles	67%	0%	<b>33%</b>	<b>33%</b>	0%	22%	22%	22%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	<b>85%</b>	4%	11%	13%	11%	<b>32%</b>	36%	9%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	58%	3%	<b>38%</b>	11%	<b>12%</b>	20%	35%	22%

Tableau 6 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire de "Habitat et développement". Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est beaucoup plus élevé que prévu en fonction de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC.

72. S'agissant du tourisme, le développement d'« installations d'interprétation pour les visiteurs » semble avoir un impact beaucoup plus important sur les biens culturels que sur les biens naturels, alors que le développement de « vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs » a un impact plus fort sur les biens naturels.

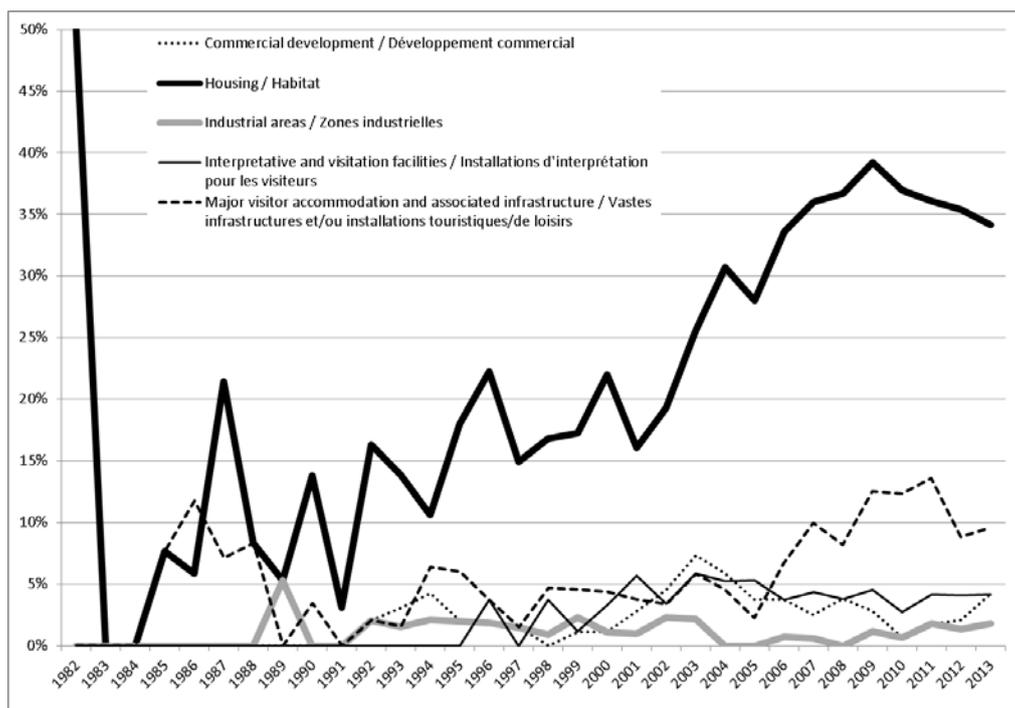


Diagramme 18 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 5 facteurs « Habitat et développement » depuis 1982

73. D'après le diagramme 18, il apparaît que le seul facteur à avoir considérablement augmenté depuis 1982 est le facteur « habitat », suivi par les problèmes de « vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs », mais dans une bien moindre mesure.
74. Avec une augmentation passant de 16% en 2001 à 39% en 2009 (soit une augmentation de 240% en 8 ans) et de 2% en 2005 à 14% en 2011 (600% en 6 ans) respectivement, les facteurs « habitat » et « vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs » présentent le taux d'augmentation le plus élevé. On observe depuis 3 à 5 ans une certaine tendance à la baisse de ces deux facteurs, mais le nombre de biens affecté reste élevé.

75. Enfin, les menaces liées aux développements commerciaux et industriels semblent être en légère augmentation depuis 2010, mais n'affectent qu'un nombre très limité de biens (un total de 10 biens examinés en 2013); aucune analyse statistiquement significative ne peut donc être avancée.

### c) Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

76. Ce groupe de menaces concerne 166 biens situés dans 79 Etats parties (cf. diagramme 19). Il s'agit du troisième groupe de menaces qui revient le plus fréquemment dans les rapports SOC examinés par le Comité du patrimoine mondial entre 1979 et 2013.

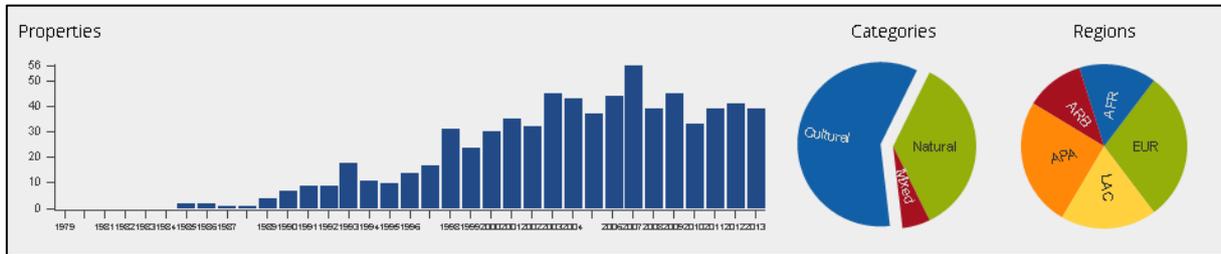


Diagramme 19 : répartition des biens affectés par « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine » (par année, par catégorie et par région)

77. Le diagramme 20 montre que ce groupe de menaces a toujours affecté en moyenne 30% des biens examinés depuis 1989, avec un pic à 51% en 2003. Cependant, ce taux a légèrement baissé depuis 2007, oscillant depuis entre 19 et 27%.

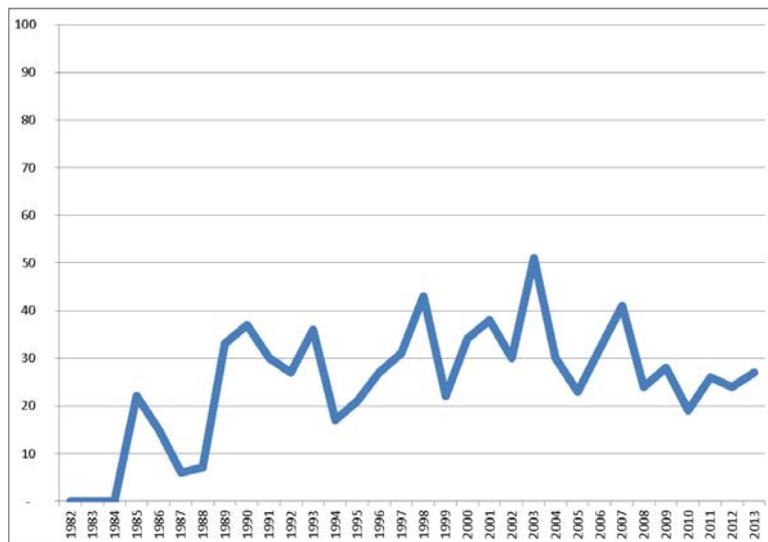


Diagramme 20 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC qui sont affectés avec le temps par des facteurs « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine »

78. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 700 mentionnent une menace liée soit aux impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs (408), à identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés (280), aux modifications du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels (28), aux modifications des valeurs associées au patrimoine (26), aux utilisations rituelles/spirituelles/religieuses et associatives (19) ou encore à la chasse, récolte et ramassage traditionnels (11).

79. Avec plus de 400 rapports sur 121 biens situés dans 64 Etats parties, les impacts négatifs du tourisme ou des activités de loisirs des visiteurs arrivent de loin en tête des menaces de ce groupe. Ils comprennent notamment une interprétation insuffisante (ou une absence d'interprétation), des niveaux élevés de visite et l'augmentation du nombre de vendeurs à l'intérieur et à l'extérieur du site, etc. Le deuxième facteur le plus fréquent relève de l'identité, de la cohésion sociale et de modifications de la population locale et des communautés, notamment des migrations de, ou vers, le site, des flux de réfugiés, etc. (cf. tableau 7).

80. Le tableau 7 montre également qu'avec une moyenne de 3,4 et 4,9 rapports par bien respectivement, les impacts liés aux activités touristiques/de loisirs des visiteurs ainsi qu'à l'identité, cohésion sociale et modifications de la population locale et des communautés ont tendance à avoir besoin de plus de temps pour être traités et atténués que d'autres menaces comme la chasse, la récolte et le ramassage traditionnels ou les modifications des valeurs associées au patrimoine, qui nécessitent respectivement 2,8 et 2,4 rapports par bien concerné. Concernant la dernière menace, le petit nombre de biens concernés ne permet pas une analyse statistiquement significative.

Menace (Facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	408	121	3,4
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés	280	57	4,9
Modification des valeurs associées au patrimoine*	26	11*	2,4
Modification du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels*	28	9*	3,1
Utilisations rituelles/spirituelles/religieuses et associatives*	19	6*	3,2
Chasse, récolte et ramassage traditionnels*	11	4*	2,8

Tableau 7 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par un des 6 facteurs secondaires d'« Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative).

81. Des activités de sensibilisation à l'intention des communautés locales et la participation de celles-ci à la gestion des biens sont essentielles pour atténuer ces facteurs. En 2007, l'ajout d'un 5e « C » (pour « Communautés ») aux Objectifs stratégiques de la *Convention du patrimoine mondial* (« Conservation », « Crédibilité », « Communication » et « renforcement des Capacités ») a représenté un pas en avant pour valoriser le rôle crucial que les communautés locales ont à jouer dans la mise en œuvre de la *Convention*.
82. De plus, compte tenu de l'impact négatif des activités touristiques et de loisirs sur 25% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC entre 1979 et 2013, il est essentiel d'organiser des actions de sensibilisation du public à la préservation du patrimoine et au respect des sites. Les campagnes de sensibilisation à l'attention des décideurs et des planificateurs sont également fondamentales (par ex. pour empêcher l'installation d'un terrain de sport dans le voisinage immédiat d'un bien du patrimoine mondial).
83. Le diagramme 21 montre que les biens naturels ont tendance à être nettement plus affectés par les « Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine » que les biens culturels et mixtes.
84. En général, la région Amérique latine et Caraïbes semble être davantage touchée par « Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine » que les autres régions, proportionnellement au nombre total des biens examinés dans le cadre du processus SOC, alors que la région Europe et Amérique du Nord est nettement moins affectée.
85. Le tableau 8 montre que les biens naturels tendent à être davantage affectés par des menaces relevant d'« Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés » que les biens mixtes et culturels. Les régions Afrique, des États arabes, ainsi que celles de l'Amérique latine et des Caraïbes semblent également beaucoup plus affectées par ces facteurs.

86. L'impact négatif des « activités touristiques/de loisirs des visiteurs » sur les biens du patrimoine mondial se fait davantage sentir dans la région Asie-Pacifique que dans d'autres régions.
87. Bien que le nombre de biens affectés soit trop bas pour se livrer à une analyse statistique significative, le tableau montre que 100% des biens affectés par des « Modifications du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels » sont des biens culturels, alors que 100% de ceux touchés par « Chasse, récolte et ramassage traditionnels » sont des biens naturels.
88. Enfin, la modification des valeurs du patrimoine ou l'existence de valeurs contradictoires semblent affecter la plupart des biens culturels et mixtes dans les Etats arabes et en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais en raison du faible nombre de biens concernés, aucune analyse statistiquement significative ne peut être proposée.

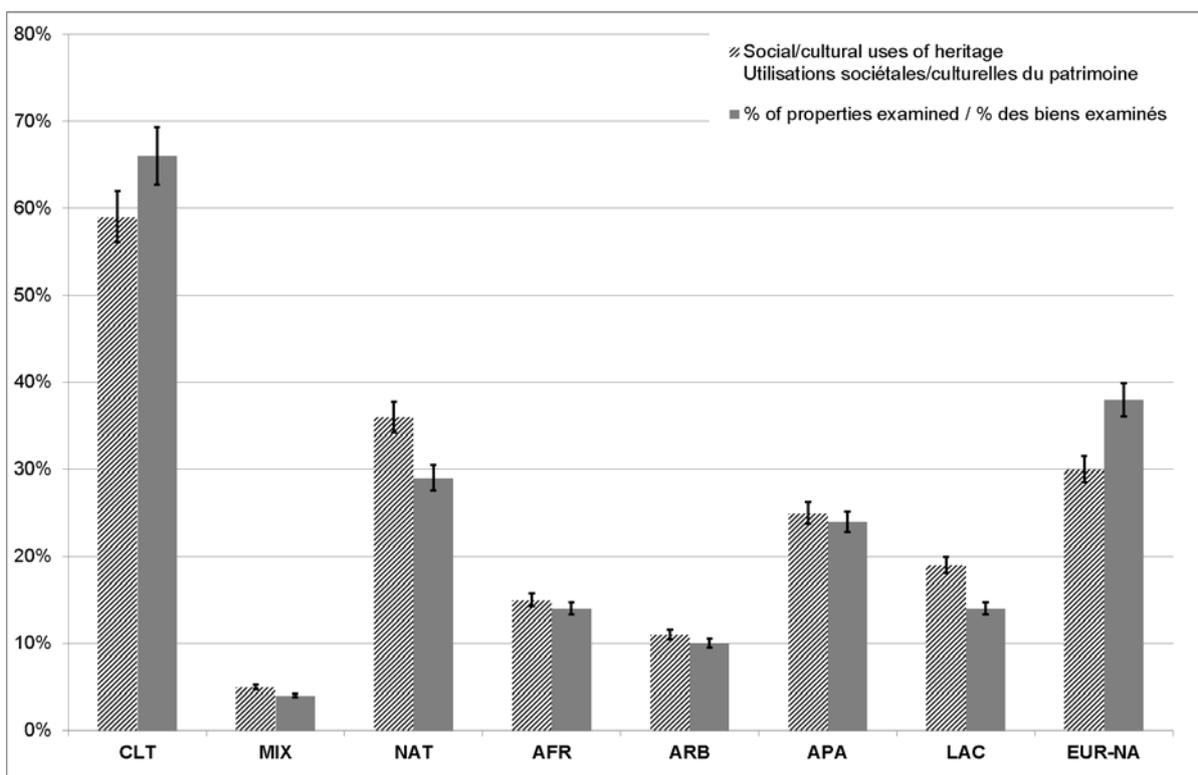


Diagramme 21 : pourcentage des biens affectés par « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine » par catégorie et par région (rayé - à gauche), comparé au pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé - à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

Menace (Facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés	54%	4%	<b>42%</b>	<b>30%</b>	<b>18%</b>	21%	7%	<b>25%</b>
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	62%	6%	32%	8%	10%	<b>29%</b>	36%	17%
Modification du mode de vie et des systèmes de savoirs traditionnels *	100%*	0%*	0%*	0%*	56%*	22%*	11%*	11%*
Chasse, récolte et ramassage traditionnels *	0%*	0%*	100%*	50%*	0%*	0%*	25%*	25%*
Utilisations rituelles/spirituelles/religieuses et associatives *	83%*	0%*	17%*	0%*	17%*	67%*	17%*	0%*
Modification des valeurs associées au patrimoine *	91%*	9%*	0%*	9%*	18%*	27%*	18%*	27%*

Table 8 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire de « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est largement supérieur à ce qui était attendu en fonction de la répartition globale des biens examinés par le processus SOC. (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

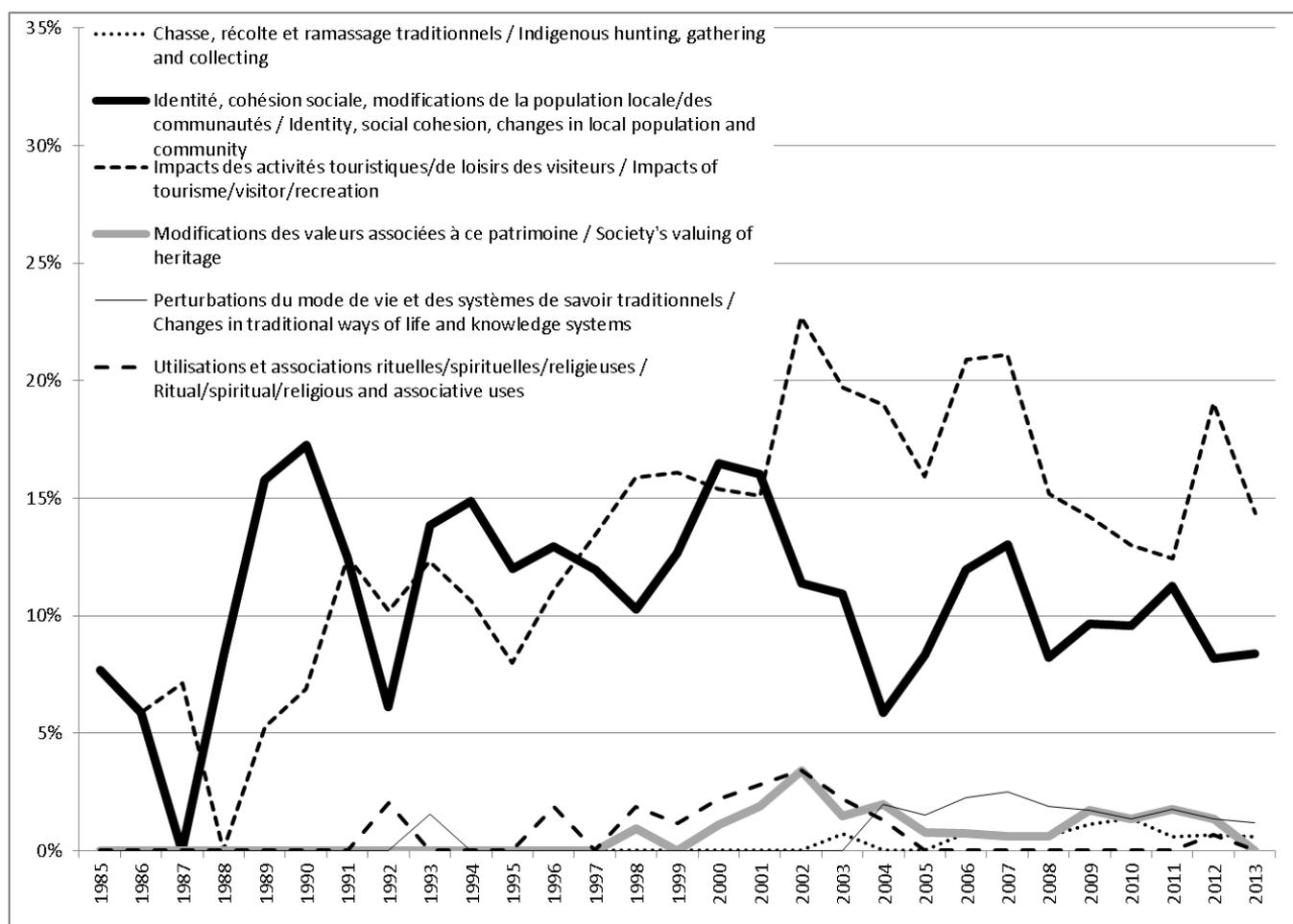


Diagramme 22 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 6 facteurs d' « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine » depuis 1985

89. Avec le temps, la menace la plus courante (« Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs ») n'a cessé d'augmenter entre 1988 et 2002, et semble être globalement à la baisse depuis.
90. Les menaces liées à « Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale et des communautés » ont été évoquées de façon très irrégulière dans 6% à 17% de l'ensemble des rapports SOC pour la période 1989-2007, mais semblent être un peu plus régulières depuis 2008, touchant entre 8% et 11% des biens.
91. Toutes les autres menaces liées aux « Utilisations sociétales et culturelles du patrimoine » ont touché à peine plus de 3% des biens examinés, d'où la difficulté de se livrer à la moindre analyse de tendance.

#### d) Infrastructures de transport

92. Ce groupe de menaces concerne 157 biens situés dans 78 Etats parties (cf. diagramme 23). Il touche toutes les régions et toutes les catégories de patrimoine.

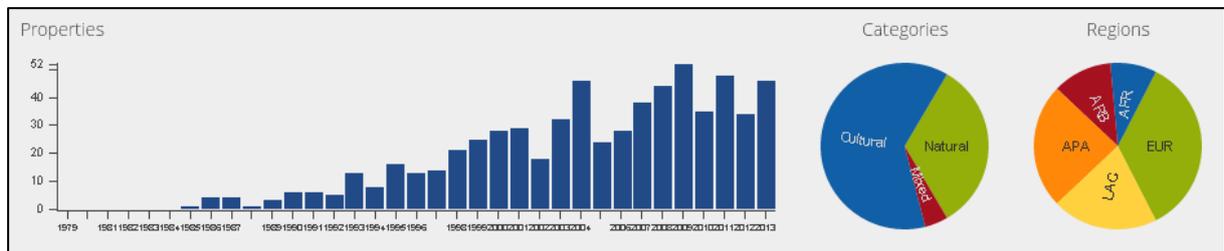


Diagramme 23 : répartition des biens affectés par « Infrastructures de transports »  
(par année, par catégorie et par région)

93. Le diagramme 24 montre que ce groupe a toujours affecté en moyenne 24,6% des biens examinés depuis 1985, allant de 7% en 1988 à 36% en 2003. Il semble cependant se stabiliser depuis 2006 et affecte entre 20% et 30% des biens examinés (ce qui représente entre 28 et 52 biens différents).

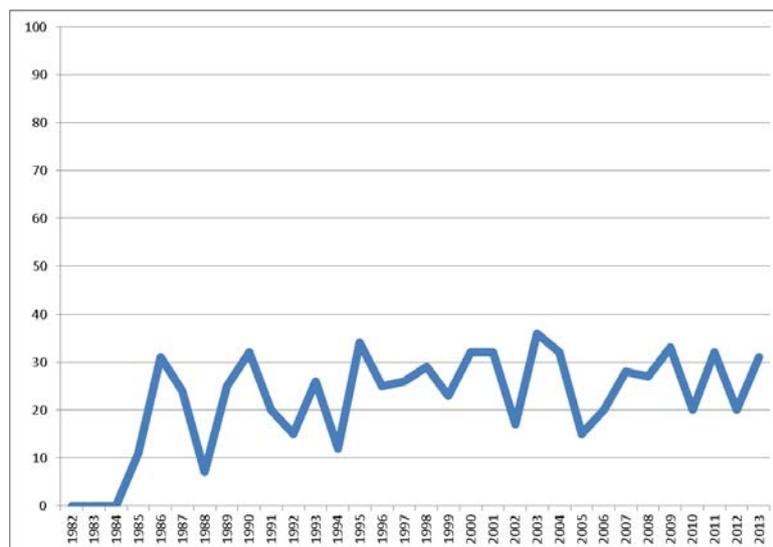


Chart 24 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC, qui sont affectés au fil du temps par « Infrastructures de transport »

94. Sur les 2642 rapports SOC considérés, 636 mentionnent soit un problème lié au développement des infrastructures de transport de surface (438) ou aux effets découlant de l'utilisation des infrastructures de transport (129), soit un problème lié au développement des infrastructures de transport maritime (77), des infrastructures de transport aérien (27) ou dans une moindre mesure, des infrastructures de transport souterrain (24).
95. Avec un impact sur plus des deux tiers des biens (108 sur 157 – cf. tableau 9), le développement des infrastructures de transport de surface (par ex. les routes, les parkings, les chemins de fer et les ponts) est la menace la plus courante et la plus largement répandue sous « Infrastructures de transport ».
96. Le deuxième facteur le plus courant est lié aux effets produits par l'utilisation de ces infrastructures (par ex. la pollution et les vibrations engendrées par le trafic).

Menace (Facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Infrastructures de transport de surface	438	108	4,1
Effets produits par l'utilisation des infrastructures de transport	129	46	2,8
Infrastructures de transport maritime*	77	23*	3,3
Infrastructures de transport souterrain*	24	11*	2,2
Infrastructures de transport aérien*	27	10*	2,7

Tableau 9 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 5 facteurs secondaires d'« Infrastructures de transport » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

97. Le tableau 9 montre également qu'avec une moyenne de 4,1 rapports par bien (allant de 2,9 pour les biens culturels à 5,6 pour les biens naturels), les impacts liés au développement des infrastructures de transport de surface ont tendance à nécessiter plus de temps pour être traités et atténués que d'autres menaces comme les effets produits par l'utilisation de ces structures, avec 2,8 rapports par bien concerné.
98. Il est également intéressant de noter la différence dans le nombre de rapports requis pour atténuer une menace selon les régions concernées. Par exemple, les menaces liées aux infrastructures de transport de surface requièrent 7,3 rapports dans la région Afrique, mais 2,3 ou 3,9 rapports dans les régions des Etats arabes et Asie-Pacifique, respectivement. Cependant, le nombre de biens concernés par ces dernières tendances est trop bas pour en tirer des conclusions statistiquement significatives.

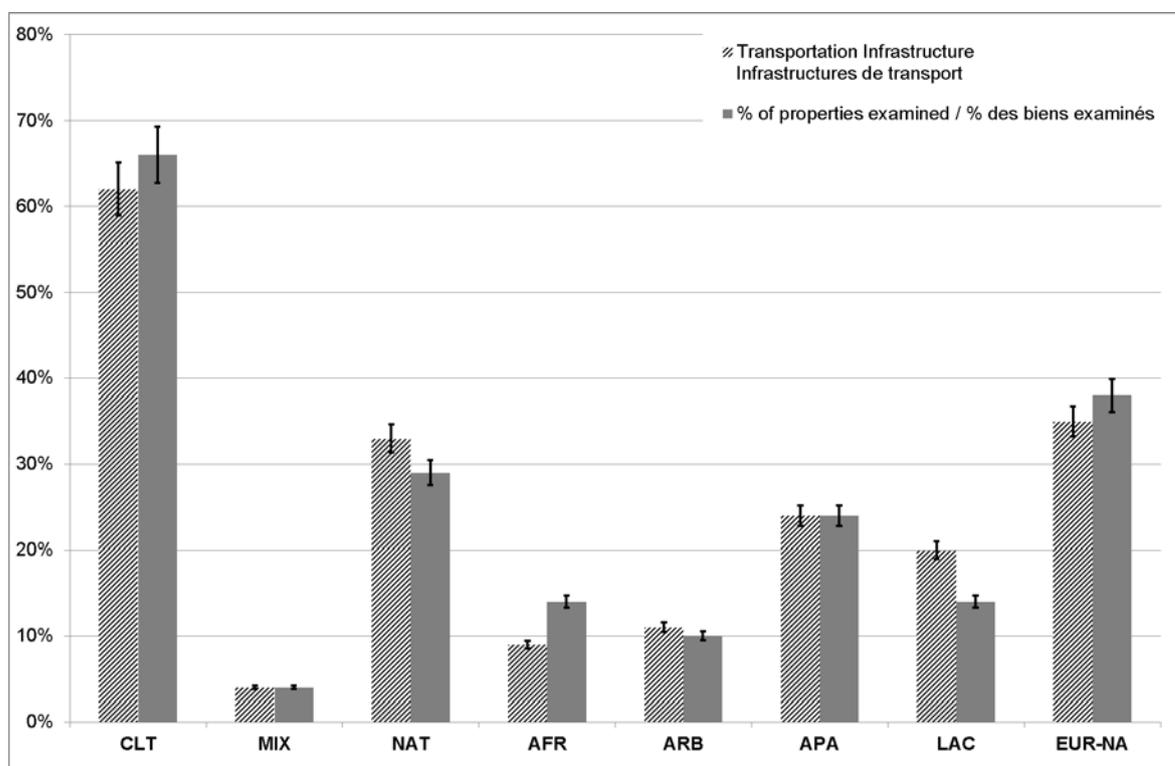


Diagramme 25 : pourcentage de biens affectés par « Infrastructure de transport » par catégorie et par région (rayé - à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé - à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

99. Le diagramme 25 indique que les menaces dues aux « Infrastructures de transport » ont tendance à affecter proportionnellement davantage les biens naturels que les biens culturels ou mixtes ; et principalement la région Amérique latine et Caraïbes.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Infrastructures de transport de surface	57%	<b>6%</b>	<b>37%</b>	9%	12%	<b>28%</b>	33%	<b>18%</b>
Effets produits par l'utilisation des infrastructures de transport	<b>74%</b>	4%	22%	4%	<b>15%</b>	24%	30%	<b>26%</b>
Infrastructures de transport aérien*	60%	0%	40%	10%	0%	40%	30%	20%
Infrastructures de transport maritime*	65%	4%	30%	9%	13%	17%	35%	26%
Infrastructures de transport souterrain*	100%*	0%*	0%*	0%*	18%*	9%*	36%*	36%*

Tableau 10 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire d'« Infrastructures de transport ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est nettement supérieur à celui prévu d'après la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

100. Le tableau 10 montre que le développement des infrastructures de transport de surface semble avoir un effet négatif beaucoup plus important sur les biens naturels et mixtes, alors que les effets produits par leur utilisation semblent affecter dans une plus large mesure les biens culturels.

101. On notera également que le développement des infrastructures de transport souterrain affecte exclusivement les biens culturels. Cependant, le nombre de biens touchés est trop faible (11, cf. tableau 9) pour en tirer des conclusions significatives.

102. En regardant la manière dont les différentes régions sont touchées par des menaces relatives aux « Infrastructures de transport », le tableau 10 montre que la région Amérique latine et Caraïbes semble être de manière générale plus vulnérable à cette menace que les quatre autres régions. Les régions Amérique latine et Caraïbes et des Etats arabes souffrent plus particulièrement des effets produits par l'utilisation de ces infrastructures de transport, et de manière significative.

103. Au fil du temps, la menace la plus répandue (Infrastructures de transport de surface) a été constamment relevée dans 8% à 25% des rapports SOC. Bien que ce facteur ait diminué entre 2000 (25%) et 2005 (12%), il semble être de nouveau en augmentation depuis 2005, mais globalement dans une moindre mesure (de 12% en 2005 à 17% en 2013).

104. Le deuxième facteur le plus répandu affectant les biens est lié aux effets produits par l'utilisation des infrastructures de transport. Cette menace a atteint son point culminant en 2009, avec 9% des biens examinés affectés, mais il semble être à présent en diminution ; 4% des rapports en faisaient état en 2013.

105. Aucune autre menace liée aux « Infrastructures de transport » n'a affecté plus de 5% des biens examinés, d'où la difficulté de faire une analyse de tendance les concernant. Il semble cependant que le développement des infrastructures de transport maritime menace plus de biens depuis 2005 (de 1% en 2005 à 5% en 2012). Moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative au-delà de cette observation générale.

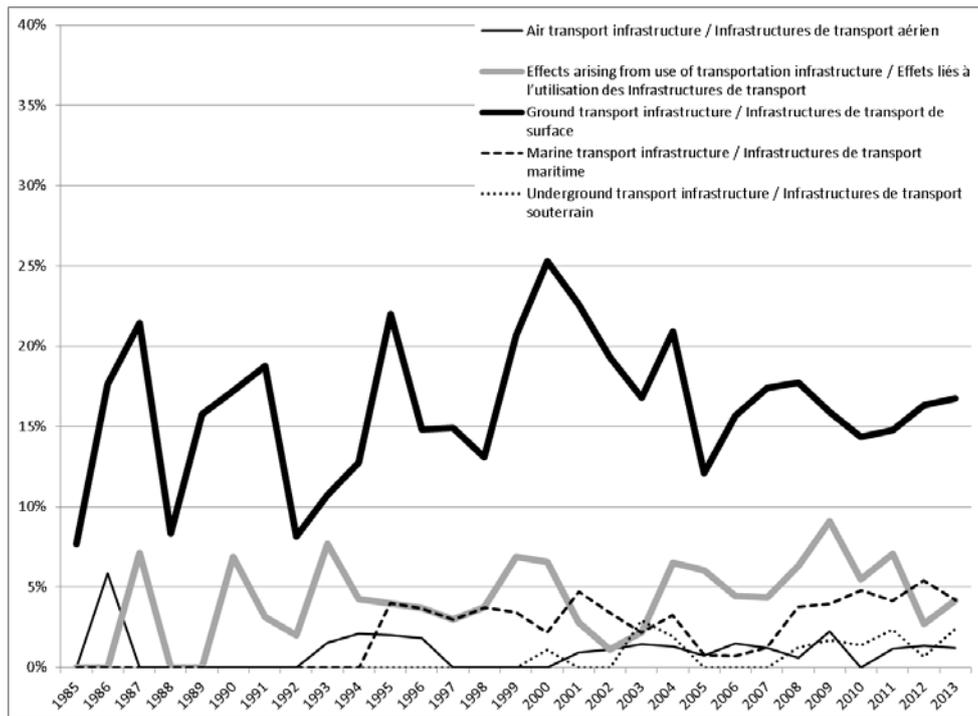


Diagramme 26 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 5 facteurs d'« Infrastructures de transport » depuis 1985

### e) *Autres activités humaines*

106. Ce groupe de menaces concerne 143 biens situés dans 79 Etats parties (cf. diagramme 27) et se rencontre dans toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine.

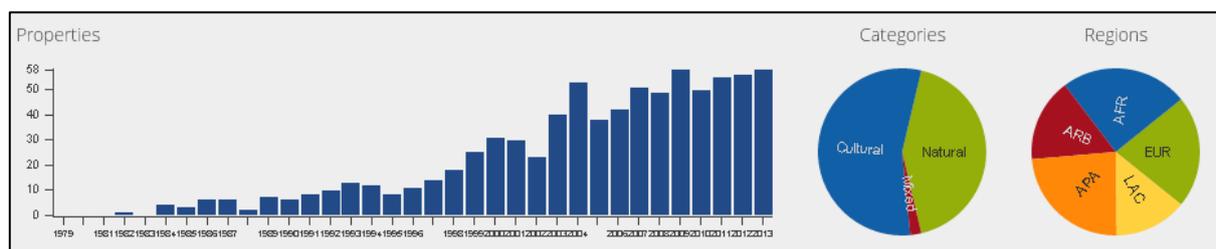


Diagramme 27 : répartition des biens affectés par « Autres activités humaines » (par année, par catégorie et par région)

107. Comme il apparaît dans le diagramme 28, ce groupe de menaces concerne une proportion croissante de biens au fil des années. En effet, en 1994, 18% des biens ayant fait l'objet d'un rapport SOC étaient affectés par des activités humaines telles que des activités illégales, guerres, troubles civils et destruction délibérée du patrimoine, alors que 39% d'entre eux le sont en 2013.

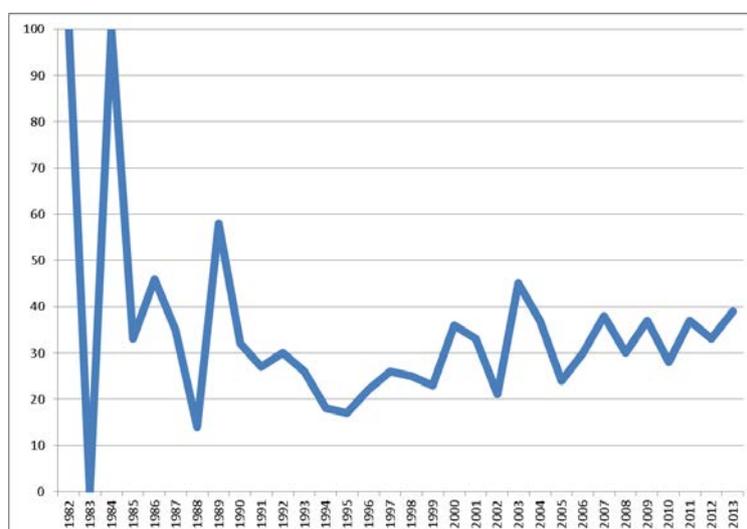


Diagramme 28 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC, affectés au fil du temps par « Autres activités humaines »

108. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 781 mentionnent une menace liée soit à des activités illégales comme le braconnage, l'exploitation forestière illégale, le commerce illicite, les constructions illégales, le pillage, etc. (600), soit les troubles civils (176) ou la guerre (92), soit la destruction délibérée du patrimoine (par ex. graffiti, vandalisme) (153) ou le terrorisme (2) et l'entraînement militaire (1).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Activités illégales	600	103	5,8
Destruction délibérée du patrimoine	153	47	3,3
Troubles civils*	176*	23*	7,7*
Guerre*	92*	23*	4*
Terrorisme*	2*	2*	1*
Entraînement militaire*	1*	1*	1*

Tableau 11 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 6 facteurs secondaires d'« Autres activités humaines » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

109. Comme le montre le tableau 11, de tous les facteurs d'« Autres activités humaines », les menaces liées à des activités illégales sont les plus répandues et nécessitent la plus longue période de temps pour être atténuées, soit en moyenne 5,8 rapports par bien, alors qu'il faut par exemple 3,3 rapports pour atténuer les menaces liées à la destruction délibérée du patrimoine.

110. Le nombre moyen de rapports requis pour traiter les activités illégales est très variable selon les régions. Il fluctue entre 3,7 rapports par bien pour la région Asie-Pacifique et 9,1 pour la région Afrique (jusqu'à 11,4 rapports par bien pour traiter spécifiquement des biens naturels en Afrique).

111. L'atténuation des facteurs liés aux troubles civils demande également de nombreuses années (moyenne : 7,7 rapports par bien). Cependant, le petit nombre de biens concernés (23) ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative sur cette question spécifique.

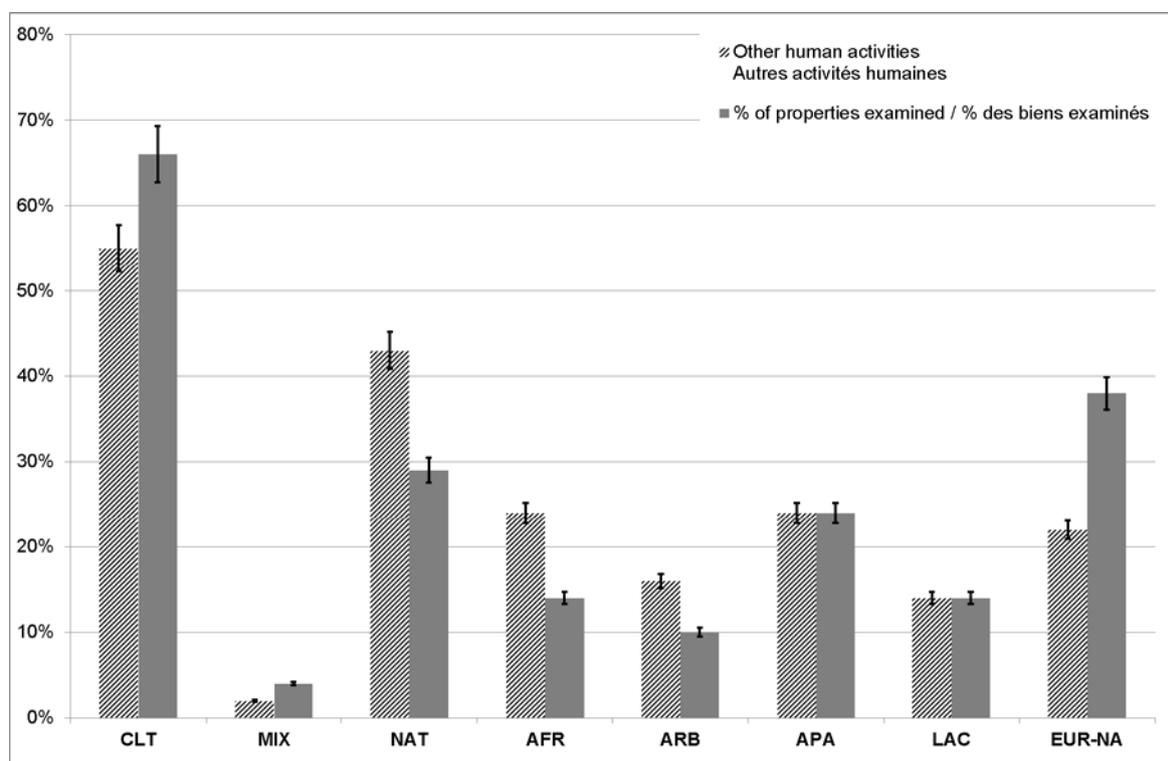


Diagramme 29 : pourcentage de biens affectés par « Autres activités humaines » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

112. Le diagramme 29 montre que les menaces relatives aux « Autres activités humaines » dans leur ensemble semblent affecter proportionnellement davantage les biens naturels que les biens mixtes et culturels ; et particulièrement les régions Afrique et des Etats arabes. La seule région moins touchée est l'Europe et l'Amérique du Nord où le pourcentage des biens affectés est nettement plus bas (22%) que le pourcentage prévu (38%).

113. Cependant, si l'on regarde plus précisément les facteurs spécifiques (cf. tableau 12), on constate que la destruction délibérée du patrimoine affecte principalement les biens culturels (94%), ce qui est compréhensible compte tenu de la nature même de la menace : la destruction délibérée du patrimoine comprenant des actes de vandalisme, des graffiti sur les bâtiments ou des incendies criminels. Les deux seuls biens naturels affectés sont des sites géologiques et de fossiles.

114. Les facteurs relatifs aux troubles civils semblent pour leur part affecter principalement les biens naturels (78%) et la région Afrique (65%). Il ne s'agit cependant que de la perception d'une tendance. Comme indiqué plus haut, le nombre de biens concernés est trop bas pour être statistiquement significatif.

115. Le tableau 12 montre également que la région des Etats arabes semble plus menacée par la destruction délibérée du patrimoine que d'autres régions en proportion du nombre de biens ayant fait l'objet de rapports SOC entre 1979 et 2013 ; de leur côté, les régions Asie-Pacifique et Afrique semblent plus sensibles aux activités illégales, principalement le braconnage, l'exploitation forestière illégale, le pillage et les constructions illégales.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Destruction délibérée du patrimoine	<b>94%</b>	2%	4%	13%	<b>21%</b>	23%	30%	13%
Activités illégales	40%	3%	<b>57%</b>	<b>29%</b>	13%	<b>28%</b>	16%	15%
Troubles civils*	22%*	0%*	78%*	65%*	0%*	22%*	4%*	9%*
Entraînement militaire*	100%*	0%*	0%*	0%*	0%*	0%*	0%*	100%*
Terrorisme*	100%*	0%*	0%*	0%*	0%*	0%*	100%*	0%*
Guerre*	48%*	4%*	48%*	61%*	30%*	0%*	9%*	0%*

Tableau 12 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire d'« Autres activités humaines ».

Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est nettement supérieur à celui attendu en fonction de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

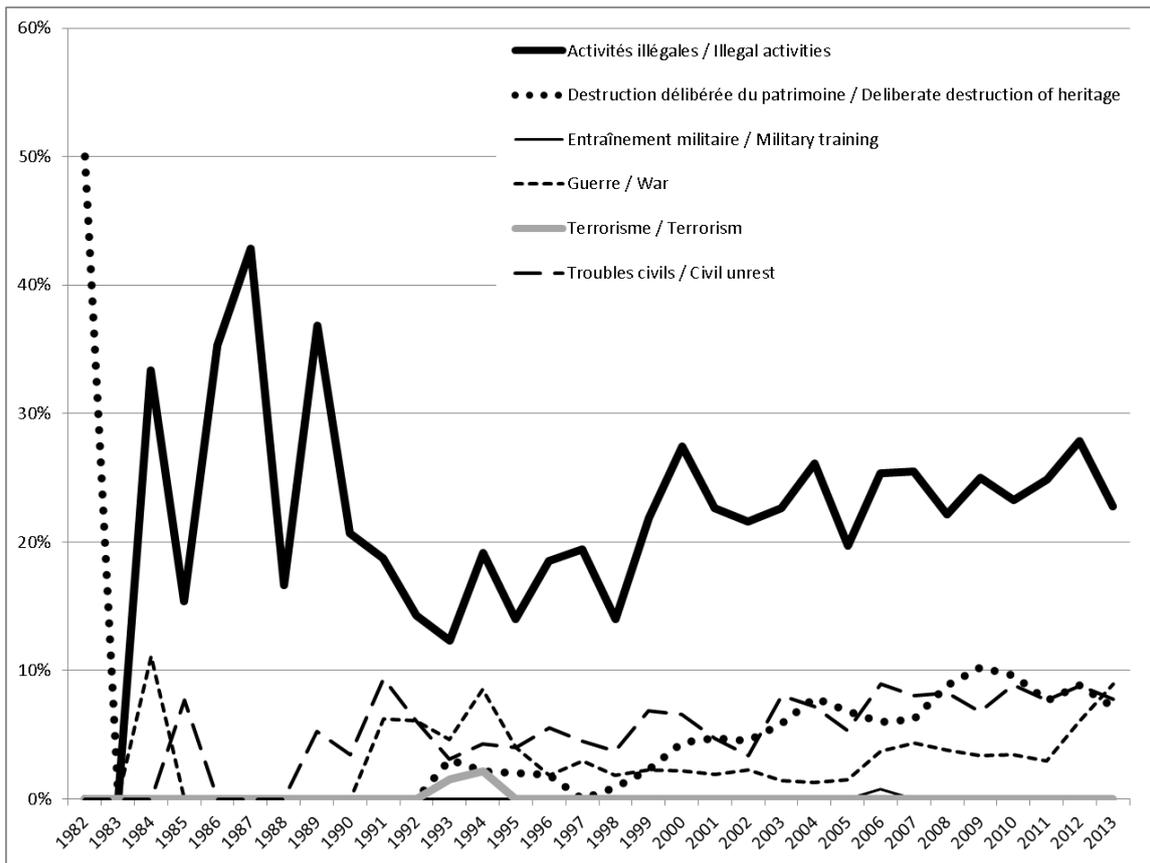


Diagramme 30 : évolution du pourcentage de rapports SOC pour chacun des 6 facteurs d'« Autres activités humaines » depuis 1982

116. Comme le montre le diagramme 30, depuis 1993, la menace que représentent les activités illégales a augmenté, passant de 12% des rapports SOC à 28% en 2012. Elle a atteint des pourcentages beaucoup plus élevés dans les premières années (par ex. 1984, 1987 ou 1989), mais le nombre des biens concernés étant très limité à l'époque, les données ne sont par conséquent pas statistiquement significatives.
117. De même, la menace représentée par la destruction délibérée du patrimoine a connu une augmentation constante depuis 1997, passant de 0% à 10% en 2009. Il semble cependant que cette menace soit légèrement en baisse depuis 2009 (de 10% en 2009 à 8% en 2013).
118. Un facteur semble être en augmentation rapide, celui des guerres. La fréquence de ce facteur a en effet augmenté dans les rapports SOC, passant de 1% en 2003 à 9% en 2013 (augmentation de 800% en 10 ans), avec un changement radical de rythme en 2011 où il est passé de 3% à 9% en trois ans.
119. De même, les troubles civils semblent être en augmentation depuis 1993 (de 3% à 9% en 2012). Cependant, le nombre total de biens affectés par ces deux facteurs (guerres et troubles civils) est limité et ne permet pas une analyse statistiquement significative, mais il serait intéressant de suivre ces facteurs de près à l'avenir.

## f) Utilisation/modification des ressources biologiques

120. Ce groupe de menaces concerne plus de 20% de tous les biens de cette étude ; il affecte 101 biens situés dans 63 Etats parties (cf. diagramme 31) et touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine (naturel, mixte et culturel).

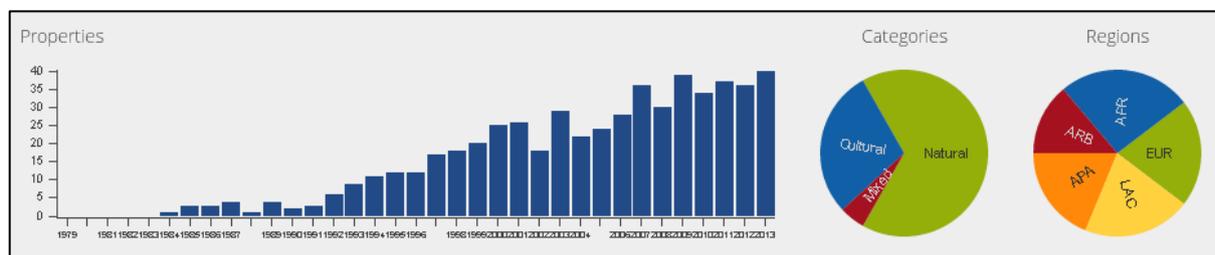


Diagramme 31: répartition des biens affectés par l'« Utilisation/modification des ressources biologiques » (par année, par catégorie et par région)

121. Ce groupe de menaces est globalement en augmentation depuis 1991, avec des variations allant de 10% (en 1991) à 33% (en 2003) des biens faisant l'objet d'un rapport SOC (cf. diagramme 32).

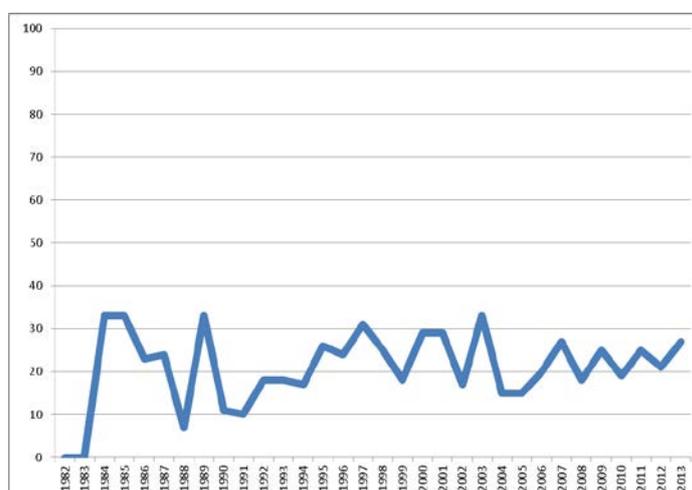


Diagramme 32 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés au fil du temps par l'« Utilisation/modification des ressources biologiques »

122. Des 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 542 font état d'une menace due soit à la modification du régime des sols (par ex. l'évolution de l'agriculture, etc.) (280), à l'élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques (173), à la pêche/collecte de ressources aquatiques (71), à l'exploitation forestière/production de bois (abattage d'arbres, production de pâte à papier, etc.) (78), à la production agricole (74), à la chasse de subsistance (c.-à-d. sans recherche de bénéfices économiques) (27) ou à la chasse commerciale (24).

123. Comme le montre le tableau 13, le nombre de rapports nécessaires pour atténuer une menace relative à l'« Utilisation/modification des ressources biologiques » est compris entre 3 (pour la pêche/collecte de ressources aquatiques ou pour la chasse commerciale/de subsistance) et 4,8 (pour la modification du régime des sols ou l'élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques).

124. On trouve cependant des variations notables en fonction de la catégorie de patrimoine concerné. Par exemple, atténuer des menaces comme la modification de l'usage des sols pour un bien naturel demande en moyenne 5,9 rapports alors qu'il n'en faut que 3,5 en moyenne pour un bien culturel. Il est intéressant de noter ici que 86% de tous les biens culturels affectés par l'« Utilisation/modification des ressources biologiques », le sont par des problèmes de modification de l'usage des sols.

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Modification du régime des sols	280	58	4,8
Elevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	173	36	4,8
Pêche/collecte de ressources aquatiques *	71	24*	3
Exploitation forestière / production de bois*	78	21*	3,7
Production agricole*	74	17*	4,4
Chasse de subsistance*	27	9*	3
Chasse commerciale*	24	8*	3
Aquaculture	0	0	0
Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales	0	0	0
Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance	0	0	0

Tableau 13 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 6 facteurs secondaires d'« Utilisation/modification des ressources biologiques » (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

125. Le diagramme 33 montre que les menaces relevant de l'« Utilisation/modification des ressources biologiques » dans leur ensemble affectent nettement plus les biens naturels que les biens culturels et mixtes. En effet, les biens naturels représentent 66% de l'ensemble des biens affectés par au moins un facteur relatif à l'« Utilisation/modification des ressources biologiques », alors qu'ils ne représentent que 30% de tous les biens ayant fait l'objet d'un rapport SOC. C'est exactement l'inverse pour les biens culturels.
126. De plus, les régions Afrique, des Etats arabes et Amérique latine et Caraïbes semblent être plus sensibles à ces facteurs. Ces trois régions représentent respectivement 26%, 14% et 21% des biens affectés par ce groupe de menaces alors qu'elles comptent pour 14%, 10% et 14% de tous les biens considérés dans cette étude.
127. La seule région nettement moins touchée est l'Europe et l'Amérique du Nord, où le pourcentage de biens affectés est inférieur (21%) au pourcentage attendu (38%). De même, mais dans une moindre mesure, la région Asie-Pacifique est également moins touchée par ce groupe de menaces.
128. Le tableau 14 confirme que les biens naturels sont en proportion nettement plus affectés par les menaces relevant de l'« Utilisation/modification des ressources biologiques » que les biens mixtes et culturels.
129. Toutefois, cette analyse ne peut être effectuée qu'à partir de deux facteurs (modification du régime des sols et élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques), tous les autres ayant un impact sur un trop petit nombre de biens pour que l'analyse donne des résultats significatifs.
130. Les problèmes de modification du régime des sols, qui représentent les menaces les plus courantes dans ce groupe, ont un impact à la fois sur les biens naturels et culturels, mais affectent nettement plus les biens naturels (53% au lieu des 30% attendus). Les régions Afrique, des Etats arabes et Amérique latine et Caraïbes semblent être les plus sensibles à ce facteur précis.
131. L'autre menace qui a un fort impact sur les biens concerne l'élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques qui touche surtout les biens naturels (83%). La moitié des biens affectés par ce facteur sont situés dans la région Afrique qui est de loin la plus touchée, suivie par les régions des Etats arabes et Amérique latine et Caraïbes.

132. Bien que les résultats ne soient pas statistiquement significatifs, il est intéressant de noter que la région Afrique semble être la plus sensible à la chasse (tant commerciale que de subsistance) et à la production agricole, tandis que l'Europe et l'Amérique du Nord semblent être les plus sensibles aux problèmes d'exploitation forestière/production de bois.

133. Entre 1979 et 2013, l'aquaculture et la collecte de plantes sauvages à des fins commerciales et de subsistance n'ont jamais été soumises au Comité du patrimoine mondial dans un rapport SOC en tant que menaces affectant la valeur universelle exceptionnelle de biens.

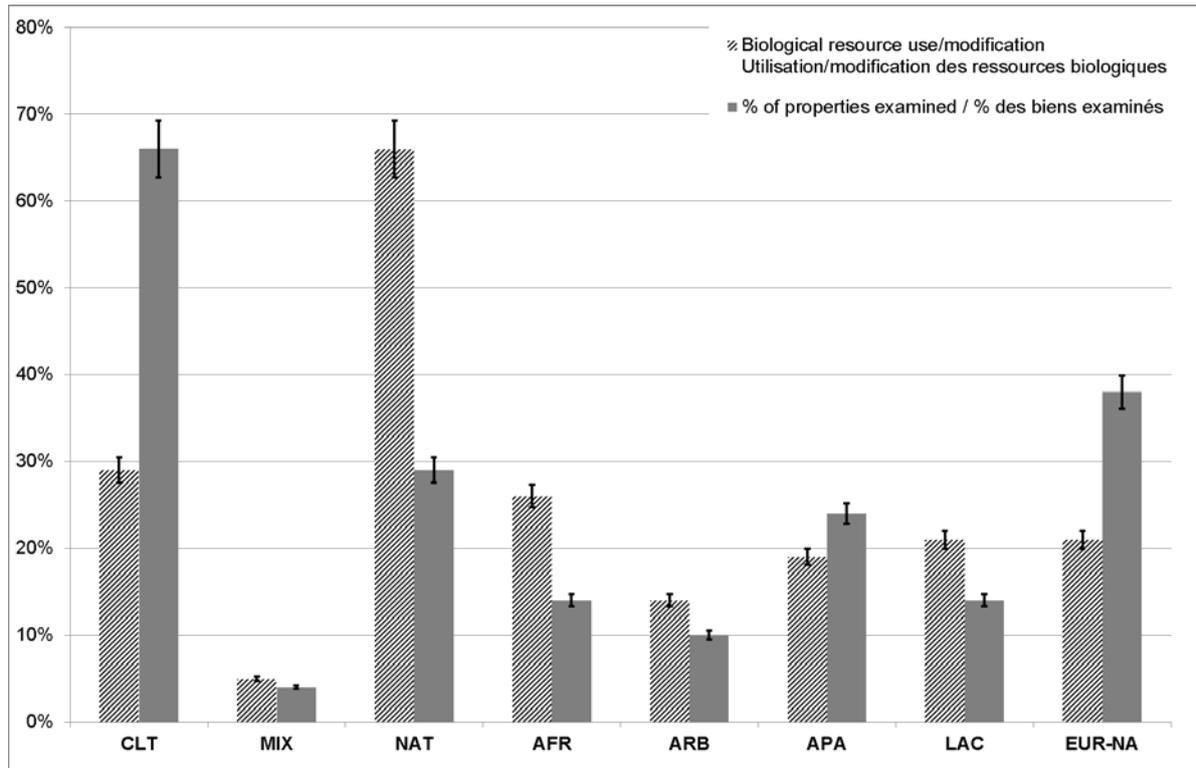


Diagramme 33 : pourcentage des biens affectés par l'« Utilisation/modification des ressources biologiques », par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Modification du régime des sols	43%	3%	<b>53%</b>	<b>31%</b>	<b>17%</b>	19%	9%	<b>24%</b>
Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	14%	3%	<b>83%</b>	<b>50%</b>	<b>14%</b>	3%	6%	<b>28%</b>
Chasse commerciale*	0%*	0%*	100%*	63%*	0%*	13%*	13%*	13%*
Production de semences*	24%*	6%*	71%*	35%*	12%*	18%*	12%*	24%*
Pêche/collecte de ressources aquatiques*	8%*	0%*	92%*	29%*	8%*	29%*	21%*	13%*
Exploitation forestière / production de bois*	0%*	14%*	86%*	19%*	0%*	14%*	48%*	19%*
Chasse de subsistance*	0%*	0%*	100%*	67%*	11%*	0%*	22%*	0%*
Aquaculture	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 14 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire de l'« Utilisation/modification des ressources biologiques ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage dépasse largement les prévisions en fonction de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

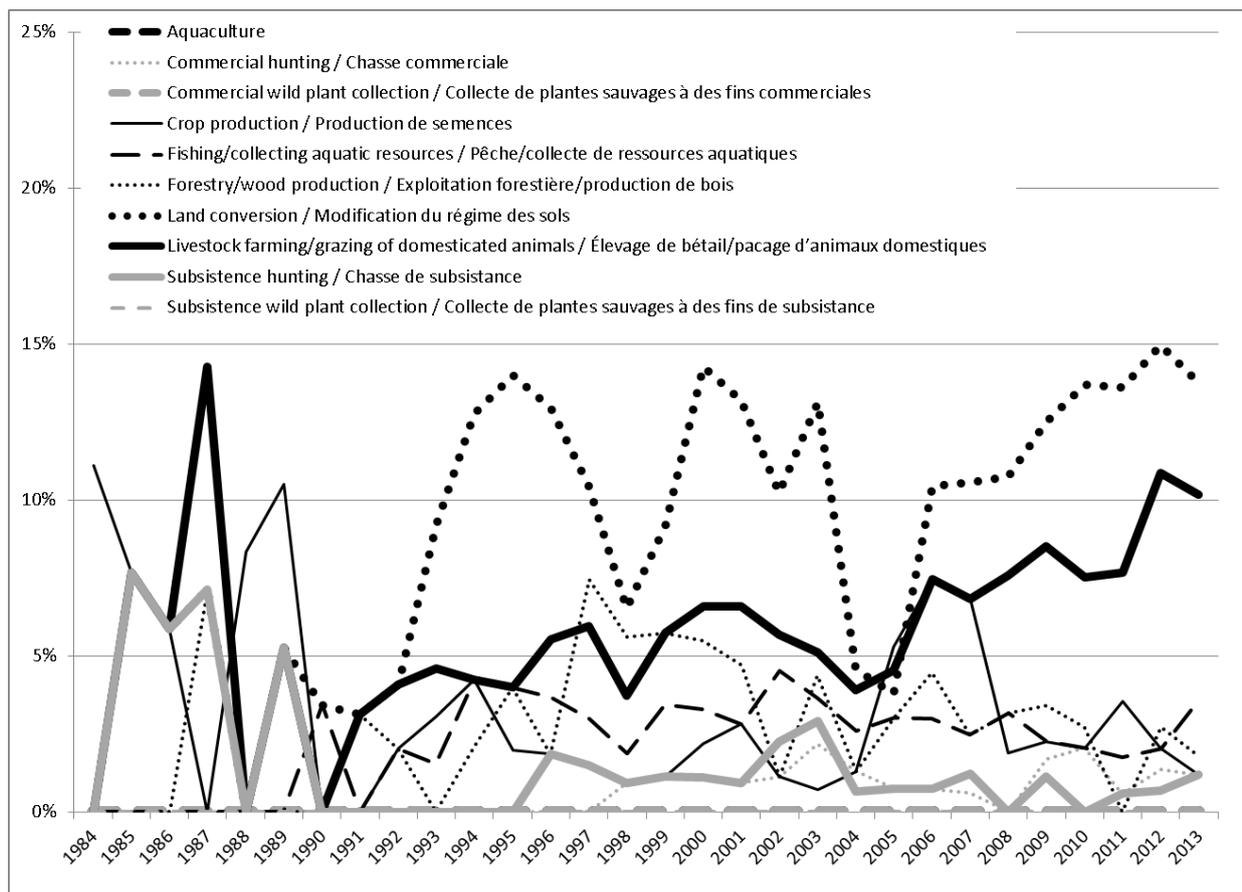


Diagramme 34 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 10 facteurs d'« Utilisation/modification des ressources biologiques » depuis 1984

134. Le diagramme 34 montre l'évolution de chacun de ces facteurs au cours des années.
135. Bien que le facteur « modification du régime des sols » ait connu quelques pics au cours de l'histoire (p. ex. en 1995, 2000 et 2003), ceux-ci sont restés ponctuels. On note depuis 2005 une augmentation importante et constante de ce facteur dans les rapports SOC (de 4% en 2005 à 15% en 2012) (augmentation de 275% en 8 ans).
136. On remarque une tendance semblable concernant la deuxième menace la plus fréquente (« élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques »), qui a connu une augmentation constante entre 2004 (4%) et 2012 (11%).
137. Il est plus difficile d'identifier des tendances pour les autres facteurs en raison du nombre limité de biens concernés au cours des années.

## g) Utilisation de ressources matérielles

138. Ce groupe de menaces concerne plus de 20% de tous les biens considérés dans cette étude, il affecte 81 biens situés dans 50 Etats parties (cf. diagramme 35) et touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine (naturel, mixte, culturel).

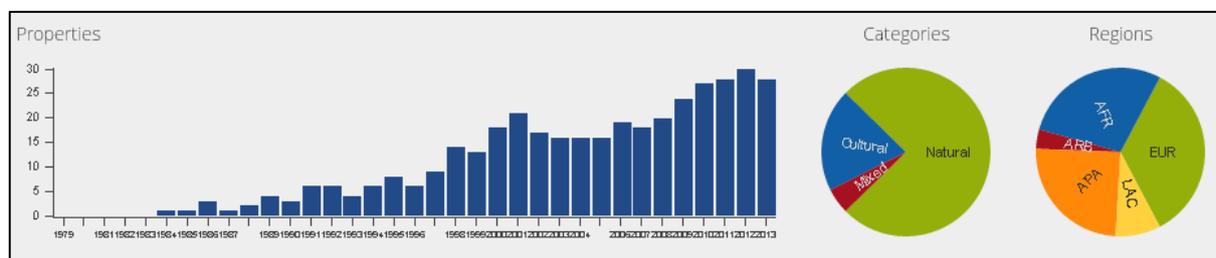


Diagramme 35 : répartition des biens affectés par l'« Utilisation de ressources matérielles » (par année, par catégorie et par région)

139. Dans les premières années de la *Convention*, les industries extractives représentaient une menace importante pour les biens du patrimoine mondial, affectant jusqu'à 33% de ceux faisant l'objet d'un rapport au Comité. Depuis 1993 (lorsque le nombre de biens faisant l'objet d'un rapport SOC fut suffisamment élevé pour faire des analyses statistiques significatives), ce groupe de menaces a globalement suivi une courbe ascendante, avec des variations allant de 8% en 1993 à 19% en 2013 (cf. diagramme 36).

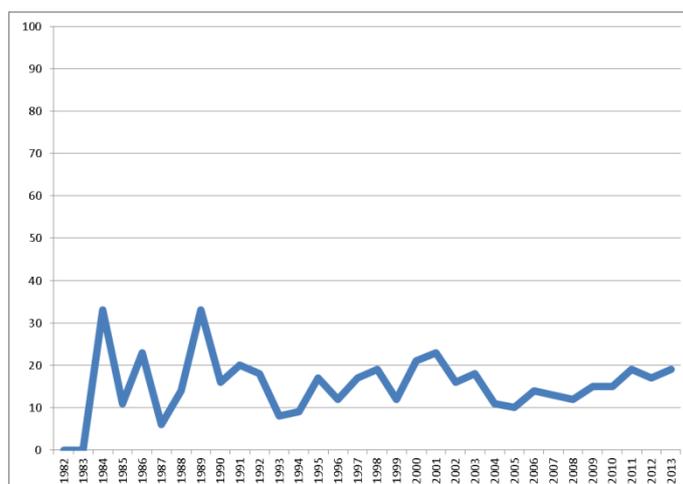


Diagramme 36 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés par l'« Utilisation de ressources matérielles » avec le temps.

140. On distingue cependant trois phases dans l'évolution de ces menaces depuis 1993 : 1993-2001, une phase d'augmentation globale ; 2001-2005, une phase de diminution rapide ; et 2005-2013, une nouvelle phase d'augmentation, mais à un rythme plus lent.

141. Il est intéressant de noter qu'en raison d'inquiétudes croissantes, le Centre du patrimoine mondial a commencé à discuter en 1998 de la question des industries extractives et de leur impact sur les biens du patrimoine mondial avec le Conseil international des métaux et de l'environnement (ICME; devenu l'ICMM en 2001). Cette question fut ensuite présentée au Comité du patrimoine mondial à sa 23e session in 1999. Une étape importante a été franchie en 2003 avec l'adoption par le Conseil international des mines et métaux (ICMM) d'un engagement (appelé également "*Engagement de zone interdite*") par lequel toutes les compagnies membres de l'ICMM s'engagent à :

1. respecter les aires protégées légalement désignées

2. *ne pas prospecter ou extraire dans les biens du patrimoine mondial. Toutes les mesures possibles seront prises pour s'assurer que les opérations existantes dans les biens du patrimoine mondial ainsi que les opérations présentes et à venir adjacentes aux biens du patrimoine mondial ne sont pas incompatibles avec la valeur universelle exceptionnelle pour laquelle ces biens sont inscrits et ne mettent pas en péril l'intégrité de ces biens*
  3. *par l'intermédiaire de l'ICCM, travailler avec l'UICN – l'Union internationale pour la conservation de la nature – pour résoudre les problèmes d'application et renforcer le système de catégorisation des aires protégées de l'UICN. L'ICMM reconnaît qu'une réforme suffisante de ce système conduira à la reconnaissance de catégories d'aires protégées « interdites » et d'autres désignées pour des usages multiples*
  4. *par l'intermédiaire de l'ICCM, travailler avec l'UICN, les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG pour le développement et la conservation et autres pour élaborer des processus de prise de décision transparents, inclusifs, informés et équitables, ainsi que des outils d'évaluation qui intègrent mieux la conservation de la biodiversité, les aires protégées et l'exploitation minière à l'aménagement du territoire et aux stratégies de gestion, avec notamment des aires « interdites »*
  5. *par l'intermédiaire de l'ICCM, travailler avec l'UICN et d'autres pour élaborer des directives sur les meilleures pratiques pour améliorer la contribution de l'industrie à la conservation de la biodiversité, notamment dans et à proximité des aires protégées.*
142. En plus de l'adoption de cet « *Engagement de zone interdite* » en 2003 et des nombreux débats tenus au niveau du Comité du patrimoine mondial, le pourcentage de biens faisant l'objet d'un rapport SOC affectés par les industries extractives a augmenté progressivement de 2005 à ce jour. Le diagramme 37 montre l'évolution du pourcentage des biens naturels faisant l'objet d'un rapport SOC affectés par les industries extractives au cours de la période 1997-2013. L'augmentation globale est évidente, de 26,5% des biens touchés en 1997 à 46% en 2013.

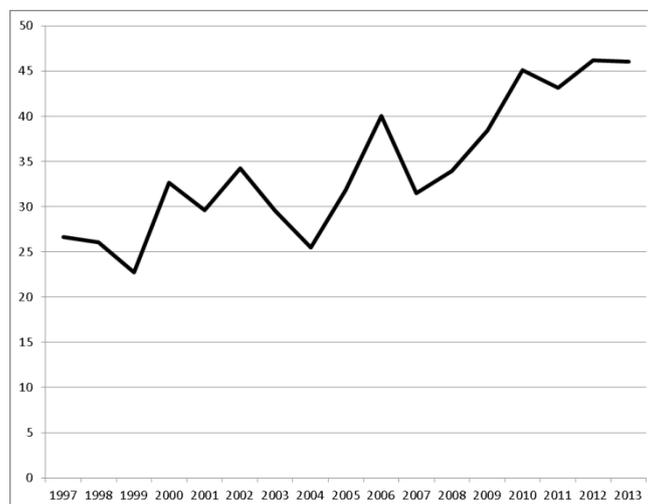


Diagramme 37 : évolution du pourcentage de biens naturels faisant l'objet d'un rapport SOC affectés par les industries extractives entre 1997 et 2013.

143. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 385 mentionnent une menace due soit à l'exploitation minière (253), à la prospection/exploitation pétrolière et gazière (98), à l'extraction de l'eau (43) ou à l'exploitation de carrières (17) (cf. tableau 15).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Exploitation minière	253	49	5,2
Pétrole et gaz	98	32	3,1
Eau (extraction)*	43	14*	3,1
Exploitation de carrières*	17	6*	2,8

Tableau 15 : le nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 4 facteurs secondaires d'« Utilisation de ressources matérielles » (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

144. Ces différents facteurs nécessitent un certain nombre de rapports pour être atténués. En effet, le tableau 15 montre que les problèmes liés à l'exploitation de carrières nécessitent en moyenne 2,8 rapports par bien, alors que ceux liés à la prospection minière nécessitent plus de 5 rapports par bien. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (Côte d'Ivoire/Guinée) est un cas intéressant, qui a fait l'objet de 26 rapports au Comité du patrimoine mondial depuis 1987, notamment pour des problèmes d'exploitation minière, pour finir par être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1992, en partie à cause de cette menace.

145. Les menacées liées à la prospection/exploitation pétrolière et gazière semblent nécessiter moins de rapports, avec une moyenne de 3,1 rapports, c'est-à-dire de 2 rapports par bien dans la région Afrique à 8 rapports dans la région des Etats arabes, y compris le cas du Sanctuaire de l'oryx arabe à Oman, qui a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en 2007, en partie à cause des activités de prospection d'hydrocarbures à l'intérieur des limites initiales du bien. Il convient de noter qu'il n'existe aucun engagement global concernant la prospection/exploitation pétrolière et gazière, semblable à l'« Engagement de zone interdite » de l'ICMM sur l'exploitation minière. A ce jour, seules deux des grandes entreprises de ce secteur (Shell en 2003 et Total en 2013) ont pris la résolution de ne pas opérer dans les biens du patrimoine mondial.

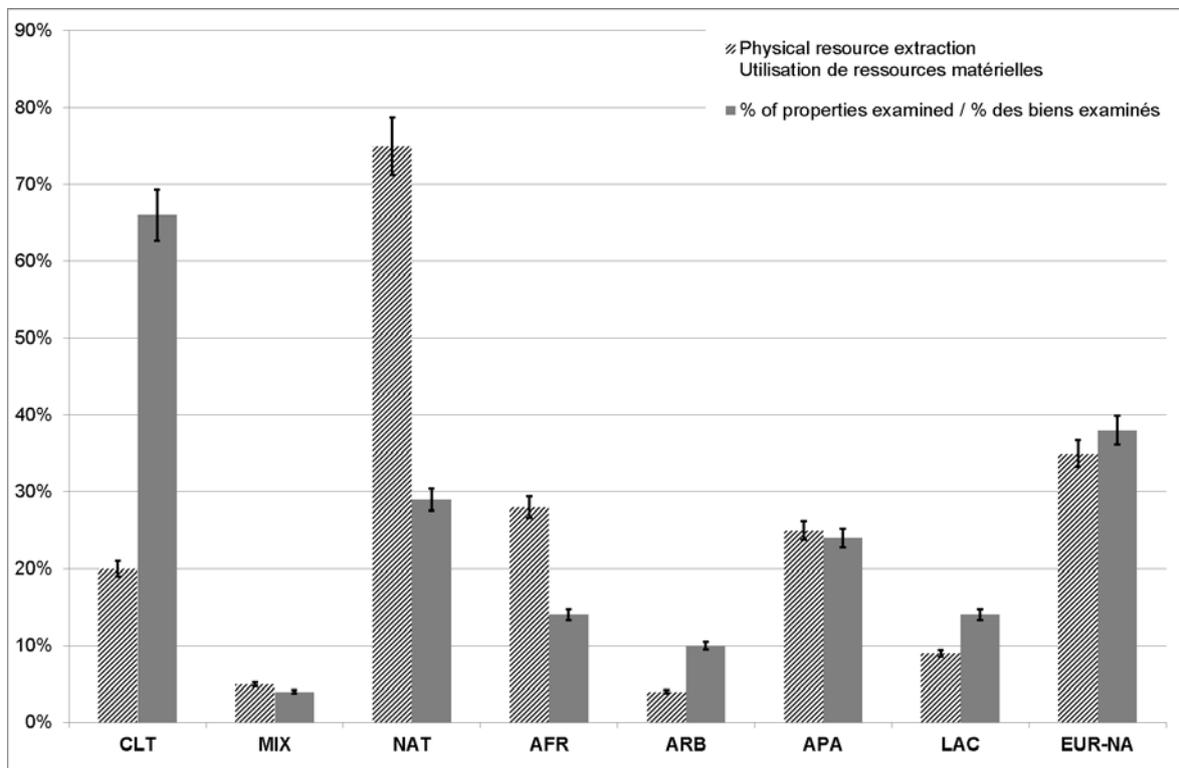


Diagramme 38 : pourcentage de biens affectés par l'« Utilisation de ressources matérielles » par catégorie et par région (rayé - à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé - à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Extraction minière	18%	4%	<b>78%</b>	<b>35%</b>	2%	<b>27%</b>	29%	8%
Pétrole et gaz	6%	3%	<b>91%</b>	<b>28%</b>	6%	16%	41%	9%
Exploitation de carrières*	83%*	0%*	17%*	0%*	0%*	33%*	67%*	0%*
Eau (extraction)*	14%*	7%*	79%*	21%*	7%*	29%*	43%*	0%*

Tableau 16 : répartition des biens par catégorie et par région pour chacun des facteurs secondaires de l'« Utilisation de ressources matérielles ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est nettement supérieur à celui prévu en fonction de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

146. Comme le montrent le diagramme 38 et le tableau 16, les biens naturels sont nettement plus sensibles aux industries extractives que les biens culturels ou mixtes. En effet, ils représentent 78% des biens affectés par l'extraction minière et 91% des biens affectés par la prospection/exploitation pétrolière et gazière.

147. Bien que le nombre de biens touchés soit trop limité pour effectuer des analyses significatives, on peut malgré tout souligner le fait que l'exploitation hydraulique affecte principalement les biens naturels (79%) alors que l'exploitation de carrières semble affecter en majorité les biens culturels (83%), essentiellement dans la région Europe et Amérique du Nord.

148. Au niveau régional, les régions Afrique et Asie-Pacifique semblent être les plus éprouvées par des problèmes d'extraction minière.

149. En proportion, la région Afrique semble être également la plus touchée par des problèmes de prospection/exploitation pétrolière et gazière.

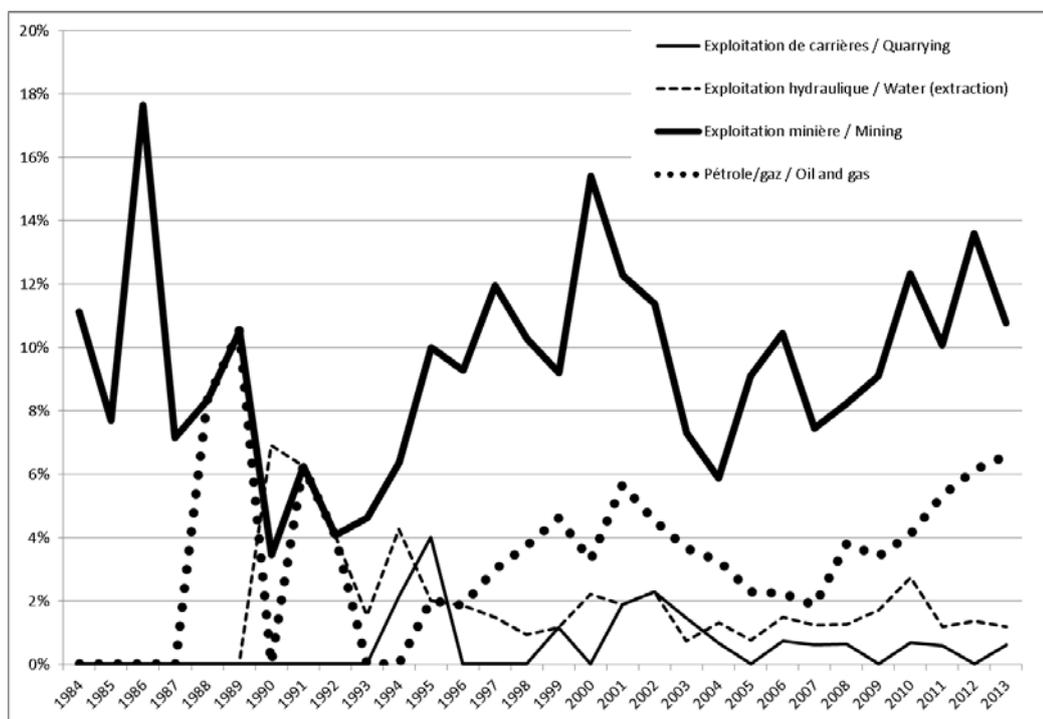


Diagramme 39 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 4 facteurs de l'« Utilisation de ressources matérielles » depuis 1982

150. Bien qu'ayant suivi une courbe très irrégulière, la menace des activités minières sur le patrimoine mondial a augmenté entre 1992 et 2000 (de 4% à 15%). Cette menace a ensuite diminué jusqu'en 2004 (jusqu'à 6%). Comme indiqué ci-dessus, au-delà de l'adoption en 2003 de l'« *Engagement de zone interdite* » par les compagnies membres de l'ICMM, cette menace a recommencé à augmenter en 2004 jusqu'à aujourd'hui, pour atteindre 14% des rapports SOC en 2012 (cf. diagramme 39).
151. Le deuxième facteur le plus fréquemment signalé dans ce groupe de menaces concerne l'exploitation/extraction pétrolière et gazière ; il a suivi la même courbe que le facteur minier, avec une augmentation jusqu'en 2001, puis une diminution depuis 2007. De même, il a connu une nette augmentation depuis 2007, passant de 2% des rapports à 7% en 2013 (augmentation de 250% en 7 ans).
152. Les menaces dues à l'extraction de l'eau et aux carrières ont affecté trop peu de biens entre 1979 et 2013 (respectivement, 6 et 14) pour permettre une analyse significative de leur évolution.

## h) Infrastructures de services

153. 17% de tous les biens considérés dans cette étude sont concernés par ce groupe de menaces, qui affecte 81 biens situés dans 60 Etats parties (cf. diagramme 40). Il touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine (naturel, mixte et culturel).

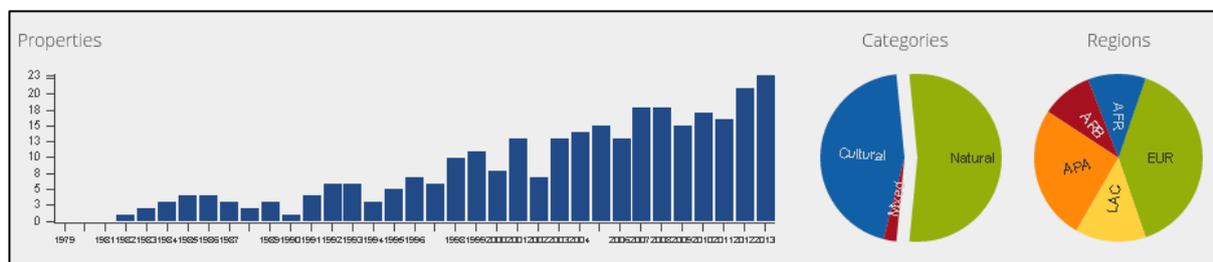


Diagramme 40 : répartition des biens affectés par « Infrastructures de services » (par année, par catégorie et par région)

154. Dans les premières années de la *Convention*, ce groupe de facteurs représentait une menace majeure pour les biens du patrimoine mondial, affectant jusqu'à 100% de ceux qui faisaient l'objet d'un rapport au Comité. Ce groupe de menaces a été l'un des premiers signalés au Comité du patrimoine mondial pour son impact négatif sur les biens.

155. Depuis 1990 (lorsque les biens faisant l'objet d'un rapport SOC eurent atteint un nombre suffisant pour effectuer des analyses statistiquement significatives), ce groupe est resté globalement stable, avec de faibles variations allant de 5% à 15 % des biens concernés par cette étude (cf. diagramme 41), mais semble être en légère hausse depuis 2009.

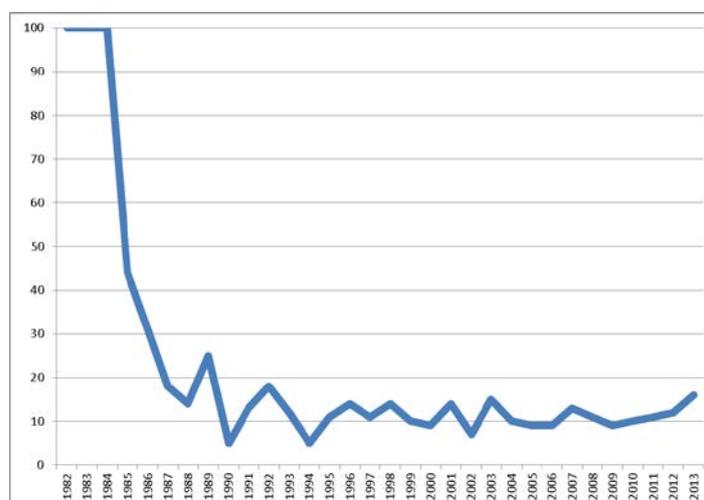


Diagramme 41 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés par « Infrastructures de services » au fil du temps

156. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 290 font état d'une menace due soit au développement des infrastructures hydrauliques (p. ex. barrages, écluses, déversoirs ou réservoirs d'eau) (193), ouvrages à grande échelle (tels que pipelines, lignes électriques) (57), services localisés (incinérateurs, antennes-relais du réseau mobile) (31), installations d'énergies renouvelables (thermales, solaires, éoliennes, etc.) (28) ou installations d'énergies non-renouvelables (comme les centrales nucléaires ou les installations pétrolières/gazières) (7) (cf. tableau 17).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Infrastructures hydrauliques	193	43	4,5
Ouvrages à grande échelle*	57	21*	2,7
Installations localisées*	31	18*	1,7
Installations d'énergies renouvelables*	28	8*	3,5
Installations d'énergies non-renouvelables *	7	4*	1,8

Tableau 17 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par l'un des 5 facteurs secondaires d'« Infrastructures de services » (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

157. La grande majorité (66%) des rapports SOC qui mentionnent une menace liée aux « Infrastructures de services » se réfère au développement des infrastructures hydrauliques. Cette menace spécifique est également celle qui exige le plus grand nombre de rapports par bien (4,5) (cf. tableau 17).

158. Les deux autres facteurs les plus répandus qui altèrent la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial sont les « ouvrages à grande échelle » et les « services localisés ». Ils nécessitent respectivement 2,7 et 1,7 rapports par bien pour être atténués. Cependant, le nombre de biens touchés est trop faible pour effectuer une analyse significative.

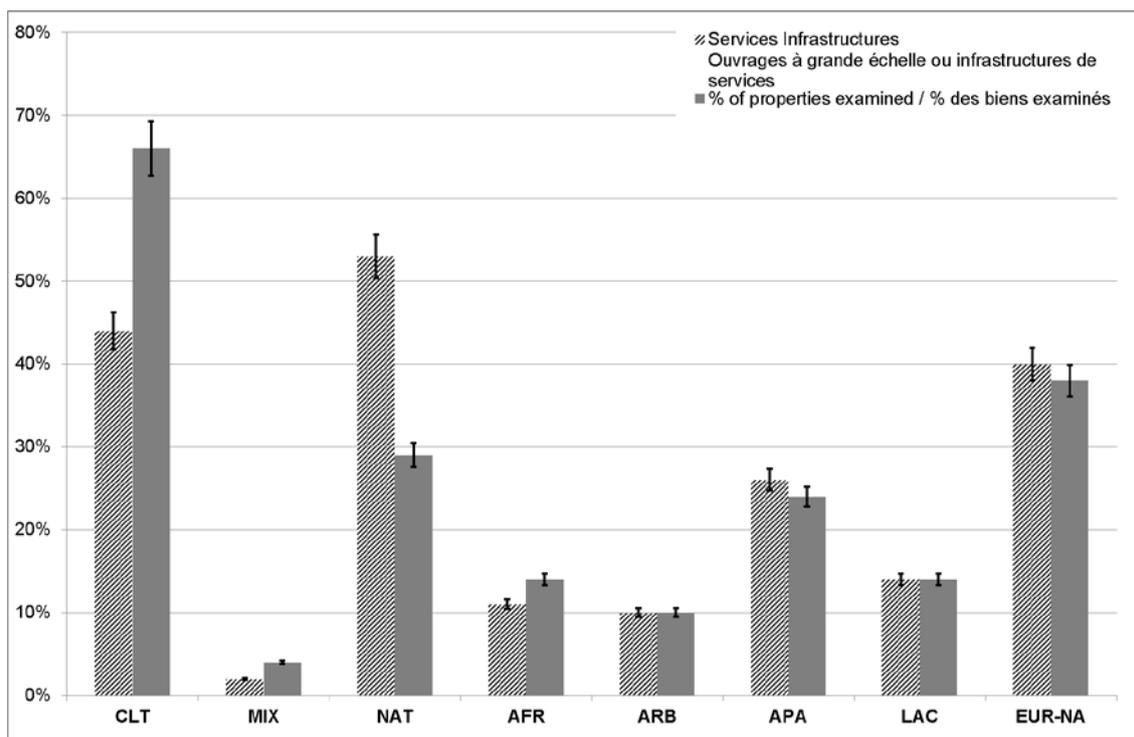


Diagramme 42 : pourcentage des biens affectés par « Infrastructures de services » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

159. Globalement, les menaces relevant des « Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services » ont un impact beaucoup plus important sur les biens naturels que sur les biens culturels ou mixtes (cf. diagramme 42).

160. Du point de vue régional, la région Afrique semble globalement moins exposée que les autres à cette menace. Bien qu'aucune région ne semble plus affectée que d'autres par le développement

des infrastructures de services (proportionnellement au nombre respectif de biens soumis à un rapport SOC), certaines différences apparaissent malgré tout entre les régions lorsqu'on observe les menaces plus spécifiques.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Infrastructures hydrauliques	28%	5%	<b>67%</b>	<b>21%</b>	9%	26%	26%	<b>19%</b>
Ouvrages à grande échelle*	52%*	5%*	43%*	5%*	10%*	29%*	38%*	19%*
Installations localisées*	56%*	0%*	44%*	0%*	17%*	22%*	56%*	6%*
Infrastructures liées aux énergies renouvelables*	50%*	0%*	50%*	0%*	13%*	0%*	88%*	0%*
Infrastructures liées aux énergies non-renouvelables *	25%*	0%*	75%*	0%*	0%*	25%*	75%*	0%*

Tableau 18 : répartition des biens par catégorie et par région pour chacun des facteurs secondaires d'« Infrastructures de services ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage dépasse largement les prévisions en fonction de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

161. En effet, le tableau 18 expose les variations par région et par catégorie de patrimoine. Les biens naturels apparaissent comme étant les plus sensibles au développement d'infrastructures de services, en particulier les infrastructures hydrauliques (67%) ainsi que les infrastructures liées aux énergies renouvelables (50%) et non-renouvelables (75%).
162. Tous les biens culturels affectés par des infrastructures liées aux énergies renouvelables étaient plus particulièrement menacés par des projets d'éoliennes. Le Comité du patrimoine mondial a débattu de la question des fermes éoliennes et de leur impact visuel sur la valeur universelle exceptionnelle des biens plusieurs fois au cours de ses sessions ordinaires.
163. Les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes semblent pour leur part être plus affectées par le développement de barrages et autres infrastructures hydrauliques, tandis que la région Europe et Amérique du Nord semble être plus touchée par les infrastructures liées aux énergies renouvelables et non-renouvelables avec, respectivement, 75% et 88% des biens concernés situés dans cette région.
164. Cependant, excepté pour les infrastructures hydrauliques, il s'agit là de simples observations, car le nombre de biens affectés par les autres facteurs est trop faible pour permettre des analyses statistiquement significatives.
165. En observant l'évolution de chaque facteur de ce groupe de menaces au fil du temps (cf. diagramme 43), on observe que les facteurs les plus souvent signalés sont liés au développement d'infrastructures hydrauliques. Depuis 1990 (année au cours de laquelle le nombre de biens affectés par les infrastructures de services est devenu suffisant pour effectuer une analyse), ce facteur a été cité dans un nombre croissant de rapports (de 3% en 1990 à 10% en 2013). Ce nombre est resté plutôt stable entre 1995 et 2004, et est globalement reparti à la hausse en 2006.

166. Les quatre autres facteurs (installations localisées, ouvrages à grande échelle, infrastructures liées aux énergies renouvelables et non-renouvelables) n'ont représenté une menace que pour un nombre limité de biens (apparaissant rarement dans plus de 3% des rapports SOC examinés par le Comité du patrimoine mondial), avec quelques pics occasionnels (p. ex. 6% pour les installations localisées en 1996 et 5% pour les ouvrages à grande échelle en 2001).

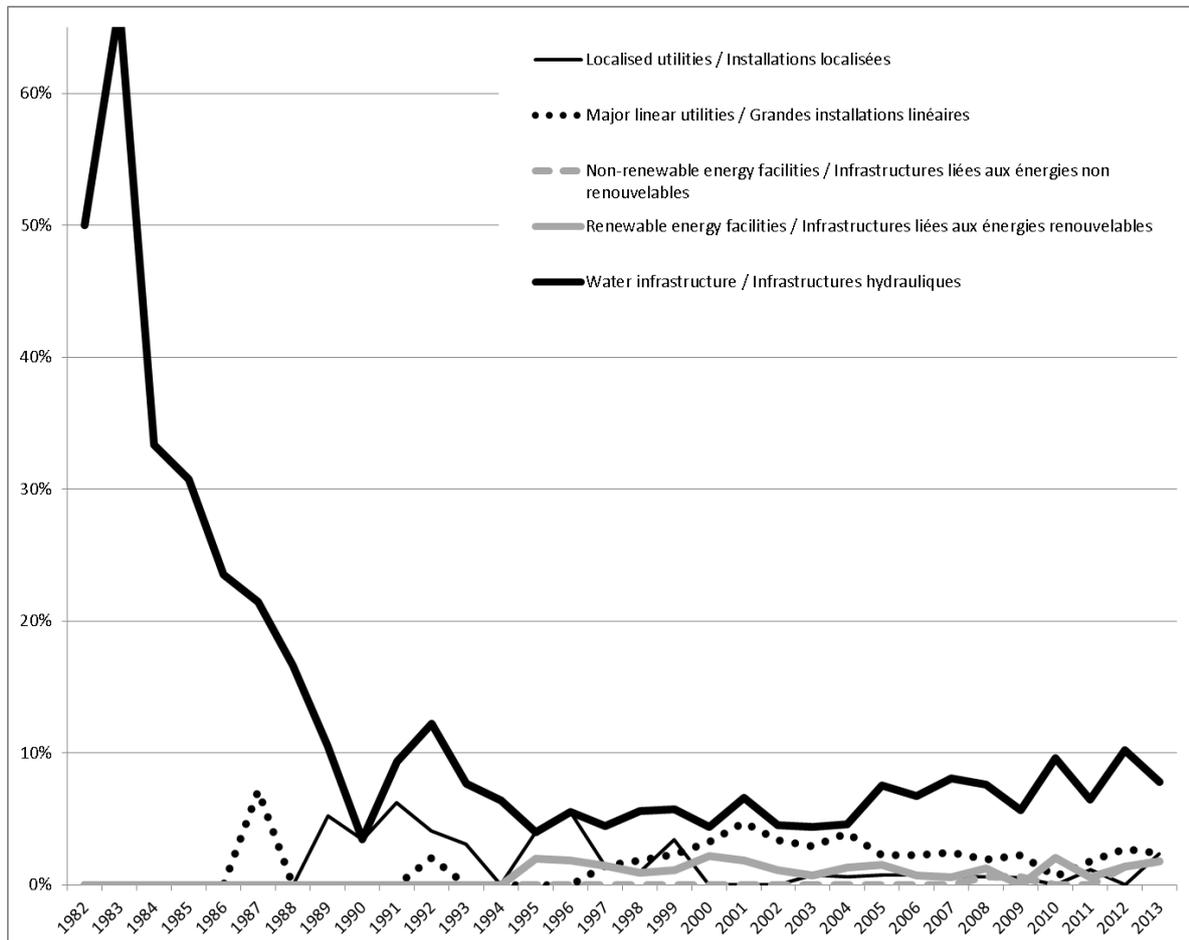


Diagramme 43 : évolution du pourcentage des rapports SOC pour chacun des 5 facteurs d'« Infrastructures de services » depuis 1982

### i) Evènements écologiques ou géologiques soudains

167. 16% de l'ensemble des biens considérés dans cette étude sont concernés par ce groupe de menaces qui affecte 76 biens dans 49 Etats parties (cf. diagramme 44) et touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine, mais surtout les biens culturels.

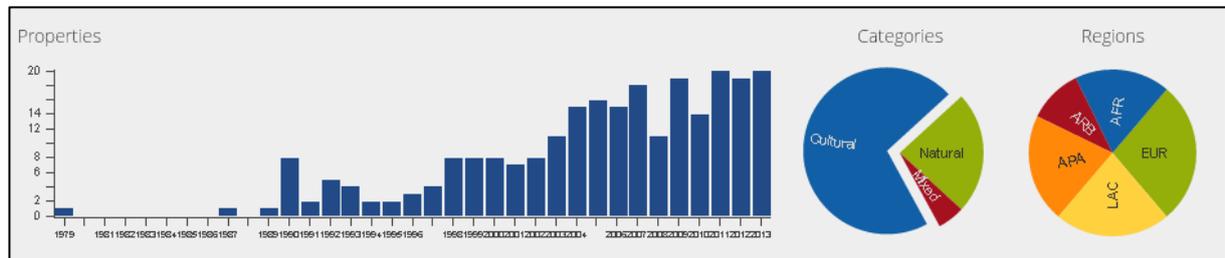


Diagramme 44 : répartition des biens affectés par « Evènements écologiques ou géologiques soudains » (par année, par catégorie et par région)

168. Ce groupe de menaces est le tout premier à avoir été signalé au Comité du patrimoine mondial suite aux conséquences catastrophiques du séisme d'avril 1979 à proximité de la Contrée naturelle et culturo-historique de Kotor (Monténégro), un bien du patrimoine mondial (cf. <http://whc.unesco.org/fr/soc/1517>).

169. Le pourcentage des biens examinés par le Comité du patrimoine mondial en raison d'« Evènements écologiques ou géologiques soudains » n'a cessé d'augmenter depuis 1986, avec un pic en 1990. A l'exception de ce pic ponctuel, le signalement de ce groupe de menaces est passé de 3% des biens faisant l'objet d'un rapport SOC en 1994 à 14% en 2013, ce qui représente une augmentation de 360% pendant les vingt ans considérés.

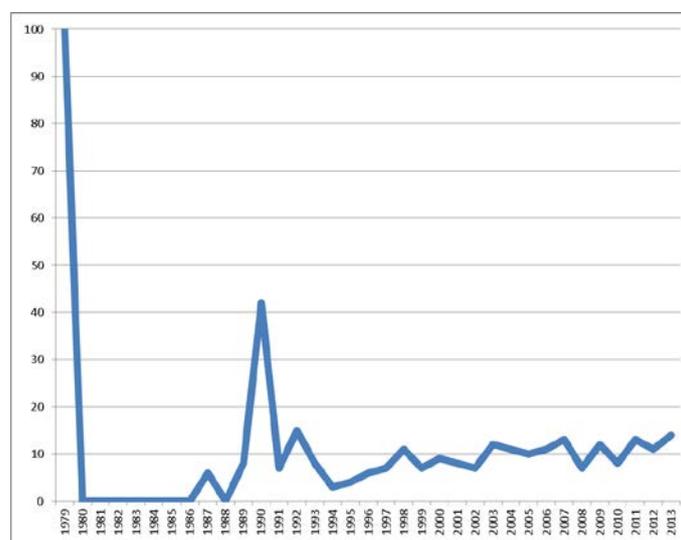


Diagramme 45 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés par « Evènements écologiques ou géologiques soudains » au fil du temps

170. Il est intéressant de noter que, selon le site Internet de l'USGS (United States Geological Survey) (<http://www.earthquake.usgs.gov>), les séismes n'ont pas augmenté en nombre depuis 1900 environ et on peut s'attendre chaque année à une moyenne de 17 séismes très forts (7,0 à 7,9 sur l'échelle de Richter) et à un séisme majeur (plus de 8,0). L'augmentation de cette menace dans les rapports depuis 1994 n'est donc pas liée à une multiplication des évènements géologiques eux-mêmes, mais probablement davantage à l'augmentation du nombre de biens de la Liste du patrimoine mondial situés dans des régions à forte sismicité, ainsi qu'à l'augmentation d'autres facteurs comme l'érosion, les glissements de terrain, les incendies d'origine naturelle, etc.

171. En effet, sur les 2642 rapports SOC considérés entre 1979 et 2013, 248 font état d'une menace liée soit à érosion et envasement/dépôts (101), tremblement de terre (70), incendie d'origine naturelle (à noter que les incendies provoqués par l'homme ne sont pas pris en compte dans ce groupe)(47), avalanche/glisement de terrain (28), éruption volcanique (9) ou tsunami/raz-de-marée (3) (cf. tableau 18).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Erosion et envasement/ dépôts*	101	29*	3,5
Séisme*	70	27*	2,6
Incendie d'origine naturelle*	47	14*	3,4
Avalanche/ glissement de terrain*	28	9*	3,1
Eruption volcanique*	9	4*	2,3
Tsunami/raz-de-marée*	3	2*	1,5

Tableau 18 : nombre moyen de rapports produits affectés par chacun des 6 facteurs secondaires « Evènements écologiques ou géologiques soudains » (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

172. Les menaces les plus couramment signalées qui affectent les biens en relation avec « Evènements écologiques ou géologiques soudains » sont « envasement/dépôts » et dans une moindre mesure « séismes » et « incendies d'origine naturelle » (cf. tableau 18). Toutes les menaces de ce groupe semblent requérir à peu près le même nombre de rapports pour être atténuées (entre 2,3 et 3,5).

173. Cependant, le nombre de biens affectés par ces facteurs de « Evènements écologiques ou géologiques soudains » est trop faible pour effectuer une véritable analyse significative.

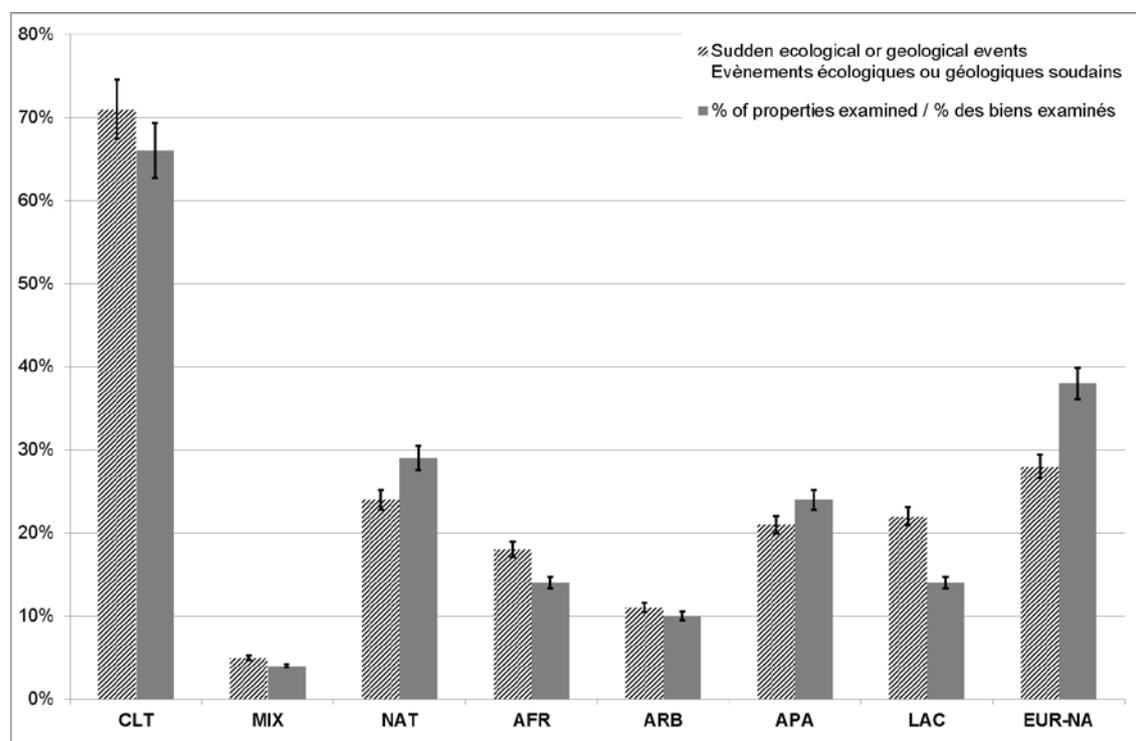


Diagramme 46 : pourcentage de biens affectés par « Evènements écologiques ou géologiques soudains » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

174. Le diagramme 46 montre que les menaces relevant d'« Evènements écologiques ou géologiques soudains » ont tendance à affecter un peu moins les biens naturels que les biens mixtes et culturels, ce qui est vraisemblablement dû à la résilience des biens naturels, qui peuvent par exemple se remettre plus rapidement d'un tremblement de terre qu'un site culturel comme un temple ou un autre bâtiment.

175. Dans l'ensemble, les biens des régions Amérique latine et Caraïbes et Afrique semblent être davantage touchés par ces facteurs que les biens des autres régions. Mais là encore, le nombre de biens affectés par ces facteurs est trop faible pour tirer toute conclusion significative à cet égard.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Avalanche/ glissement de terrain*	78%*	11%*	11%*	11%*	11%*	22%*	11%*	44%*
Séisme*	93%*	4%*	4%*	4%*	7%*	19%*	41%*	30%*
Erosion et envasement/ dépôts*	79%*	3%*	17%*	28%*	24%*	10%*	24%*	14%*
Incendies d'origine naturelle*	14%*	14%*	71%*	29%*	0%*	21%*	29%*	21%*
Tsunami/raz-de-marée*	50%*	0%*	50%*	0%*	0%*	100%*	0%*	0%*
Eruption volcanique*	50%*	25%*	25%*	25%*	0%*	50%*	0%*	25%*

Tableau 19 : répartition des biens par catégorie et par région pour chacun des facteurs secondaires d'« Evènements écologiques ou géologiques soudains » (\* : moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement pertinente).

176. Dans l'ensemble, 71% des biens affectés par un « Evènement écologique ou géologique soudain » sont des biens culturels. Cependant, le tableau 19 montre des différences selon les menaces. En effet, même si les tremblements de terre, avalanches, glissements de terrain, érosion et envasement ont tendance à affecter largement les biens culturels, au contraire, l'impact négatif des incendies d'origine naturelle est plus important sur les biens naturels.

177. Les biens mixtes semblent être plus sensibles aux éruptions volcaniques que d'autres catégories de patrimoine. En effet, 25% des biens concernés par des éruptions volcaniques sont des biens mixtes, mais ils représentent 4% de la totalité des biens faisant l'objet d'un rapport SOC.

178. Si on observe les spécificités régionales, la région Amérique latine et Caraïbes semble être davantage sujette aux glissements de terrain, aux tremblements de terre et aux éruptions volcaniques qu'à d'autres menaces de ce groupe, alors que la région Afrique semble être davantage sensible à l'érosion, à l'envasement et aux incendies d'origine naturelle. La région Asie-Pacifique semble pour sa part être davantage menacée par les tsunamis et les éruptions volcaniques que par les autres menaces de ce groupe.

179. Cependant, comme indiqué ci-dessus, il n'est pas possible du fait du nombre limité de biens affectés par chacune de ces menaces de réaliser une analyse statistiquement significative. Les commentaires du tableau 19 doivent donc être considérés comme des indications générales, et non comme des tendances avérées.

180. Une stratégie particulière pour réduire les risques de catastrophes dans les biens du patrimoine mondial a été présentée au Comité du patrimoine mondial à sa 30e session (Vilnius, 2006), et son texte révisé a été adopté à sa 31e session (Christchurch, 2007) en tant que « *Stratégie de réduction des risques sur les biens du patrimoine mondial* » (cf. page <http://whc.unesco.org/fr/disaster-risk-reduction/>).

181. Ensuite, à la demande du Comité du patrimoine mondial, un manuel de référence sur *“Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial”* a été élaboré sous la supervision de l’ICCROM avec des contributions du Centre du patrimoine mondial, de l’ICOMOS et de l’UICN. Ce manuel fournit aux gestionnaires de sites et aux administrateurs un cadre méthodologique pour identifier, évaluer et réduire les risques de catastrophes. Ce manuel peut être téléchargé à l’adresse Internet suivante : <http://whc.unesco.org/fr/activites/630/>
182. De plus, le Centre du patrimoine mondial, Fauna & Flora International (FFI) et la Fondation des Nations Unies mettent en œuvre le « *Mécanisme de réaction rapide* » (MRR) depuis 2006. Ce mécanisme a été mis en place pour accorder rapidement (c.-à.-d. en huit jours ouvrables) des subventions (jusqu’à 30 000 dollars des Etats-Unis) pour répondre aux menaces sur la biodiversité dans les biens naturels du patrimoine mondial (cf. page <http://www.rapid-response.org/>).

## j) Pollution

183. Ce groupe de menaces concerne 16% de tous les biens considérés dans cette étude, soit 75 biens situés dans 52 Etats parties (cf. diagramme 47). Il touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine.

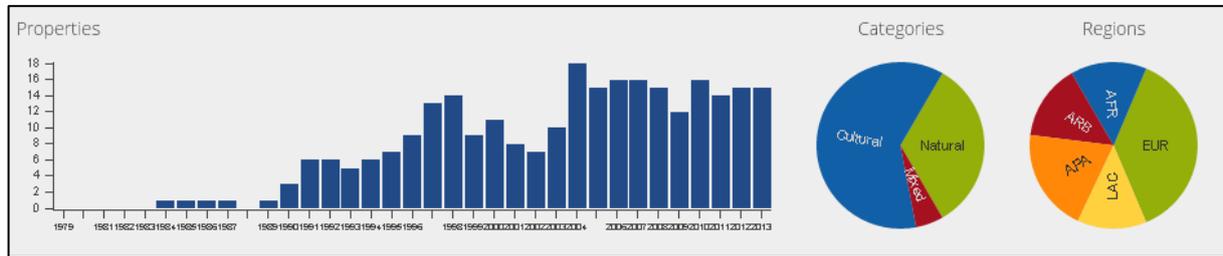


Diagramme 47: répartition des biens affectés par « Pollution » (par année, par catégorie et par région)

184. Le pourcentage des biens examinés par le Comité du patrimoine mondial à cause du facteur « Pollution » a diminué depuis 1997 (24% de l'ensemble des biens examinés concernés) et est resté relativement stable depuis 2008 (entre 8 et 10% des biens examinés) (cf. diagramme 48).

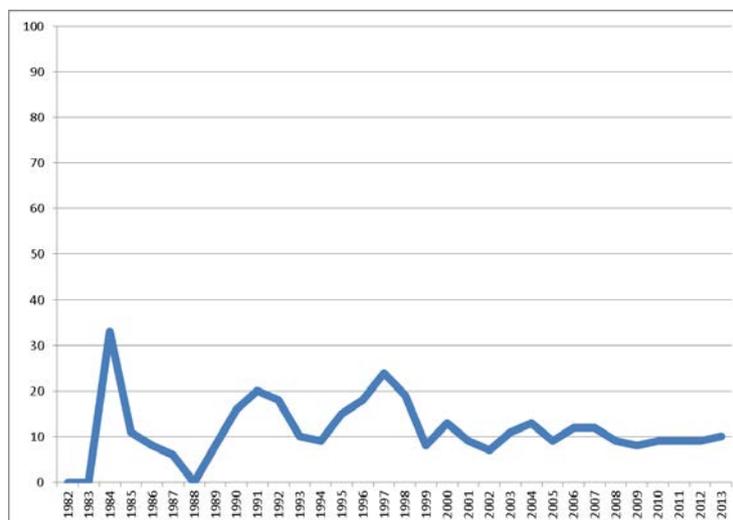


Diagramme 48 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC qui sont affectés par « Pollution » au fil du temps

185. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 267 mentionnent une menace due soit à la pollution des eaux de surface (p. ex. pluies acides, résidus miniers dans les eaux de surface) (107), à des déchets solides (95), à la pollution de l'air (39), à un apport excessif d'énergie (p. ex. des apports de chaleur et de lumière perturbant les écosystèmes, comme un éclairage urbain inapproprié, une pollution thermique, etc.) (29), à la pollution des eaux souterraines (19) ou à la pollution des océans (17) (cf. tableau 20).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Déchets solides	95	33	2,9
Pollution des eaux de surface*	107	19*	5,6
Pollution de l'air*	39	16*	2,4
Apport excessif d'énergie*	29	11*	2,6
Pollution des eaux souterraines*	19	9*	2,1
Pollution des océans*	17	7*	2,4

Tableau 20 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 6 facteurs secondaires de « Pollution » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative).

186. Comme le montre le tableau 20, les menaces les plus fréquemment mentionnées dans le cadre de « Pollution » sont les déchets solides, tels que détrit, déchets industriels ou même ordures ménagères, avec un total de 33 biens affectés.

187. Le tableau 20 indique également qu'à l'exception de la pollution des eaux de surface, les autres facteurs de pollution semblent avoir besoin du même laps de temps pour être atténués (p. ex. entre 2,1 et 2,9 rapports par bien). La pollution des eaux de surface semble nécessiter quant à elle 5,6 rapports par bien pour être considérée comme atténuée.

188. Cependant, compte tenu du petit nombre de biens affectés par chacun des facteurs de ce groupe de menaces, à l'exception de « déchets solides », les résultats de l'analyse statistique ne sont sans doute pas significatifs et sont simplement proposés comme des observations.

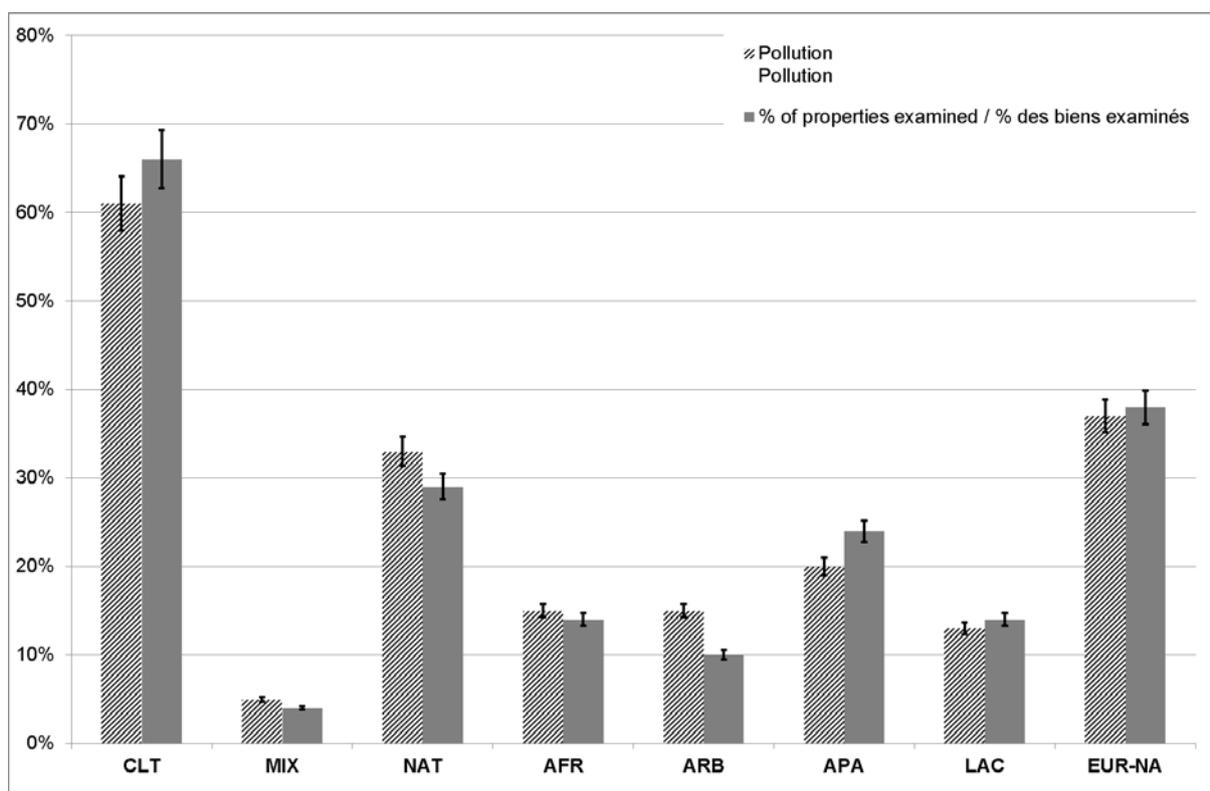


Diagramme 49 : pourcentage des biens affectés par « Pollution » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur inférieure à 5%)

189. Toutes les régions du monde sont affectées par la pollution. On note cependant que les biens naturels semblent être légèrement plus touchés que les autres, ainsi que les biens situés dans la

région des Etats arabes, qui semblent être plus affectés par la pollution qu'attendu (cf. diagramme 49).

190. Le tableau 21 montre que la pollution liée aux déchets solides semble avoir un impact plus fort sur les biens culturels que sur les biens mixtes et naturels. En effet, 85% des biens affectés par les déchets solides sont des biens culturels, alors que ceux-ci représentent 66% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre des rapports SOC.

191. La pollution par les déchets solides apparaît nettement plus fréquemment dans les rapports des régions Afrique et des Etats arabes.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Déchets solides	<b>85%</b>	3%	12%	<b>21%</b>	<b>24%</b>	12%	33%	9%
Pollution de l'air*	63%*	0%*	38%*	6%*	13%*	44%*	31%*	6%*
Pollution des eaux souterraines*	22%*	22%*	56%*	11%*	11%*	33%*	33%*	11%*
Apport excessif d'énergie*	55%*	9%*	36%*	9%*	9%*	9%*	36%*	36%*
Pollution des océans*	29%*	0%*	71%*	0%*	0%*	14%*	71%*	14%*
Pollution des eaux de surface*	32%*	5%*	63%*	21%*	5%*	11%*	53%*	11%*

Tableau 21: répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire de « Pollution ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est nettement supérieur aux prévisions, compte tenu de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative).

192. Il est à noter que la pollution des eaux souterraines (56%), des océans (71%), des eaux de surface (63%) semble affecter principalement les biens naturels, tandis que la pollution due aux déchets solides et à l'apport excessif d'énergie semble affecter principalement les biens culturels (déchets solides : 85% ; pollution de l'air : 63% ; apport excessif d'énergie : 55%).

193. Cependant, comme cela a déjà été dit, à l'exception de « déchets solides », le nombre de biens affectés par chacun des autres facteurs étant inférieur à 30, aucune analyse concluante et statistiquement significative ne peut être proposée.

### k) Changement climatique et problèmes météorologiques

194. Ce groupe de facteurs concerne 14% de tous les biens considérés dans cette étude, soit 66 biens situés dans 51 Etats parties (cf. diagramme 50). Il touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine.

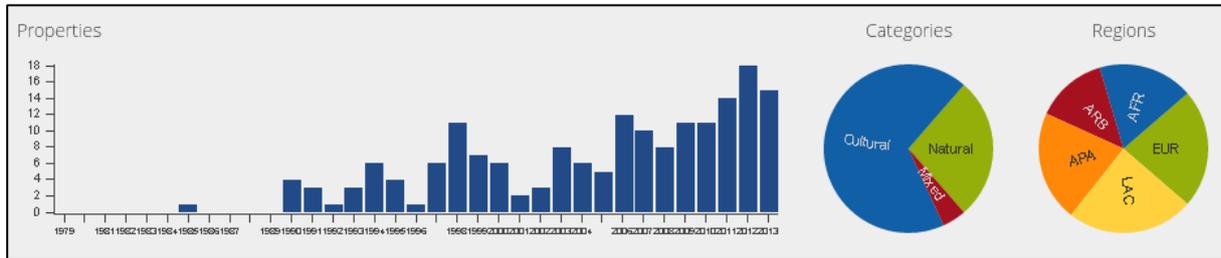


Diagramme 50 : répartition des biens affectés par « Changement climatique et problèmes météorologiques » (par année, par catégorie et par région)

195. Le pourcentage des biens examinés par le Comité du patrimoine mondial du fait de « Changement climatique et problèmes météorologiques » est irrégulier depuis 1982 (année du premier rapport évoquant le changement climatique ou des problèmes météorologiques) (cf. tableau 51). Cependant, ce pourcentage a globalement augmenté de 2001 (2%) jusqu'à aujourd'hui (10% en 2013), ce qui représente une augmentation de 400%, alors que le nombre de biens examinés dans le cadre du processus SOC n'a augmenté que de 57% pendant la même période.

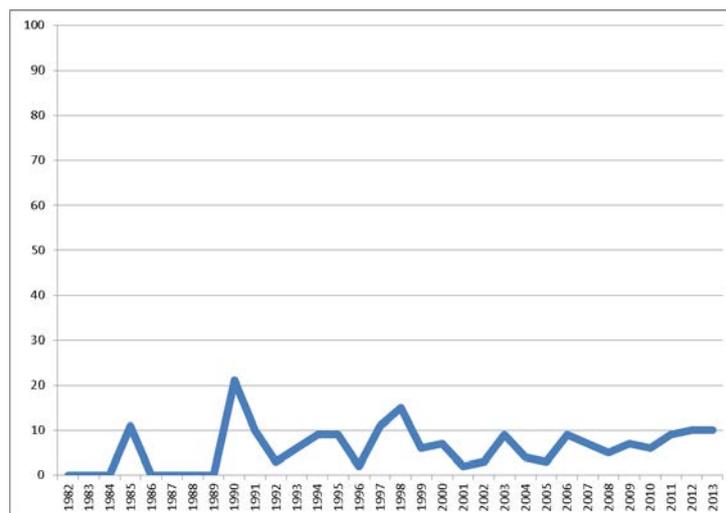


Diagramme 51 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC, affectés par « Changement climatique et problèmes météorologiques » au fil du temps

196. Les questions relatives au changement climatique et à son impact sur les biens du patrimoine mondial ont été discutées par le Comité du patrimoine mondial à sa 29e session (Durban, 2005) suite à la réception d'un certain nombre de pétitions de la part d'organisations et d'individus concernés. Un groupe d'experts, composé de membres du Comité du patrimoine mondial, des Organisations consultatives auprès du Comité, d'Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial* intéressés et de pétitionnaires, s'est réuni en mars 2006, à la demande du Comité du patrimoine mondial (cf. page <http://whc.unesco.org/fr/changementclimatique>).

197. Deux rapports sur « Prévoir et gérer les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial » et une « Stratégie pour assister les Etats parties à mettre en œuvre des réponses en matière de gestion » ont été élaborés par le groupe de travail et adoptés par le Comité du patrimoine mondial à sa 30e session (Vilnius, 2006). Par la suite, le Centre du patrimoine mondial

et un groupe d'experts ont mis au point un « Document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial », qui a été adopté par l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial* à sa 16e session (UNESCO, 2007) (lire le Document d'orientation sur l'impact du changement climatique à l'adresse Internet suivante : <http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-397-2.pdf>, à partir de la page 16).

198. En 2007, le Centre du patrimoine mondial a également publié une compilation de 26 études de cas relatives à l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial, tant ceux déjà observés que ceux prévus à l'avenir. Cette publication peut être téléchargée à : <http://whc.unesco.org/document/102379>.

199. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 175 mentionnent une menace liée soit à des tempêtes (p. ex. tornades, ouragans, marées à fort coefficient, etc.) (65), à des inondations (61), à la sécheresse (15), à des changements de température (13), à la désertification (10), à une modification des eaux de l'océan (p. ex. modifications du débit et des conditions d'écoulement, variations de température ou modifications du pH) (3) ou à d'autres impacts du changement climatique (16) (cf. tableau 22).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Tempêtes*	65	27*	2,4
Inondations*	61	25*	2,4
Autres impacts du changement climatique*	16	8*	2
Changements de température*	13	7*	1,9
Sécheresse*	15	5*	3
Modification des eaux océaniques*	3	3*	1
Désertification*	10	2*	5

Tableau 22 : nombre moyen de rapports produits pour chacun des 7 facteurs secondaires de « Changement climatique et problèmes météorologiques » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d'effectuer une analyse statistiquement significative).

200. Le tableau 22 montre également que les principaux facteurs relevant de « Changement climatique et problèmes météorologiques » sont les tempêtes et les inondations, qui ont touché respectivement 27 et 25 biens depuis 1982.

201. Cependant, le nombre de biens affectés par chacun de ces deux facteurs étant limité, aucune analyse statistiquement significative ne peut être proposée pour les biens touchés par ce groupe de menaces. Les tableaux 22 et 23, ainsi que le diagramme 52 présentés ci-dessus et ci-dessous sont à prendre comme de simples observations et ne peuvent être utilisés pour définir une tendance statistiquement significative.

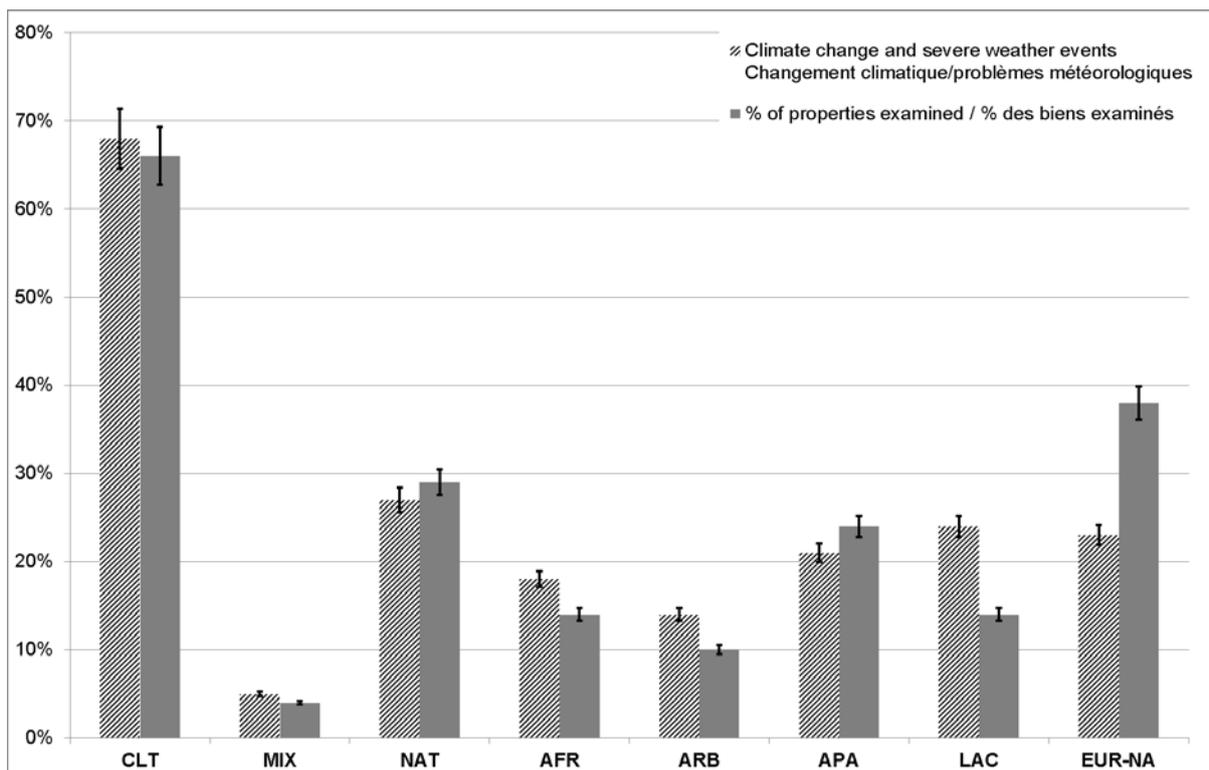


Diagramme 52 : pourcentage des biens affectés par « Changement climatique et problèmes météorologiques » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d’erreurs d’une valeur de 5%)

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Modification des eaux océaniques *	33%*	0%*	67%*	33%*	0%*	67%*	0%*	0%*
Désertification*	100%*	0%*	0%*	50%*	50%*	0%*	0%*	0%*
Sécheresse*	0%*	20%*	80%*	80%*	0%*	20%*	0%*	0%*
Inondations*	88%*	4%*	8%*	8%*	28%*	24%*	12%*	28%*
Autres impacts du changement climatique*	38%*	0%*	63%*	13%*	13%*	38%*	25%*	13%*
Tempêtes*	81%*	4%*	15%*	15%*	4%*	15%*	26%*	41%*
Changements de température *	29%*	0%*	71%*	0%*	14%*	29%*	57%*	0%*

Tableau 23 : répartition des biens par catégorie et par région pour chaque facteur secondaire de « Changement climatique et problèmes météorologiques » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, cela ne permet pas d’effectuer une analyse statistiquement significative).

## l) Conditions locales affectant le tissu physique

202. Ce groupe de menaces concerne 12% de tous les biens considérés dans cette étude, soit 56 biens situés dans 41 Etats parties (cf. diagramme 53). Il touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine, mais principalement les biens culturels (91%).

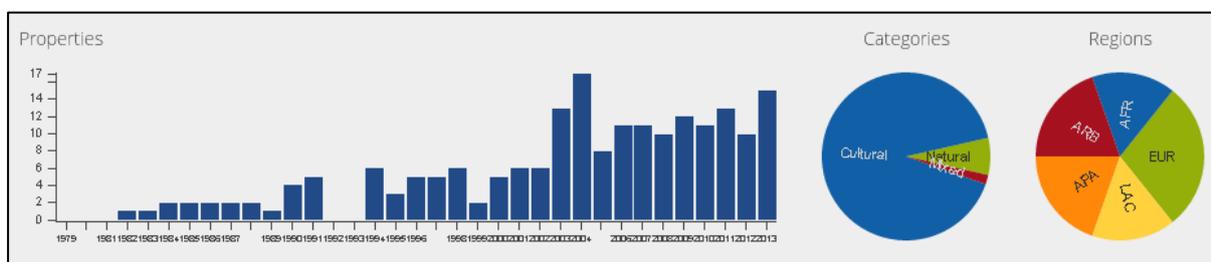


Diagramme 53 : répartition des biens touchés par « Conditions locales affectant le tissu physique » (par année, par catégorie et par région)

203. Le pourcentage des biens examinés par le Comité à cause de « Conditions locales affectant le tissu physique » est irrégulier depuis 1982 (année du premier rapport portant sur ce groupe de menaces) (cf. diagramme 54). Toutefois, entre 1982 et 1991, le nombre de biens examinés dans le cadre de rapports SOC était si limité que cette tendance peut être faussée. Depuis 1992, ce pourcentage tourne autour de 8% avec quelques variations ponctuelles (p. ex. 2% en 1999 et 15% en 2003).

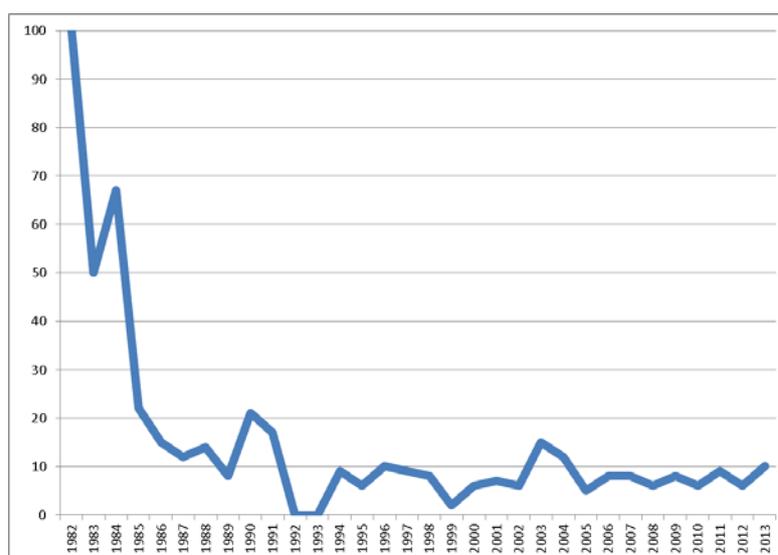


Diagramme 54 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC touchés par « Conditions locales affectant le tissu physique » au fil du temps

204. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 190 font état d'une menace due soit à la pluie ou au niveau de la nappe phréatique (154), à une humidité relative élevée (49), au vent (32), aux microorganismes (13), à la température (10) ou à la radiation/lumière (3). Les nuisibles et la poussière semblent n'avoir jamais été mentionnés comme une menace spécifique pour la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial entre 1979 et 2013 (cf. tableau 24).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Eau (pluie/nappe phréatique)	154	48	3,2
Humidité relative*	49	19*	2,6
Vent*	32	14*	2,3
Microorganismes*	13	6*	2,2
Température*	10	6*	1,7
Radiation/lumière*	3	1*	3
Poussière*	0	0*	0
Nuisibles*	0	0*	0

Tableau 24 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 8 facteurs secondaires de « Conditions locales affectant le tissu physique » (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, aucune analyse statistiquement significative ne peut être effectuée).

205. Le tableau 24 montre que la menace qui revient le plus souvent parmi les facteurs relevant des « Conditions locales affectant le tissu physique » concerne l'eau, qu'il s'agisse de la pluie ou de la modification de la nappe phréatique, avec plus de 150 rapports. Le Comité du patrimoine mondial examine en moyenne 3,2 rapports par bien concerné afin d'atténuer cette menace spécifique.

206. Cependant, en raison du petit nombre de biens affectés par chacun des autres facteurs de ce groupe de menaces, les résultats des analyses statistiques ne sont pas significatifs.

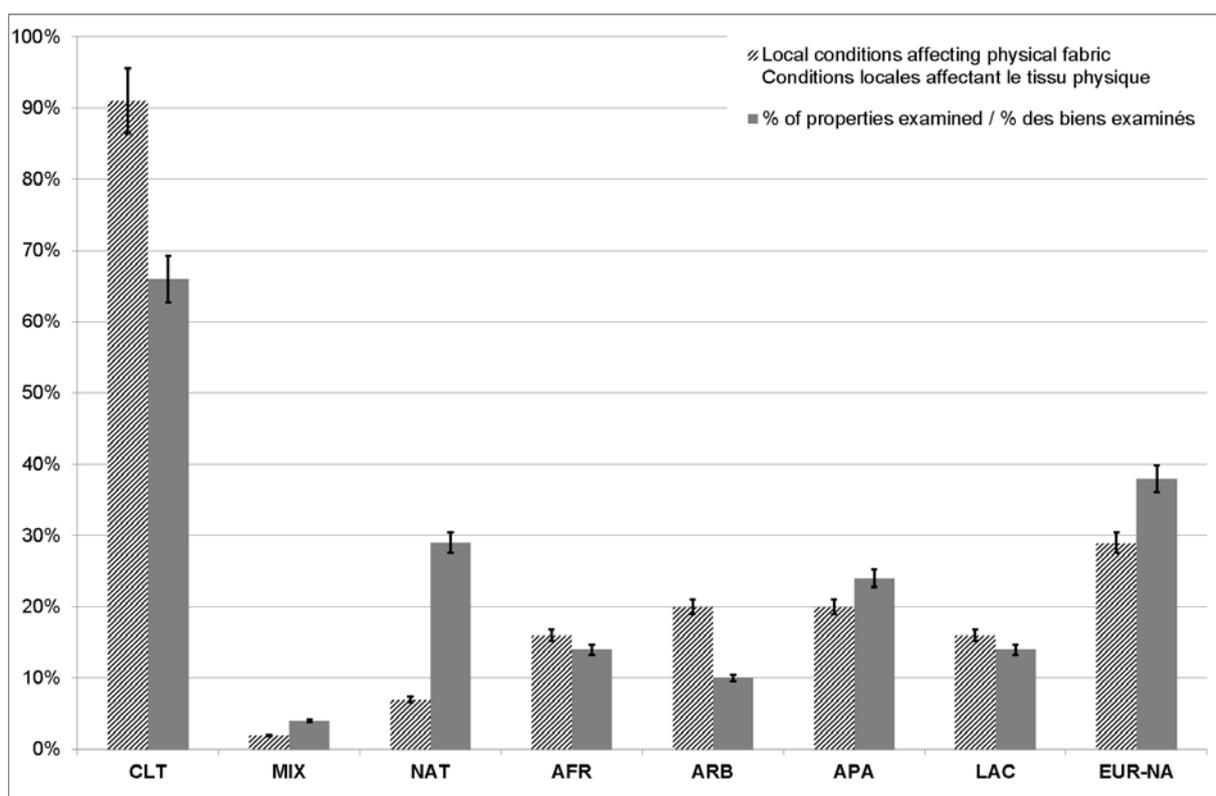


Diagramme 55 : pourcentage des biens affectés par « Conditions locales affectant le tissu physique » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

207. Comme indiqué ci-dessus, les facteurs relevant de « Conditions locales affectant le tissu physique » ont un impact négatif avant tout sur les biens culturels (91% comparés aux 66% de biens culturels examinés dans le cadre du processus SOC entre 1979 et 2013) et nettement moins sur les biens naturels (7%) (cf. diagramme 55).

208. Ce fait est facilement compréhensible compte tenu de la nature même des menaces. En effet, ce groupe de menaces comprend des facteurs environnementaux ou biologiques qui contribuent au processus de détérioration du tissu des sites du patrimoine. Les biens culturels sont en conséquence les premiers touchés par ces facteurs. Les quelques biens naturels concernés (4) ont été affectés par un changement de niveau de la nappe phréatique et il s'agissait essentiellement de zones humides.

209. De même, ce groupe de menaces affecte nettement plus les biens situés dans la région des Etats arabes (20% comparés aux 10% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC) que ceux de toutes les autres régions.

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne des rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Eau (pluie/nappe phréatique)	<b>90%</b>	2%	8%	<b>19%</b>	<b>17%</b>	23%	25%	<b>17%</b>
Microorganismes*	100%*	0%*	0%*	0%*	17%*	0%*	67%*	17%*
Radiation/lumière*	100%*	0%*	0%*	0%*	0%*	0%*	100%*	0%*
Humidité relative *	100%*	0%*	0%*	5%*	11%*	26%*	47%*	11%*
Température*	100%*	0%*	0%*	0%*	17%*	17%*	50%*	17%*
Vent*	100%*	0%*	0%*	14%*	21%*	7%*	29%*	29%*
Poussière	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nuisibles	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 25 : répartition des biens par catégorie et par région pour chacun des facteurs secondaires de « Conditions locales affectant le tissu physique ». Les chiffres en gras indiquent que le pourcentage est nettement supérieur à celui prévu conformément à la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC (\*: moins de 30 biens étant concernés par cette menace, aucune analyse statistiquement significative ne peut être effectuée).

210. Comme mentionné dans les tableaux et diagrammes ci-dessus, le tableau 25 confirme que les facteurs ayant un impact négatif sur les conditions locales qui affectent le tissu physique sont signalés principalement dans les rapports sur les biens culturels (entre 90% et 100% en fonction du facteur examiné).

211. Le tableau 25 montre également que l'impact négatif de l'eau sur la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial (qu'il s'agisse de la pluie ou d'une modification de la nappe phréatique) est nettement plus important pour les biens culturels (90%), ainsi que dans les régions Afrique (19%), des Etats arabes (17%) et Amérique latine et Caraïbes (17%). Ces pourcentages dépassent largement les prévisions, qui étaient de 66% pour les biens culturels et de 14% pour l'Afrique, 10% pour les Etats arabes et 14% pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

212. Cependant, à l'exception du facteur « eau (pluie/nappe phréatique) », le nombre de biens affectés par chacun des facteurs de ce groupe de menaces étant relativement réduit, aucune analyse concluante et statistiquement significative ne peut être proposée.

### m) Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

213. 7% de l'ensemble des biens considérés dans cette étude sont concernés par ce groupe de menaces, ce qui en fait le groupe le moins représenté dans les rapports, affectant 32 biens situés dans 26 Etats parties (cf. diagramme 56). Il touche toutes les régions du monde et toutes les catégories de patrimoine, mais principalement les biens naturels (75%). Le caractère même de ces menaces explique pourquoi les biens naturels sont avant tout touchés. Les quelques biens culturels concernés (4) sont en effet touchés par une végétation hyper-abondante qui recouvre une partie des bâtiments/ruines.

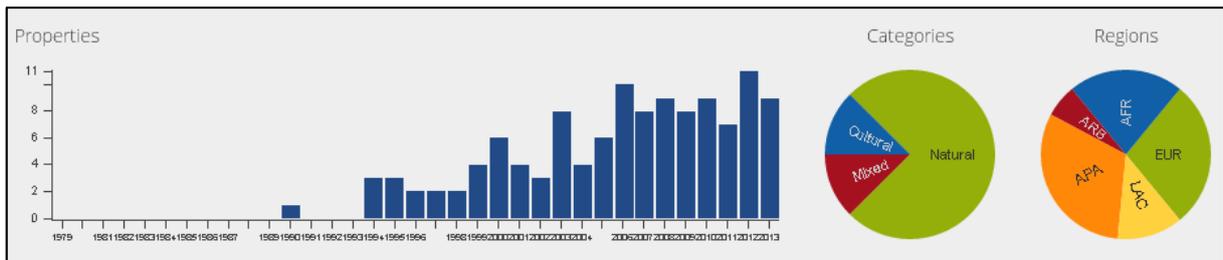


Diagramme 56 : répartition des biens affectés par « Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » (par année, par catégorie et par région)

214. Le pourcentage des biens examinés par le Comité du patrimoine mondial à cause d'« Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » a globalement augmenté depuis 1990 (année du premier rapport concerné par ce groupe de menaces) (cf. diagramme 57). Cependant, il est toujours resté très limité, affectant en moyenne 5% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1994.

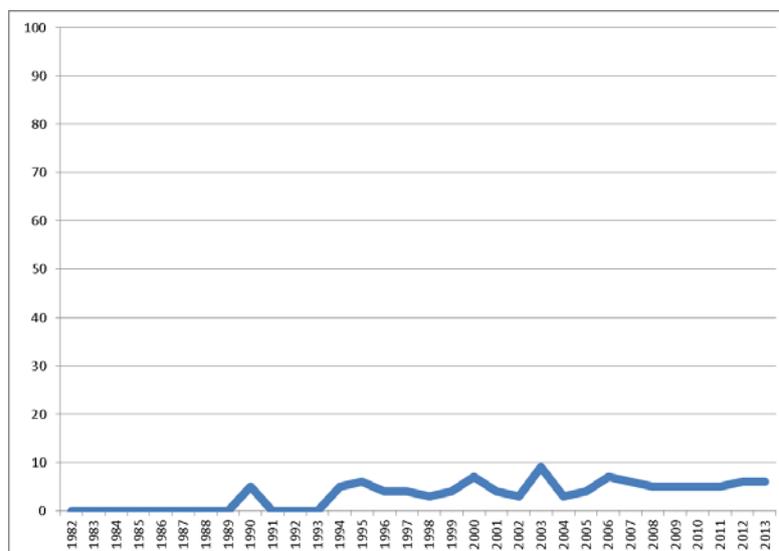


Diagramme 57 : pourcentage des biens examinés dans le cadre du processus SOC affectés par « Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » au fil du temps.

215. Sur les 2642 rapports SOC examinés entre 1979 et 2013, 119 signalent une menace due soit à des espèces envahissantes/exotiques terrestres (p.ex. mauvaises herbes, animaux sauvages, rongeurs, insectes nuisibles, oiseaux nuisibles, etc.), des espèces d'eau douce envahissantes/exotiques (p. ex. herbes, poissons nuisibles, invertébrés nuisibles, etc.) (37), des espèces marines envahissantes/exotiques (p. ex. herbes, poissons nuisibles, invertébrés nuisibles, etc.) (16), des espèces transportées (p.ex. élevage de poissons, plantations inadaptées, terre de culture introduite, etc.) (9) ou des espèces hyper-abondantes (1). Aucun matériel génétiquement modifié

ne semble avoir jamais été signalé parmi les menaces pour la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial entre 1979 et 2013 (cf. tableau 26).

Menace (facteur secondaire)	Nombre de rapports	Nombre de biens affectés	Nombre moyen de rapports par bien
Espèces envahissantes/exotiques terrestres*	78	25*	3,1
Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce*	37	8*	4,6
Espèces envahissantes/exotiques marines*	16	4*	4
Espèces transportées*	9	2*	4,5
Espèces hyper-abondantes*	1	1*	1
Matériel génétiquement modifié*	0	0*	0

Tableau 26 : nombre moyen de rapports produits pour chaque bien affecté par chacun des 6 facteurs secondaires d'« Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » (\*moins de 30 biens étant concernés par cette menace, aucune analyse statistiquement significative ne peut être effectuée).

216. Le tableau 26 montre également que les espèces terrestres envahissantes/exotiques sont le principal facteur relevant de ce groupe de menaces, avec 25 biens affectés depuis 1990.

217. Cependant, le nombre de biens affectés par chacun des facteurs d'« Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » est très limité. En conséquence, aucune analyse statistiquement significative ne peut être proposée pour les biens touchés par ce groupe de menaces. Les tableaux 26 et 27 ainsi que le diagramme 58 présentés ci-dessus et ci-dessous sont à considérer seulement à titre d'information et ne peuvent être utilisés pour définir une tendance statistiquement significative.

218. Des informations précises sur cette question ont toutefois été présentées au Comité du patrimoine mondial à sa 33e session (Séville, 2009) au titre d'une éventuelle nouvelle tendance (cf. document WHC-09/33.COM/7B, page 10).

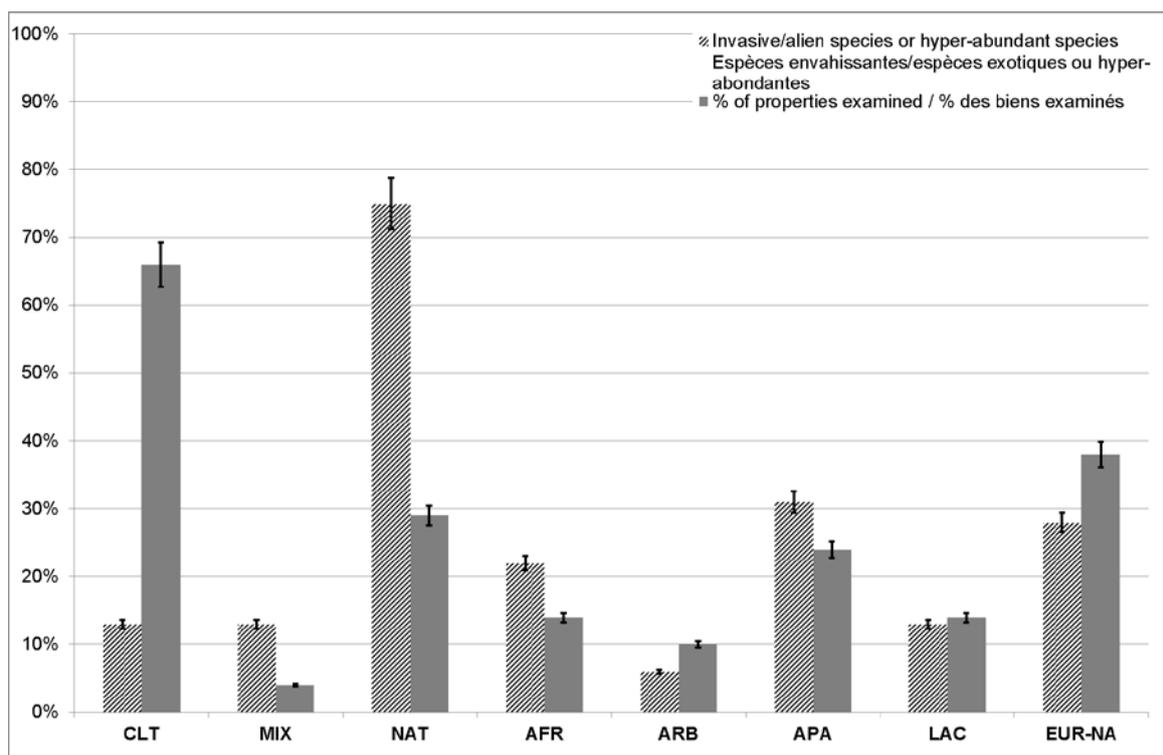


Diagramme 58 : pourcentage des biens affectés par « Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » par catégorie et par région (rayé – à gauche), comparé au pourcentage de biens examinés dans le cadre du processus SOC par catégorie et par région (gris foncé – à droite) (barres d'erreur d'une valeur de 5%)

Menace (facteur secondaire)	CLT	MIX	NAT	AFR	ARB	APA	EUR/NA	LAC
Répartition moyenne dans les rapports SOC	66%	4%	30%	14%	10%	24%	38%	14%
Espèces hyper-abondantes*	100%*	0%*	0%*	0%*	0%*	0%*	100%*	0%*
Espèces d'eau douce envahissantes/exotiques*	0%*	13%*	88%*	25%*	0%*	25%*	25%*	25%*
Espèces marines envahissantes/exotiques *	0%*	0%*	100%*	0%*	25%*	25%*	0%*	50%*
Espèces terrestres envahissantes/exotiques *	12%*	16%*	72%*	24%*	4%*	40%*	24%*	8%*
Espèces transportées*	0%*	0%*	100%*	50%*	0%*	0%*	0%*	50%*
Matériel génétiquement modifié	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 27 : répartition des biens par catégorie et par région pour chacun des facteurs secondaires d'« Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes » (\*moins de 30 biens étant concernés par cette menace, aucune analyse statistiquement significative ne peut être effectuée).

## C. Analyse par type de biens (naturels, mixtes ou culturels)

219. A partir de l'analyse des données intégrées au Système d'information sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial figurant au **Chapitre B** ci-dessus, il est intéressant de regarder plus précisément la situation de chacune des catégories de patrimoine : naturel, mixte et culturel (cf. tableau 28).

Facteurs primaires	Nombre de biens touchés	Culturels (globalement : 66%)	Naturels (globalement : 30%)	Mixtes (globalement : 4%)
Gestion et facteurs institutionnels	369	65%	31%	4%
Habitat et développement	220	<b>79%</b>	19%	2%
Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine	166	59%	<b>36%</b>	5%
Infrastructures de transport	157	62%	33%	4%
Autres activités humaines	143	55%	<b>43%</b>	2%
Utilisation/modification des ressources biologiques	101	29%	<b>66%</b>	5%
Utilisation des ressources matérielles	81	20%	<b>75%</b>	5%
Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services	81	44%	<b>53%</b>	2%
Evènements écologiques ou géologiques soudains	76	<b>71%</b>	24%	5%
Pollution	75	61%	33%	5%
Changement climatique/ problèmes météorologiques	66	68%	27%	5%
Conditions locales affectant le tissu physique	56	<b>91%</b>	7%	2%
Espèces envahissantes/esppèces exotiques ou hyper-abondantes	32	13%	<b>75%</b>	<b>13%</b>

Tableau 28 : répartition par catégories des biens examinés dans le cadre du processus SOC et affectés par chacun des 13 facteurs primaires. Les chiffres en gras (sur fond rouge) indiquent que le pourcentage dépasse largement les prévisions compte tenu de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC. Les chiffres sur fond bleu indiquent un pourcentage plus bas que prévu.

220. Le tableau 28 montre que certains groupes de menaces ont tendance à affecter plus précisément certaines catégories de patrimoine plutôt que d'autres. Par exemple, l'impact des menaces liées à « Habitat et développement », « Conditions locales affectant le tissu physique » ou « Evènements écologiques ou géologiques soudains » a tendance à être plus important pour les biens culturels que pour les biens naturels.

221. Au contraire, les menaces relevant de « Utilisation/modification des ressources biologiques », « Espèces envahissantes/esppèces exotiques ou hyper-abondantes », « Utilisation des ressources matérielles » et « Autres activités humaines » apparaissent plus fréquemment dans les rapports à cause de leur impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle des biens naturels.

222. Il convient de noter à ce stade qu'en raison du petit nombre de biens mixtes examinés dans le cadre du processus SOC entre 1979 et 2013 (21 biens), les tableaux et diagrammes associés à cette catégorie sont présentés seulement à titre d'information. En effet, il n'est pas possible d'effectuer une analyse statistiquement significative.

## a) Biens naturels

223. Entre 1979 et 2013, un total de 138 biens naturels a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par le biais de 996 rapports sur l'état de conservation. Ces 138 biens représentent 71,5% de l'ensemble des biens naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial et sont situés dans 73 Etats parties (cf. également le diagramme 7).
224. Comme indiqué dans le diagramme 6, les biens naturels représentent 30% de l'ensemble des biens examinés.
225. Bien que le tableau 28 donne une indication des menaces les plus susceptibles d'affecter les biens naturels, il est utile de regarder de plus près la caractérisation précise des menaces qui ont un impact sur les biens naturels et le pourcentage précis des biens naturels affectés par chaque facteur secondaire.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens naturels affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	103	75%
Activités illégales	59	43%
Ressources financières	44	32%
Infrastructures de transport de surface	40	29%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	39	28%
Exploitation minière	38	28%
Ressources humaines	31	22%
Modification du régime des sols	31	22%
Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	30	22%
Pétrole/gaz	29	21%
Infrastructures hydrauliques	29	21%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs	25	18%
Cadre juridique	24	17%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale / des communautés	24	17%
Pêche/collecte de ressources aquatiques	22	16%

Tableau 29 : pourcentage des biens naturels affectés par chacun des 15 facteurs secondaires les plus courants

226. Le tableau 29 montre que le facteur le plus courant ayant un impact sur la valeur universelle exceptionnelle des biens naturels concerne l'absence de plan ou système de gestion ou leur caractère inadéquat ou encore leur absence de mise en œuvre. En effet, ce facteur affecte 75% de tous les biens naturels ayant fait l'objet d'un rapport dans le cadre du processus SOC.
227. La deuxième menace la plus répandue dans le cas des biens naturels concerne les activités humaines illégales, comme par exemple le braconnage, l'abattage ou la vente illégale d'arbres, le pillage, les constructions illégales.
228. Un autre facteur important à prendre en considération est le manque de ressources, financières (32%) ou humaines (22%), qui empêche les autorités responsables d'assurer convenablement la conservation des biens ; par exemple, le manque de moyens pour mettre en place des patrouilles anti-braconnage.
229. Le développement du tourisme représente une menace pour les biens naturels ; 28% de tous les sites naturels examinés dans le cadre du processus SOC sont affectés par l'impact des activités

touristiques/de loisirs des visiteurs, par exemple un flux important de visiteurs, et 18% par le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs.

230. L'augmentation des besoins énergétiques constitue également une source de préoccupation pour la conservation des biens naturels. En effet, la prospection/exploitation minière affecte 28% des biens naturels examinés, la prospection/exploitation pétrolière et gazière 21%, et le développement des infrastructures hydroliques a un impact sur 21% des biens naturels examinés. Ces menaces particulières sont à la hausse (cf. section B.g. ci-dessus).
231. Enfin, le développement d'infrastructures telles que les routes (29%), la modification du régime des sols, principalement à des fins de développement agricole (22%) ou l'élevage de bétail/passage d'animaux domestiques constituent également des menaces pour les biens naturels.

## b) Biens mixtes

232. Entre 1979 et 2013, un total de 21 biens mixtes a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par le biais de 114 rapports sur l'état de conservation. Ces 21 biens représentent 72,4% de tous les biens mixtes inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 14 Etats parties (cf. également le diagramme 7).

233. Comme l'indique le diagramme 6, les biens mixtes représentent 4,5% de tous les biens examinés.

234. Bien que le tableau 28 donne une indication des menaces les plus susceptibles d'affecter les biens mixtes, du fait qu'ils sont peu nombreux à avoir été examinés dans le cadre du processus SOC entre 1979 et 2013 (21), le tableau 30 ci-dessous est présenté uniquement à titre d'information. En effet, il n'est pas possible de faire une analyse statistiquement significative.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens mixtes affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	13	62%
Impact des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	7	33%
Infrastructures de transport de surface	6	29%
Espèces envahissantes/exotiques terrestres	4	19%
Ressources financières	3	14%
Activités illégales	3	14%
Exploitation forestière/production de bois	3	14%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	2	10%
Pollution des eaux souterraines	2	10%
Infrastructures hydrauliques	2	10%
Incendies d'origine naturelle	2	10%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs	2	10%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	2	10%
Exploitation minière	2	10%
Habitat	2	10%

Tableau 30 : pourcentage des biens mixtes affectés par chacun des 15 facteurs les plus courants

235. Le tableau 30 montre que, comme pour les biens naturels, le facteur le plus répandu ayant un impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle des biens mixtes concerne l'absence de plan ou système de gestion ou leur caractère inadéquat ou leur absence de mise en œuvre. En effet, ce facteur affecte 62% des biens mixtes ayant fait l'objet d'un rapport.

236. La deuxième menace qui affecte le plus souvent les biens mixtes concerne l'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs et touche un tiers des biens mixtes considérés (33%). Cette menace doit être considérée conjointement avec le développement des vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs, ainsi qu'avec le développement d'installations d'interprétation pour les visiteurs, qui affectent chacun 10% des biens mixtes.

237. La construction d'infrastructures de transports de surface, ainsi que les effets liés à leur utilisation, représentent une menace importante, qui affecte respectivement 29% et 10% des biens mixtes.

238. Le besoin d'énergie représente également une menace, mais semble toutefois affecter les biens mixtes dans une moindre mesure que les biens naturels. En effet, les infrastructures hydrauliques et les activités minières (prospection et/ou exploitation) affectent chacune 10% des biens mixtes, alors qu'elles affectent respectivement 21% et 28% des biens naturels.
239. Enfin, les menaces viennent aussi des espèces envahissantes/exotiques terrestres (19%), de la production de bois (14%) et des incendies d'origine naturelle (10%).

### c) Biens culturels

240. Entre 1979 et 2013, un total de 310 biens culturels a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par le biais de 1532 rapports sur l'état de conservation. Ces 310 biens représentent 40,8% de tous les biens culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 108 Etats parties (cf. également le diagramme 7).
241. Comme l'indique le diagramme 6, les biens culturels représentent 66% de tous les biens examinés.
242. Bien que le tableau 28 donne une indication des menaces les plus susceptibles d'affecter les biens culturels, il est utile de regarder de plus près la nature précise des menaces qui ont un impact sur les biens culturels et le pourcentage précis des biens culturels affectés par chaque facteur secondaire.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens culturels affectés
Gestion et facteurs institutionnels	215	69%
Habitat	153	49%
Cadre juridique	86	28%
Activités de gestion	81	26%
Impact des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	75	24%
Infrastructures de transport de surface	62	20%
Ressources humaines	48	15%
Ressources financières	44	14%
Destruction délibérée du patrimoine	44	14%
Eau (pluie/nappe phréatique)	43	14%
Activités illégales	41	13%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	40	13%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	38	12%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	34	11%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/communautés	31	10%

Tableau 31 : pourcentage des biens culturels affectés par chacun des 15 facteurs les plus courants

243. Le tableau 31 montre que, comme pour les biens mixtes et naturels, le facteur le plus répandu ayant un impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle des biens culturels concerne l'absence de plan ou de système de gestion ou leur caractère inadéquat ou encore leur absence de mise en œuvre. En effet, ce facteur affecte 69% des biens culturels ayant fait l'objet d'un rapport dans le cadre du processus SOC. Ce facteur doit être examiné conjointement avec l'absence ou l'insuffisance de cadre juridique pour la protection du bien, qui affecte 28% des biens culturels. Les activités de gestion représentent également une menace sérieuse pour les sites culturels et dans 26% des cas, elles sont signalées pour leur impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle.
244. La deuxième menace qui affecte le plus souvent les biens culturels concerne l'habitat, comme les immeubles de grande hauteur, l'expansion urbaine, la modification de la ligne d'horizon etc. et touche quasiment la moitié des biens culturels considérés (49%).

245. Un autre facteur important à prendre en compte est le manque de ressources, tant humaines (15%) que financières (14%), qui empêche les autorités responsables d'assurer convenablement la conservation des biens.
246. Les activités illégales et la destruction délibérée du patrimoine affectent respectivement 14% et 13% des biens culturels examinés dans le cadre du processus SOC. C'est nettement moins que dans le cas du patrimoine naturel (avec 43% des biens touchés), mais cela reste l'une des menaces les plus courantes pour les biens culturels.
247. L'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs (24%) qui affectent un quart des biens culturels considérés, est un facteur important à prendre en compte. Cette menace doit être également examinée avec le développement des infrastructures d'interprétation pour les visiteurs et le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs, qui affectent respectivement 13% et 12% des biens culturels examinés.
248. Enfin, la construction d'infrastructures de transport de surface, ainsi que les effets liés à leur utilisation, représentent des menaces importantes, affectant respectivement 20% et 11% des biens culturels examinés.
249. En dernier lieu, la modification du niveau de la nappe phréatique ou des précipitations violentes affecte 14% des biens culturels examinés. Cette modification de la nappe phréatique peut exercer un effet négatif sur la stabilité structurelle des bâtiments et peut amener les murs à se fissurer ou à s'effondrer, ou avoir un effet dévastateur sur les dépôts archéologiques ; les précipitations violentes peuvent quant à elles entraîner un excès d'humidité et provoquer l'effondrement des toits, par exemple.

## D. Analyse par région

Facteurs primaires	Nombre de biens touchés	AFR (globalement : 14%)	ARB (globalement : 10%)	APA (globalement : 24%)	EUR- NA (globalement : 38%)	LAC (globalement : 14%)
Gestion et facteurs institutionnels	369	15%	12%	25%	32%	16%
Habitat et développement	220	11%	12%	21%	39%	17%
Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine	166	15%	11%	25%	30%	19%
Infrastructures de transport	157	9%	11%	24%	35%	20%
Autres activités humaines	143	24%	16%	24%	22%	14%
Utilisation/modification des ressources biologiques	101	26%	14%	19%	21%	21%
Utilisation des ressources matérielles	81	28%	4%	25%	35%	9%
Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services	81	11%	10%	26%	40%	14%
Evènements écologiques ou géologiques soudains	76	18%	11%	21%	28%	22%
Pollution	75	15%	15%	20%	37%	13%
Changement climatique/ problèmes météorologiques	66	18%	14%	21%	23%	24%
Conditions locales affectant le tissu physique	56	16%	20%	20%	29%	16%
Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes	32	22%	6%	31%	28%	13%

Tableau 33: répartition par région des biens examinés dans le cadre du processus SOC et affectés par chacun des 13 facteurs primaires. Les chiffres en gras (sur fond rouge) indiquent que le pourcentage dépasse largement les prévisions, compte tenu de la répartition globale des biens examinés dans le cadre du processus SOC. Les chiffres sur fond bleu indiquent un pourcentage plus bas que prévu.

250. Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes (B et C), les menaces les plus courantes qui affectent la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial examinés dans le cadre du processus SOC ont été clairement identifiées. Il existe cependant des différences entre les régions et entre les catégories de patrimoine (naturel, culturel, mixte). Certaines menaces précises peuvent être prépondérantes dans certaines parties du monde. Cette section se propose de présenter l'impact des facteurs secondaires par région.

251. Certaines menaces semblent affecter toutes les régions de manière identique, alors que d'autres sont nettement plus (ou moins) signalées dans certaines régions. Par exemple, l'utilisation des ressources matérielles apparaît plus fréquemment dans les rapports de la région Afrique, mais nettement moins dans ceux des régions Amérique latine et Caraïbes et des Etats arabes (cf. tableau 33).

252. Le tableau 33 montre également que les menaces liées aux activités illégales, à la destruction délibérée du patrimoine, à la guerre, aux troubles civils (« Autres activités humaines ») semblent être davantage présentes dans les régions des Etats arabes et Afrique, tandis que les menaces liées aux espèces envahissantes sont davantage signalées dans la région Asie-Pacifique.
253. Pour plus de détails sur les facteurs précis ayant un impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial dans chaque région, voir l'annexe 2.

## a) Afrique

254. Depuis 1982, un total de 64 biens situés dans la région Afrique a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par l'intermédiaire de 509 rapports sur l'état de conservation. Ces 64 biens représentent 72,7% de tous les biens de cette région inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 24 Etats parties.

255. 47% de ces biens sont culturels; 48% naturels et 5% mixtes (cf. diagramme 59).

256. Les biens de la région Afrique représentent 14% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC et 9% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les biens du patrimoine mondial de cette région semblent être plus susceptibles de faire l'objet de rapports SOC destinés au Comité du patrimoine mondial que les biens d'autres régions.

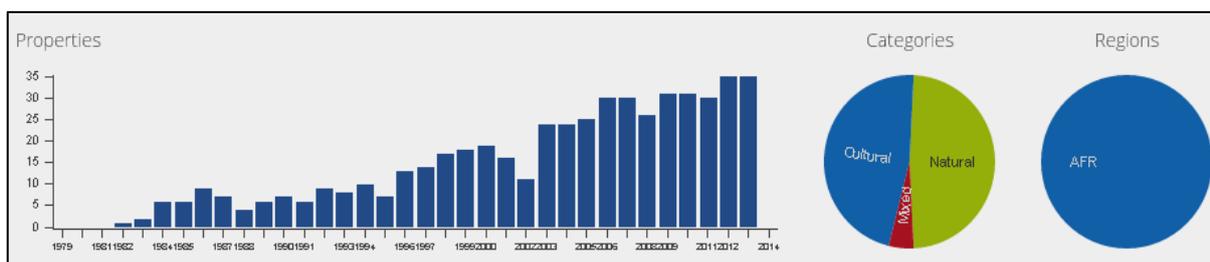


Diagramme 59 : répartition des biens de la région Afrique examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1982

257. Comme le révèle le tableau 33, la région Afrique semble être plus exposée que les autres régions à quatre principaux groupes de menaces : autres activités humaines ; utilisation/modification des ressources biologiques ; utilisation de ressources matérielles ; espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes. Elle est un peu moins sensible aux infrastructures de transport que d'autres régions.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	52	81%
Ressources financières	30	47%
Activités illégales	30	47%
Ressources humaines	25	39%
Habitat	18	28%
Modification du régime des sols	18	28%
Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	18	28%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	17	27%
Exploitation minière	17	27%
Troubles civils	15	23%
Cadre juridique	14	22%
Guerre	14	22%
Infrastructures de transport de surface	10	16%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	10	16%
Activités de gestion	9	14%
Eau (pluie/nappe phréatique)	9	14%
Infrastructures hydrauliques	9	14%
Pétrole/gaz	9	14%

Tableau 34 : pourcentage des biens examinés de la région Afrique affectés par chacun des facteurs les plus répandus

258. Plus précisément, la région Afrique est affectée principalement (81%) par l'absence de plan ou de système de gestion. Cette menace comprend non seulement l'absence d'un tel document ou système, mais également leur caractère inadéquat ou leur absence de mise en œuvre. Le problème peut aussi venir de l'absence de délimitation claire du bien (cf. tableau 34).
259. D'autres problèmes de gestion, comme l'absence ou l'insuffisance de ressources humaines et financières contribuent également de manière significative à entraver la bonne conservation des biens. La moitié ou presque des biens examinés dans la région Afrique est affectée (47%).
260. Une autre menace essentielle qui affecte la conservation des biens du patrimoine mondial en Afrique concerne les activités humaines illégales comme le braconnage, l'abattage illégal et la destruction du patrimoine, ainsi que les implantations illégales, qui ont un impact sur 47% des biens examinés dans cette région.
261. Cette dernière menace doit être replacée dans un contexte plus large, prenant en compte d'autres menaces signalées dans les rapports SOC : la guerre (22%) ; les troubles civils (23%) ; l'habitat (28%) ; la conversion du régime des sols (28%) ; les modifications de la population locale/des communautés (27%) et l'élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques (28%). En effet, dans les zones de guerre ou de troubles civils, les populations sont souvent poussées à chercher refuge dans des espaces inoccupés (comme les forêts), où ils établissent de nouvelles implantations et convertissent les sols pour les cultiver et y construire des maisons. Dans certains cas, des groupes armés s'installent dans de tels milieux (forêts) et dépendent des ressources disponibles, d'où un taux élevé de braconnage.
262. Les biens du patrimoine mondial de la région paient également un lourd tribut à l'augmentation des besoins énergétiques. En effet, les opérations minières (prospection et/ou exploitation) affectent 27% des biens et la prospection/exploitation pétrolière/gazière 14%. Si l'on ajoute les projets de barrages (14%), c'est plus d'un bien sur trois qui est touché dans la région (35%).
263. De plus, il est important de noter que cette région est également très concernée par l'impact cumulatif de différents facteurs. En effet, alors que 5,1 menaces en moyenne sont signalées par bien examiné dans le cadre du processus SOC, ce taux atteint 6,8 pour la région Afrique.

## b) Etats arabes

264. Depuis 1982, 49 biens situés dans la région des Etats arabes ont été examinés par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par l'intermédiaire de 306 rapports sur l'état de conservation. Ces 49 biens représentent 66,2% de tous les biens de cette région inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 15 Etats parties.

265. 90% de ces biens sont culturels et 10% naturels. Aucun bien mixte n'a été examiné dans cette région (cf. diagramme 60).

266. Les biens de la région des Etats arabes représentent 10% de tous les biens examinés dans le cadre du processus SOC et 8% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

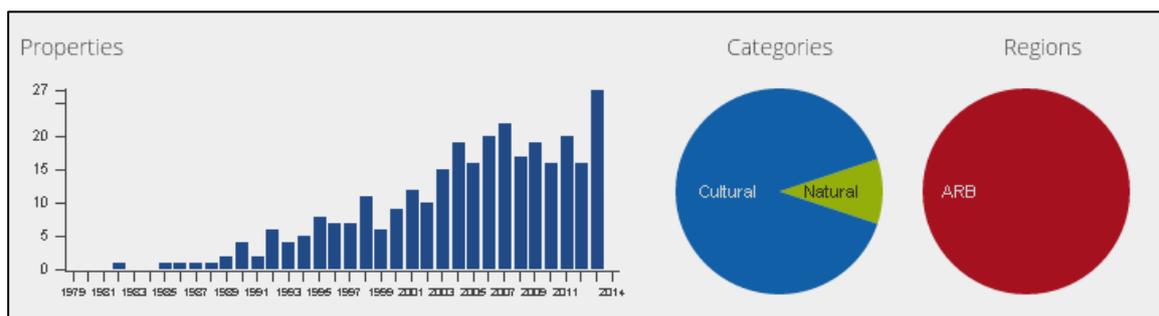


Diagramme 60 : répartition des biens de la région des Etats arabes examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1982

267. Comme le montre le tableau 33, la région des Etats arabes semble être plus exposée que d'autres à trois principaux groupes de menaces : autres activités humaines ; pollution ; conditions locales affectant le tissu physique. Le seul groupe de menaces semblant représenter un risque moindre que pour les autres régions est l'utilisation des ressources physiques (p. ex. exploitation minière, pétrole et gaz et exploitation de carrières).

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	41	84%
Habitat	25	51%
Activités de gestion	14	29%
Cadre juridique	14	29%
Infrastructures de transport de surface	13	27%
Activités illégales	13	27%
Ressources humaines	12	24%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	12	24%
Destruction délibérée du patrimoine	10	20%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	10	20%
Modification du régime des sols	10	20%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	8	16%
Déchets solides	8	16%
Eau (pluie/nappe phréatique)	8	16%
Ressources financières	7	14%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	7	14%
Guerre	7	14%
Erosion et envasement/dépôt	7	14%
Inondations	7	14%

Tableau 35 : pourcentage des biens examinés de la région des Etats arabes affectés par chacun des facteurs les plus répandus

268. Tout comme pour la région Afrique, la principale menace pour la région des Etats arabes concerne l'absence de plan ou de système de gestion (84%). Cette menace comprend non seulement l'absence d'un tel document ou système, mais également leur caractère inadéquat ou leur absence de mise en œuvre. Le problème peut aussi venir de l'absence de délimitation claire du bien (cf. tableau 35).
269. En termes de problèmes de gestion, un certain nombre d'activités de gestion ont eu un impact négatif sur les biens et ont représenté une menace telle pour l'authenticité des sites qu'un rapport a dû être présenté au Comité du patrimoine mondial (29%). De plus, pour 29% des biens examinés, le cadre juridique pour la conservation/protection du bien n'était pas en place ou était inadéquat.
270. Dans la région des Etats arabes, l'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs est plutôt élevé et affecte 24% des biens examinés, sans compter les 16% de biens touchés par le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs.
271. La construction d'infrastructures de transport de surface, puis les effets liés à leur utilisation affectent respectivement 27% et 14% des biens de la région des Etats arabes.
272. La région est également très sensible aux conditions locales comme la pluie et les modifications de la nappe phréatique (16%), à des problèmes météorologiques (14%) ou à des événements géologiques comme l'érosion (14%).
273. Enfin, des activités humaines, comme les activités illégales (27%), la destruction délibérée du patrimoine (20%) et la guerre (14%) représentent également une menace importante pour le patrimoine mondial de la région et ont donné lieu à bon nombre de rapports (94) au Comité du patrimoine mondial depuis 1982. En effet, globalement, les trois facteurs mentionnés ci-dessus ont eu un impact sur 44% des biens examinés dans la région.
274. De plus, il est important de noter que cette région est elle aussi touchée par l'impact cumulatif de différents facteurs. En effet, alors qu'en moyenne 5,1 menaces par bien sont signalées dans les rapports examinés dans le cadre du processus SOC, ce taux atteint 6,2 pour la région des Etats arabes.

### c) Asie-Pacifique

275. Depuis 1982, un total de 111 biens situés dans la région Asie-Pacifique a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par le biais de 561 rapports sur l'état de conservation. Ces 111 biens représentent 50,2% de l'ensemble des biens de cette région inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 24 Etats parties.

276. 59% de ces biens sont culturels, 34% naturels et 7% mixtes (cf. diagramme 61).

277. Les biens de la région Asie-Pacifique représentent 24% de tous les biens examinés dans le cadre du processus SOC et 23% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

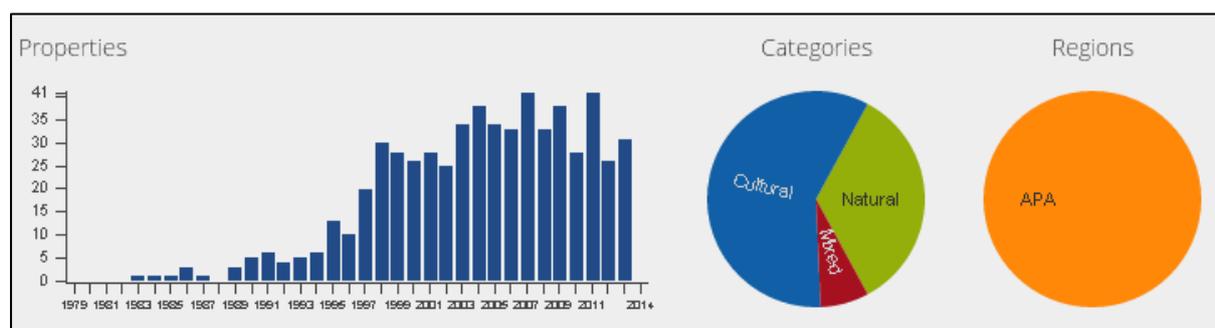


Diagramme 61 : répartition des biens de la région Asie-Pacifique examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1982

278. Comme le montre le tableau 33, la région Asie-Pacifique ne semble pas plus exposée que d'autres à un facteur particulier. Elle est toutefois nettement moins sensible que d'autres à l'utilisation/modification des ressources biologiques, à la pollution et aux conditions locales affectant le tissu physique.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	85	77%
Habitat	36	32%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	35	32%
Infrastructures de transport de surface	30	27%
Activités illégales	29	26%
Activités de gestion	25	23%
Cadre juridique	24	22%
Ressources financières	22	20%
Ressources humaines	17	15%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	15	14%
Exploitation minière	13	12%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	13	12%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	12	11%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	11	10%
Modification du régime des sols	11	10%
Infrastructures hydrauliques	11	10%
Destruction délibérée du patrimoine	11	10%
Développement commercial	11	10%
Eau (pluie/nappe phréatique)	11	10%

Tableau 36 : pourcentage des biens examinés de la région Asie-Pacifique affectés par chacun des facteurs les plus répandus

279. Tout comme pour les autres régions, la principale menace pour la région Asie-Pacifique concerne l'absence de plan ou de système de gestion (77%). Cette menace comprend non seulement leur absence, mais également leur caractère inadéquat ou leur absence de mise en œuvre. Le problème peut aussi venir de l'absence/manque de délimitation claire (cf. tableau 35).
280. La gestion et les problèmes institutionnels représentent globalement une menace essentielle pour la conservation des biens du patrimoine mondial de la région Asie-Pacifique. En effet, tous les facteurs secondaires relevant de « gestion et facteurs institutionnels » apparaissent dans les rapports et affectent un pourcentage important des biens : activités de gestion inappropriées (23%), cadre juridique inexistant ou insuffisant (22%), absence ou insuffisance de ressources financières (20%) ou humaines (15%). Les facteurs relevant de « Gestion et facteurs institutionnels » affectent conjointement 82% de tous les biens de la région qui ont été examinés.
281. Parmi les menaces spécifiques, l'habitat et les impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs occupent la deuxième place dans les rapports, chacune d'elles affectant 32% des biens examinés.
282. Dans la région Asie-Pacifique, l'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs est en effet plutôt élevé ; il affecte 32% des biens examinés. Il convient de l'observer en conjonction avec les 14% de biens affectés par le manque d'installations d'interprétation pour les visiteurs (ou leur inadéquation) et les 12% de biens touchés par le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs. Dans l'ensemble, les facteurs liés au tourisme affectent 46 des 111 biens de la région examinés (41%).
283. La construction d'infrastructures de transport de surface, puis les effets liés à leur utilisation affectent respectivement 27% et 10% des biens de la région Asie-Pacifique.
284. Comme pour la région Afrique, mais dans une moindre mesure, les biens de la région Asie-Pacifique sont menacés par l'augmentation des besoins en énergie. En effet, les opérations minières (prospection et/ou exploitation) affectent 12% des biens et les projets de barrages 10%. Ensemble, ces deux facteurs constituent une menace pour quasiment 20% des biens examinés dans la région.
285. De plus, il convient de noter que cette région est également concernée par l'effet cumulé de différents facteurs. En effet, la moyenne de 5,1 menaces par bien examiné dans le cadre du processus SOC est semblable à celle constatée pour la région Asie-Pacifique.

#### d) Europe et Amérique du Nord

286. Entre 1979 et 2013, un total de 177 biens situés dans la région Europe et Amérique du Nord a été examiné par le Comité du patrimoine mondial par le biais de 830 rapports sur l'état de conservation. Ces 177 biens représentent 37,7% de l'ensemble des biens de la région inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 44 Etats parties.

287. 72% de ces biens sont culturels ; 24% sont naturels et 4% mixtes (cf. diagramme 62).

288. Les biens de la région Europe et Amérique du Nord représentent 38% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC et 48% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

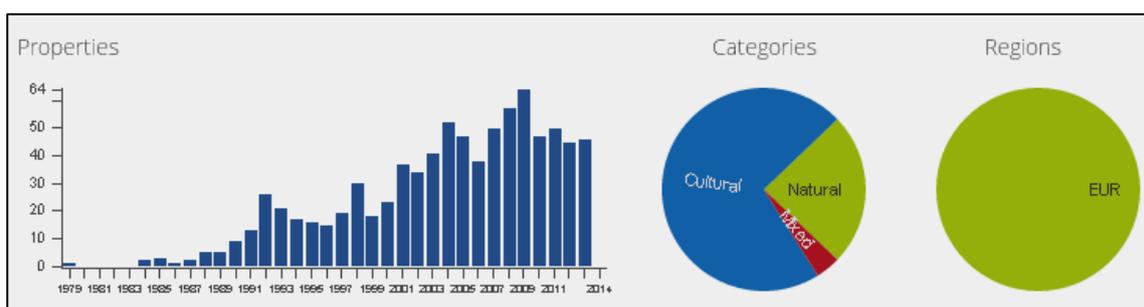


Diagramme 62 : répartition des biens de la région Europe et Amérique du Nord examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1982

289. Comme le montre le tableau 33, la région Europe et Amérique du Nord ne semble pas être plus sujette que d'autres à des menaces particulières. Elle apparaît au contraire moins prédisposée à faire l'objet de rapports sur un certain nombre de facteurs, comme gestion et facteurs institutionnels ; utilisations sociétales/culturelles du patrimoine ; autres activités humaines ; utilisation/modification des ressources biologiques ou changement climatique et problèmes météorologiques.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	102	58%
Habitat	67	38%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	44	25%
Infrastructures de transport de surface	36	20%
Cadre juridique	32	18%
Activités de gestion	26	15%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	23	13%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	17	10%
Activités illégales	16	9%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	14	8%
Destruction délibérée du patrimoine	14	8%
Ressources financières	14	8%
Exploitation minière	14	8%
Pétrole et gaz	13	7%
Eau (pluie/nappe phréatique)	12	7%
Ressources humaines	12	7%

Tableau 37 : pourcentage des biens examinés de la région Europe et Amérique du Nord affectés par chacun des facteurs les plus répandus

290. Pour la région Europe et Amérique du Nord, la principale menace est liée à l'absence de plan ou de système de gestion qui affecte plus de la moitié des biens examinés (58%). Il est à noter que cette menace comprend non seulement l'absence d'un tel plan ou système, mais également leur caractère inadéquat ou une absence de mise en œuvre. Le problème peut aussi venir de l'absence ou du manque de délimitation claire du bien (cf. tableau 37).
291. La menace qui arrive à la deuxième place dans les rapports de cette région concerne l'habitat (38%), avec un nombre important de biens menacés par le développement d'immeubles de grande hauteur.
292. L'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs est plutôt élevé dans la région Europe et Amérique du Nord et affecte 25% des biens examinés. Il convient d'examiner ce chiffre en conjonction avec les 13% de biens touchés par le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs et les 10% de biens affectés par le manque d'installations d'interprétation pour les visiteurs. Dans l'ensemble, les facteurs liés au tourisme affectent 62 des 177 biens de la région examinés (35%).
293. La menace qui arrive à la quatrième place concerne la construction d'infrastructures de transport de surface, puis des effets liés à leur utilisation, qui affectent respectivement 20% et 8% des biens examinés dans la région.
294. Comme pour la région Asie-Pacifique, mais dans une bien moindre mesure, un certain nombre de biens sont menacés par l'augmentation des besoins en énergie qui donne lieu à des opérations minières (prospection et/ou exploitation) (8%), ainsi qu'à la prospection/exploitation pétrolière et gazière (7%). À eux deux, ces facteurs représentent une menace pour environ 12% des biens de la région examinés.
295. En termes d'énergie, il est intéressant de noter qu'à ce stade, les biens de la région Europe et Amérique du Nord sont les plus touchés par le développement d'infrastructures liées aux énergies renouvelables (p.ex. les fermes éoliennes). En effet, 88% des biens touchés sont situés dans cette région. Il convient de ne considérer ce chiffre que comme une observation et non comme une tendance, compte tenu du très petit nombre de biens concernés (8).
296. De plus, il est important de noter que cette région est également concernée par les effets cumulés de différents facteurs, mais à un degré nettement moindre que les autres régions. En effet, la moyenne de 5,1 menaces par bien examiné dans le cadre du processus SOC descend à 3,9 pour la région Europe et Amérique du Nord.

## e) Amérique latine et Caraïbes

297. Depuis 1985, un total de 68 biens situés dans la région Amérique latine et Caraïbes a été examiné par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre du processus SOC par le biais de 436 rapports sur l'état de conservation. Ces 68 biens représentent 52,7% de l'ensemble des biens de cette région inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sont situés dans 23 Etats parties.

298. 65% de ces biens sont culturels ; 31% sont naturels et 4% mixtes (cf. diagramme 63).

299. Les biens de la région Amérique latine et Caraïbes représentent 14% de l'ensemble des biens examinés dans le cadre du processus SOC et 13% de ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

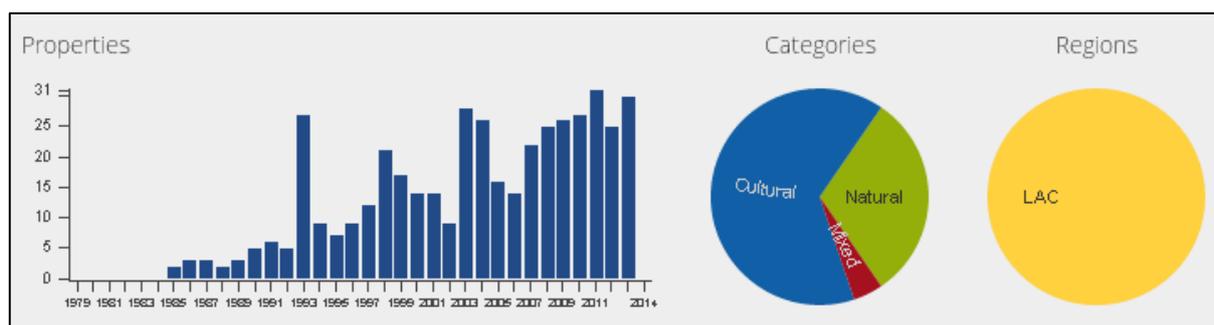


Diagramme 63 : répartition des biens de la région Amérique latine et Caraïbes examinés dans le cadre du processus SOC depuis 1985

300. Comme le montre le tableau 33, la région Amérique latine et Caraïbes semble être plus exposée que d'autres à un certain nombre des groupes de menaces, comme : changement climatique/ problèmes météorologiques ; événements écologiques ou géologiques soudains ; utilisation/modification des ressources biologiques ; utilisation/modification des ressources biologiques, ainsi que utilisations sociétales/culturelles du patrimoine. A l'inverse, elle semble nettement moins exposée que d'autres à l'utilisation des ressources matérielles.

Menaces	Nombre de biens affectés	% des biens affectés
Systèmes de gestion/plan de gestion	51	75%
Habitat	29	43%
Cadre juridique	28	41%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	20	29%
Infrastructures de transport de surface	19	28%
Ressources financières	18	26%
Activités illégales	15	22%
Ressources humaines	14	21%
Modification du régime des sols	14	21%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	14	21%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés	14	21%
Activités de gestion	14	21%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	12	18%
Tempêtes	11	16%
Elevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	10	15%

Tableau 38 : pourcentage des biens examinés de la région Amérique latine et Caraïbes affectés par chacun des facteurs les plus répandus

301. Tout comme les autres régions, la région Amérique latine et Caraïbes est affectée à 75% par l'absence de plan ou de système de gestion. Cette menace comprend non seulement l'absence d'un tel plan ou système, mais également leur caractère inadéquat ou une absence de mise en œuvre. Le problème peut venir aussi de l'absence ou du manque de délimitation claire du bien (cf. tableau 38).
302. La gestion et les problèmes institutionnels au sens large représentent une grave menace pour la conservation des biens examinés dans la région Amérique latine et Caraïbes. Tous les facteurs secondaires qui en relèvent affectent un pourcentage important de biens : cadre juridique inexistant ou insuffisant (41%), absence ou insuffisance de ressources financières (26%) ou humaines (21%), activités de gestion inappropriées (21%). Dans l'ensemble, la gestion et les facteurs institutionnels affectent plus de 80% de l'ensemble des biens examinés dans la région.
303. La menace spécifique qui arrive à la deuxième place dans les rapports de cette région concerne l'habitat (43%), par exemple les pressions exercées par le développement sur les centres historiques ou un développement urbain incontrôlé.
304. Comme pour la région Europe et Amérique du Nord, l'impact négatif des activités touristiques/de loisirs des visiteurs est plutôt élevé dans la région Amérique latine et Caraïbes et affecte 29% des biens examinés. Ce facteur doit être observé en conjonction avec les 21% de biens touchés par le développement de vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs. Dans l'ensemble, les facteurs liés au tourisme affectent 24 des 68 biens de la région examinés (35%).
305. La menace qui arrive à la cinquième place dans cette région concerne la construction d'infrastructures de transport de surface, ou des effets liés à leur utilisation, qui affectent respectivement 28% et 18% des biens examinés dans la région. Il s'agit de la région la plus menacée par ces facteurs.
306. Une autre menace qui affecte de manière prépondérante la conservation des biens du patrimoine mondial de la région Amérique latine et Caraïbes concerne les activités humaines illégales (22%), en particulier l'extraction illégale de ressources naturelles (abattage et chasse), ainsi que l'occupation illégale des sols. Cette dernière doit être examinée en conjonction avec les facteurs « modification du régime des sols », « modification de la population locale et des communautés » et « élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques », qui affectent respectivement 21%, 21% et 15% des biens examinés.
307. Enfin, la région Amérique latine et Caraïbes est la seule où les tempêtes constituent une menace importante pour les biens. De fait, ce facteur a touché 16% des biens examinés.
308. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une des principales menaces pour le patrimoine mondial de la région, il est cependant important de noter que les biens de la région paient un lourd tribut aux tremblements de terre. Depuis 1985, 12% de l'ensemble des biens examinés dans la région ont été affectés par ce type d'évènement géologique qui ne représente une menace que pour 2 à 6% des biens des autres régions.
309. De plus, il convient de noter que cette région est également très concernée par l'effet cumulé de différents facteurs. En effet, alors que la moyenne est de 5,1 menaces par bien examiné dans le cadre du processus SOC, ce taux augmente à 6,3 pour la région Amérique latine et Caraïbes.

## VI. REFERENCES UTILES

- Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO - <http://whc.unesco.org>
- Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
Système d'information sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial -  
<http://whc.unesco.org/fr/soc>
- ICOMOS : <http://www.icomos.org>
- UICN : <http://www.iucn.org>
- ICCROM : <http://www.iccrom.org>
- Série du patrimoine mondial n°22 – Changement climatique et patrimoine mondial <http://whc.unesco.org/fr/series/22/>
- Série du patrimoine mondial n°10 - Monitoring World Heritage (publication en anglais) <http://whc.unesco.org/fr/series/10/>
- Etudes de cas - Changement climatique et patrimoine mondial <http://whc.unesco.org/fr/activites/473>
- Patrimoine mondial : Défis pour le millénaire [http://whc.unesco.org/documents/publi\\_millennium\\_fr.pdf](http://whc.unesco.org/documents/publi_millennium_fr.pdf)
- ICOMOS - Conseils pour les études d'impact sur les biens du patrimoine mondial culturel (publication en anglais) [http://www.international.icomos.org/world\\_heritage/HIA\\_20110201.pdf](http://www.international.icomos.org/world_heritage/HIA_20110201.pdf)
- Note consultative de l'UICN sur le patrimoine mondial : l'évaluation environnementale - [http://iucn.org/about/work/programmes/wcpa\\_worldheritage/resources/policies](http://iucn.org/about/work/programmes/wcpa_worldheritage/resources/policies)
- Conseil international des mines et métaux (ICMM): <http://www.icmm.com>
- ICMM Mining and Protected Areas Position Statement (September 2003) - <http://www.icmm.com/document/43> (existe seulement en anglais)
- Engagement de Shell pour le patrimoine mondial (en anglais) – <http://www.shell.com/global/environment-society/environment/biodiversity/protected-areas.html>
- Engagement pris par Total de protéger tous les écosystèmes - <http://total.com/fr/societe-environnement/environnement/impacts-locaux/biodiversite>

## VII. ANNEXES

- Annex 1: Liste de facteurs (menaces) affectant les biens du patrimoine mondial établie pour le Rapport périodique (questionnaire révisé, Section II)
- Annex 2: Pourcentage des biens du patrimoine mondial (pour chacune des 5 régions) affectés par chacun des facteurs secondaires

Liste de facteurs (menaces) affectant les biens du patrimoine mondial établie pour le Rapport périodique (questionnaire révisé, Section II)

**1. Habitat et développement**

1.1 – Habitat

Par exemple :

- Urbain de grande hauteur/expansion urbaine
- Mitage/modification de la ligne d'horizon, etc.

1.2 - Développement commercial

Par exemple :

- Gratte-ciel
- Grands centres commerciaux
- Empiètement/modification de la ligne d'horizon, etc.

1.3 - Zones industrielles

Par exemple :

- Usines isolées disséminées
- Zones industrielles
- Empiètement/modification de la ligne d'horizon, etc.

1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Par exemple :

- Principaux équipements et infrastructures afférentes (hôtels, restaurants, golfs, stations de ski, etc.)
- Principaux équipements touristiques permanents et coûteux (pontons, jetées, observatoires, téléphériques, chalets, campings de luxe, etc.)

1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Par exemple :

- Équipements destinés à l'interprétation des visiteurs (centre d'accueil, musée de site, etc.)
- Signalisation, etc.
- Sentiers balisés, etc.

- Kiosques d'informations, etc.
- Petites zones de pique-nique
- Petites zones de camping
- Bouées de mouillage/balises

## **2. Infrastructures de transport**

### 2.1 - Infrastructures de transport de surface

Par exemples:

- Routes
- Aires de stationnement
- Chemins de fer
- Dépôts de bus et d'autocars

### 2.2 - Infrastructures de transport aérien

Par exemples:

- Aéroports
- Pistes d'atterrissage

### 2.3 - Infrastructures de transport maritime

Par exemple :

- Ports et installations portuaires

### 2.4 - Effets liés à l'utilisation des Infrastructures de transport

Par exemple :

- Effets de la circulation automobile sur les routes
- Effets du trafic maritime sur les routes de navigation
- Effets du trafic aérien

## **3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services**

Aménagements concernant les infrastructures de production d'énergie (gaz, électricité et eau) et autres besoins en la matière

### 3.1 - Infrastructures hydrauliques

Par exemple :

- Barrages
- Ecluses
- Réservoirs

- Stations de pompage
- Mise en place de nouvelles infrastructures

### 3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Par exemple :

- Thermique
- Energie de la houle-marémotrice
- Solaire
- Eolienne

### 3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Par exemple :

- Centrales nucléaires
- Centrales au charbon
- Installations de production pétrolière/gazière

### 3.4 - Installations localisées

Par exemple :

- Incinérateurs
- Relais de téléphone mobile
- Stations de traitement des eaux usées
- Tours d'émission des ondes radio/télévision

### 3.5 - Grandes installations linéaires

Par exemple :

- Lignes à haute tension et servitudes afférentes
- Pipelines, etc
- Canaux

## **4. Pollution**

Cela inclut tous les types de pollution ainsi que les ordures et déchets solides.

### 4.1 - Pollution des océans

Par exemple :

- Immersion de déchets en mer
- Dégazage
- Déchets solides en milieu marin

#### 4.2 - Pollution des eaux souterraines

Par exemple :

- Déversement de produits chimiques/hydrocarbures
- Effluents industriels
- Ruissellement à partir des terres agricoles
- Eaux usées et ordures ménagères
- Sols acidifiés par les sulfates
- Rejet d'effluents
- Écoulement de déchets/résidus miniers

#### 4.3 - Pollution des eaux de surface

Par exemple :

- Pluies acides
- Écoulement des déchets/résidus miniers
- Ruissellement à partir des terres agricoles

#### 4.4 - Pollution atmosphérique

Par exemple :

- Fumée excessive ou autres particules en suspension dans l'air
- Poussière
- Conséquences sur l'environnement proche de l'émission de fumées provenant d'énergies fossiles

#### 4.5 - Déchets solides

Par exemple :

- Déchets miniers
- Détritrus
- Déchets industriels
- Ordures ménagères

#### 4.6 - Apport excessif d'énergie

Par exemple :

- Tous les apports de chaleur et de lumière qui perturbent les écosystèmes, notamment l'éclairage urbain inadapté et la pollution par la chaleur, etc.

## **5. Utilisation/modification des ressources biologiques**

Cela inclut cueillette et capture de plantes et animaux sauvages (exploitation forestière, pêche, chasse, ramassage) et récolte d'espèces domestiquées (sylviculture, agriculture, aquaculture)

### 5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Par exemple :

- Pêche au chalut
- Pêche au filet
- Pêche à la ligne
- Pêche au gros
- Pêche par collecte / ramassage
- Pêche au harpon
- Problèmes de prises accessoires / accidentelles

### 5.2 - Aquaculture

Par exemple :

- Marine
- D'eau douce

### 5.3 - Modification du régime des sols

Par exemple :

- Agriculture (culture et élevage)
- Secteur rural
- Sylviculture

### 5.4 - Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques

Par exemple :

- Pacage dans des fermes ou par des groupes de bergers itinérants

### 5.5 - Production de semences

Par exemple :

- Labour en profondeur
- Nouvelles cultures
- Intensification des cultures plantées
- Cultures traditionnelles
- Systèmes traditionnels
- Jardinage

#### 5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Par exemple :

- Commerce pharmaceutique
- Plantes médicinales
- Ramassage du fourrage
- Ramassage du chaume
- Champignons
- Bulbes, etc.

#### 5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Ce point concerne la chasse d'animaux, le ramassage et la cueillette de plantes vivrières par les populations autochtones, pour des raisons de subsistance et non à des fins commerciales.

Par exemple :

- Plantes alimentaires
- Plantes médicinales
- Ramassage du fourrage
- Ramassage de chaume
- Champignons
- Bulbes, etc.

#### 5.8 - Chasse commerciale

Par exemple :

- Commerce de viande de brousse
- Chasse organisée

#### 5.9 - Chasse de subsistance

Utilisez le point 8.3 ci-dessous pour indiquer les facteurs concernant la subsistance des populations autochtones au moyen de la récolte, la cueillette et la chasse, sans but économique.

#### 5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Par exemple :

- Exploitation de la forêt
- Production de pâte à papier
- Toutes activités sylvicoles
- Restauration/revitalisation

- Exploitation durable de bois

## **6. Utilisation de ressources matérielles**

Si illégale, voir point 9

6.1 - Exploitation minière

6.2 - Exploitation de carrières

Par exemple :

- Roche
- Sable
- Agrégats

6.3 - Pétrole/gaz

6.4 - Exploitation hydraulique

## **7. Conditions locales affectant le tissu physique**

Facteurs environnementaux ou biologiques qui accélèrent ou contribuent aux processus de détérioration du tissu des sites du patrimoine. Les effets de la dégradation n'étant pas attribuables à un seul facteur, prenez tous les éléments en considération. Utilisez 4.4 ci-dessus pour la pollution de l'air. Utilisez 10 ci-dessous pour de fortes perturbations météorologiques, y compris les inondations. 8.6. pour les activités touristiques

7.1 - Vent

Par exemple :

- Erosion
- Vibration

7.2 - Humidité relative

7.3 – Température

7.4 - Radiation/lumière

7.5 – Poussière

7.6 – Eau, Pluie

## 7.7 – Nuisibles

## 7.8 - Micro-organismes

### **8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine**

Facteurs sociaux qui contribuent aux processus de détérioration du tissu des sites du patrimoine. Certaines utilisations pourraient avoir un impact positif car elles mettent en exergue certaines valeurs (rituelles, religieuses) alors que d'autres pourraient compromettre les valeurs attribuées et conduire à la détérioration du site du patrimoine.

Utilisez 1.4 et 1.5 ci-dessus pour l'impact des infrastructures et activités touristiques au 8.6.

#### 8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Par exemple :

- Utilisations et associations rituelles / spirituelles / religieuses
- Festivals / représentations

#### 8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Par exemple :

- Évolution des valeurs aboutissant à de nouvelles utilisations des ressources du patrimoine
- Expansions / adjonctions aux utilisations courantes des ressources du patrimoine
- Conflits entre différentes valeurs
- Abandon

#### 8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

#### 8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Par exemple :

- Disparition des savoirs ancestraux et des pratiques liées au patrimoine

#### 8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Par exemple :

- Modification identitaire et de la cohésion sociale
- Modifications des moyens d'existence
- Migration vers / depuis un site
- Changements dans la population et la communauté locale

## 8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Par exemple :

- Interprétation inadaptée/inexistante
- Hauts niveaux de fréquentation
- Recrudescence des vendeurs dans/à l'extérieur du site
- Développement du soutien communautaire, viabilité des moyens de subsistance

## **9. Autres activités humaines**

Utiliser 8 pour l'impact sur les communautés locales.

### 9.1 - Activités illégales

Par exemple:

- Extraction illégale de ressources biologiques (par ex. braconnage)
- Pêche à l'explosif, pêche au cyanure
- Extraction illégale de ressources géologiques (par ex. exploitation minière, ou de fossiles)
- Commerce illégal
- Fouilles illégales
- Occupation illégale du territoire
- Constructions illégales
- Pillage
- Vol
- Chasse au trésor
- Filets et engins de pêche abandonnés

### 9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Par exemple :

- Vandalisme
- Graffitis
- Actions politiques
- Feux criminels

### 9.3 - Entraînement militaire

### 9.4 - Guerre

### 9.5 - Terrorisme

## 9.6 - Troubles civils

### **10.Changement climatique/problèmes météorologiques**

#### 10.1 - Tempêtes

Par exemple :

- Tornades
- Ouragans, cyclones
- Vents violents
- Dégâts causés par la grêle
- Foudre
- Inondation, montée des eaux
- Marées à fort coefficient

#### 10.2 - Inondations

#### 10.3 - Sécheresses

#### 10.4 - Désertification

#### 10.5 - Modification des eaux de l'océan

Par exemple :

- Évolution du débit et des conditions d'écoulement d'eau à l'échelle locale, régionale ou globale
- Modifications du pH
- Variations de température
- Niveau de l'océan

#### 10.6 - Températures extrêmes

#### 10.7 - Autres modifications du climat

### **11. Evènements écologiques ou géologiques soudains**

#### 11.1 - Eruption volcanique

#### 11.2 - Tremblement de terre

11.3 - Tsunami/raz-de-marée

11.4 - Avalanche/ glissement de terrain

11.5 - Erosion et envasement / dépôt

11.6 – Incendies d’origine naturelle

Par exemple :

- Modifications de régimes des incendies
- Fort impact d’activités de suppression des incendies
- Eclairs

Pour les incendies d’origine anthropiques, voir « Autres menaces »

## **12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes**

12.1 - Espèces transportées

Par exemple :

- Elevage de poissons
- Plantations inadaptées
- Terre de culture introduite, etc...
- Maladie de dégénérescence due à des agents pathogènes

12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Par exemple :

- Mauvaise herbe
- Animaux sauvages
- Rongeur
- Insectes nuisibles
- Oiseaux nuisibles
- Maladies / parasites
- Micro-organismes

12.3 - Espèces envahissantes / exotiques d’eau douce

Par exemple :

- Algues
- Invertébrés nuisibles

- Poissons nuisibles
- Maladies/parasites
- Micro-organismes

#### 12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Par exemple :

- Algues
- Invertébrés nuisibles
- Poissons nuisibles
- Maladies/parasites
- Micro-organismes

#### 12.5 - Espèces hyper-abondantes

Espèces apparues naturellement ayant une incidence sur l'écosystème en raison d'un déséquilibre écologique

#### 12.6 - Matériel génétiquement modifié

### **13. Gestion et facteurs institutionnels**

#### 13.1 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Par exemple :

- Enquêtes visiteurs
- Prélèvements d'eau
- Relevés non extractifs
- Enquêtes sur le terrain

#### 13.2 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Par exemple :

- Echantillonnage au moyen de techniques destructives
- Recherche impliquant l'élimination de certains éléments ou espèces (par ex. extraction)

#### 13.3 - Activités de gestion

### **14. Autre facteurs**

Facteurs additionnels qui n'ont pas été listés dans les sections précédentes

#### 14.1 - Autre(s) facteur(s)

**Pourcentage des biens du patrimoine mondial (pour chacune des 5 régions)  
affectés par chaque facteur spécifique**

Les facteurs sont classés par ordre décroissant, du plus fréquent au moins fréquent (en moyenne)

Echelle (% des biens affectés)

0%
1-5%
6-10%
11-20%
21-30%
31-40%
41-60%
61-75%
76-100%

Facteur spécifique affectant négativement la valeur universelle exceptionnelle du bien	AFR	ARB	APA	EUR-NA	LAC
Systèmes de gestion/plan de gestion	81%	84%	77%	58%	75%
Habitat	28%	51%	32%	38%	43%
Cadre juridique	22%	29%	22%	18%	41%
Activités illégales	47%	27%	26%	9%	22%
Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs	16%	24%	32%	25%	29%
Infrastructures de transport de surface	16%	27%	27%	20%	28%
Ressources financières	47%	14%	20%	8%	26%
Ressources humaines	39%	24%	15%	7%	21%
Activités de gestion	14%	29%	23%	15%	21%
Modification du régime des sols	28%	20%	10%	3%	21%
Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale / des communautés	27%	20%	11%	2%	21%
Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs	11%	16%	12%	13%	21%
Eau (pluie/nappe phréatique)	14%	16%	10%	7%	12%
Destruction délibérée du patrimoine	9%	20%	10%	8%	9%
Elevage de bétail/pacage d'animaux domestiques	28%	10%	1%	1%	15%
Exploitation minière	27%	2%	12%	8%	6%
Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport	3%	14%	10%	8%	18%
Infrastructures hydrauliques	14%	8%	10%	6%	12%
Installations d'interprétation pour les visiteurs	9%	10%	14%	10%	6%
Déchets solides	11%	16%	4%	6%	4%
Erosion et envasement/dépôt	13%	14%	3%	4%	6%
Guerre	22%	14%	0%	1%	0%
Inondations	3%	14%	5%	2%	10%

Facteur spécifique affectant négativement la valeur universelle exceptionnelle du bien	AFR	ARB	APA	EUR-NA	LAC
Pétrole et gaz	14%	4%	5%	7%	4%
Développement commercial	0%	8%	10%	5%	12%
Tempêtes	6%	2%	4%	4%	16%
Troubles civils	23%	0%	5%	1%	3%
Pêche/collecte de ressources aquatiques	11%	4%	6%	3%	4%
Tremblement de terre	2%	4%	5%	6%	12%
Espèces envahissantes/espèces exotiques terrestres	9%	2%	9%	3%	3%
Infrastructures de transport maritime	3%	6%	4%	5%	9%
Gouvernance	2%	8%	2%	1%	12%
Production de semences	9%	4%	3%	1%	6%
Grandes installations linéaires	2%	4%	5%	5%	6%
Exploitation forestière/production de bois	6%	0%	3%	6%	6%
Pollution des eaux de surface	6%	2%	2%	6%	3%
Vent	3%	6%	1%	2%	6%
Humidité relative	2%	4%	5%	5%	3%
Activités de recherche/de suivi à fort impact	0%	4%	4%	3%	7%
Installations localisées	0%	6%	4%	6%	1%
Pollution de l'air	2%	4%	6%	3%	1%
Incendies d'origine naturelle	6%	0%	3%	2%	4%
Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels	0%	10%	2%	1%	1%
Modification des valeurs associées au patrimoine	2%	4%	3%	1%	4%
Exploitation hydraulique	5%	2%	4%	3%	0%
Infrastructures de transport souterrain	0%	4%	1%	2%	6%
Apport excessif d'énergie	2%	2%	1%	2%	6%
Chasse de subsistance	9%	2%	0%	1%	0%
Avalanche/ glissement de terrain	2%	2%	2%	1%	6%
Chasse commerciale	8%	0%	1%	1%	1%
Zones industrielles	5%	0%	2%	1%	3%
Infrastructures de transport aérien	2%	0%	4%	2%	3%
Pollution des eaux souterraines	2%	2%	3%	2%	1%
Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce	3%	0%	2%	1%	3%
Autres modifications du climat	2%	2%	3%	1%	1%
Sécheresse	6%	0%	1%	0%	0%
Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses	0%	2%	4%	1%	0%
Températures extrêmes	0%	2%	1%	2%	1%
Modifications du climat	0%	2%	2%	2%	0%
Infrastructures liées aux énergies renouvelables	0%	2%	0%	4%	0%
Espèces envahissantes/exotiques marines	0%	2%	1%	0%	3%

Facteur spécifique affectant négativement la valeur universelle exceptionnelle du bien	AFR	ARB	APA	EUR-NA	LAC
Microorganismes	0%	2%	0%	2%	1%
Pollution des océans	0%	0%	1%	3%	1%
Chasse, récolte et ramassage traditionnels	3%	0%	0%	1%	1%
Eruption volcanique	2%	0%	2%	0%	1%
Exploitation de carrières	0%	0%	2%	2%	0%
Désertification	2%	2%	0%	0%	0%
Modification des eaux de l'océan	2%	0%	2%	0%	0%
Espèces transportées	2%	0%	0%	0%	1%
Installations liées aux énergies non-renouvelables	0%	0%	1%	2%	0%
Tsunami/raz-de-marée	0%	0%	2%	0%	0%
Entraînement militaire	0%	0%	0%	0%	1%
Terrorisme	0%	0%	0%	1%	0%
Espèces hyper-abondantes	0%	0%	0%	1%	0%
Radiation/lumière	0%	0%	0%	1%	0%
Aquaculture	0%	0%	0%	0%	0%
Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales	0%	0%	0%	0%	0%
Poussière	0%	0%	0%	0%	0%
Activités de recherche/de suivi à faible impact	0%	0%	0%	0%	0%
Matériel génétiquement modifié	0%	0%	0%	0%	0%
Nuisibles	0%	0%	0%	0%	0%
Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance	0%	0%	0%	0%	0%

